

Les Echos

MERCREDI 17 AOÛT 2022

WELCOME TO CAMP JUSTICE
VISITORS REPORT TO WORK CONTROL
AUTHORIZED VEHICLES ONLY
SMOKE ONLY IN DESIGNATED AREAS
NO HAT / NO SALUTE ZONE

« Les enclaves du Diable »

Guantánamo, une île judiciaire dans l'île // P. 8

« La saga Berlusconi »

Le meilleur ami de Poutine // P. 9

séries
d'été

Le pétrole retombe à son niveau d'avant la guerre en Ukraine

- Le baril de brut est à son plus bas niveau depuis février.
- Le risque de récession mondiale et le ralentissement chinois pèsent sur les perspectives de demande.
- Le gaz européen tutoie de son côté un nouveau record historique.

// PAGE 19

Nucléaire : Berlin prêt à un virage spectaculaire

ÉNERGIE Résolue à abandonner l'énergie nucléaire depuis une vingtaine d'années, l'Allemagne se prépare à opérer un virage spectaculaire : elle qui prévoyait de fermer ses trois dernières centrales avant la fin de l'année est finalement disposée à les prolonger, si l'on en croit le « Wall Street Journal ». Temporaire, cette prolongation permettrait d'atténuer les pénuries d'énergie qui menacent le pays dans les prochains mois, du fait de sa forte dépendance au gaz russe. La décision doit encore être officialisée par le chancelier Olaf Scholz, et fera vraisemblablement l'objet d'un vote au Parlement. // PAGE 5



analyses

Un marché de l'art à reconstruire

Par Henri Paul

Même si le marché français jouit d'un écosystème favorable grâce à ses marchands, ses experts et ses musées, plusieurs affaires ont semé le doute quant à la transparence et la provenance des œuvres d'art. Que faut-il faire pour restaurer la confiance ? L'Etat doit prendre ses responsabilités et bâtir – enfin – une base de données des biens culturels interconnectée. // PAGE 6



Hydrogène vert : l'indépendance de l'UE est un mirage

Par Florent Bergeret

Préservez le CPF

Par Natanael Wright

« La Veronica », le vertige des apparences

Par Olivier De Bruyn

// PAGE 7

Plan Biden : une pluie de milliards pour l'industrie américaine



Le président américain devait signer mardi soir l'**Inflation Reduction Act**. Photo Jim Watson/AFP

ENVIRONNEMENT La loi contre l'inflation adoptée vendredi par le Congrès fait de la lutte contre le changement climatique un solide coup de pouce aux industriels américains. Quelque 370 milliards de dollars de crédits d'impôts divers doivent permettre de réduire les émissions de 50 à 52 % d'ici à 2030. Ils aideront à l'achat de véhicules électriques

made in USA, permettront aux ménages d'installer des panneaux photovoltaïques et allègeront la transition déjà engagée des compagnies aériennes vers du kérosène plus vert. Le secteur pétrolier bénéficiera pour sa part de la promotion de la capture du CO₂.

// PAGES 12-13 ET L'ÉDITORIAL DE JULIE CHAUCHEAU PAGE 10

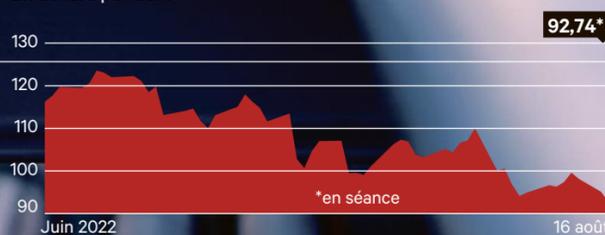
Prix du gaz livré à Rotterdam*

En euros par mégawattheure



Le cours du brut

En dollars par baril



La droite italienne promet des baisses d'impôts massives

POLITIQUE Favorite des sondages, la coalition menée par le parti d'extrême droite Fratelli d'Italia promet d'étendre très largement la « flat tax » permettant de plafonner ses impôts à 15 %. Elle est déjà proposée aux entrepreneurs dont les revenus d'activité ne dépassent pas 65.000 euros par an. Si la droite remporte les élections du 25 septembre, la « flat tax » serait étendue à tous ceux gagnant jusqu'à 100.000 euros, puis progressivement offerte à l'ensemble des contribuables. La coalition propose aussi de renégocier le plan de relance européen – un paradoxe pour un pays qui en est le premier bénéficiaire. // PAGE 4

Chine : le suédois H&M entrevoit la fin d'un long boycott

PRÊT-A-PORTER La boutique officielle du géant suédois de la mode vient de retrouver sa place sur les plateformes d'e-commerce d'Alibaba, seize mois après en avoir été bannie. La marque avait été emportée par l'une de ces campagnes de boycott dont les entreprises occidentales sont régulièrement la cible en Chine. L'enseigne avait pâti indirectement des sanctions adoptées par l'Union européenne relatives aux droits de l'homme au Xinjiang. La Chine, autrefois le quatrième marché de H&M, est tombée au 7^e rang en 2021, de nombreux points de vente ayant dû être fermés. Un coup dur qui s'est ajouté à la pandémie. // PAGE 14

Commerce : le paiement en cryptomonnaies reste confidentiel

CRYPTOMONNAIES Le paiement au point de vente est l'un des Graal que poursuit l'univers « crypto », afin de parvenir à sa banalisation dans le paysage financier. Mais la démocratisation de la monnaie virtuelle reste un objectif encore lointain : une récente expérience de ce style, au centre commercial de Beaugrenelle, à Paris, a connu un succès mitigé. Parmi les obstacles qui se dressent devant la normalisation de ce moyen de paiement, les défenseurs des actifs numériques citent en particulier la réglementation qui l'entoure, ainsi que la fiscalité. Pour les autorités, la régulation des cryptomonnaies est un vrai casse-tête. // PAGE 20

Les Echos

Cet été, ne ratez rien de l'actualité de votre secteur. Abonnez vos équipes.

Découvrez nos offres entreprises :

abo-entreprises.lesechos.fr

M 00104 - 817 - F: 3,20 €



ISSN0153.4831 115^e ANNÉE
NUMÉRO 23771 26 PAGES

Antilles-Réunion 4,30 €. Belgique 3,80 €.
Espagne 4,70 €. Luxembourg 4 €.
Maroc 40 DH. Suisse 6,10 FS. Tunisie 8 TND.

L'écueil qui guette l'exécutif dans sa course aux énergies renouvelables

- Une des dispositions du projet de loi de facilitation des projets éoliens et photovoltaïques risque de se heurter à la règle de non-régression environnementale instaurée par la loi sur la biodiversité.
- Le texte doit être présenté à la rentrée en Conseil des ministres.

ENVIRONNEMENT

Joël Cossardeaux
 @JoelCossardeaux

Attention, écueil en vue. Le gouvernement, qui vient d'engager les premières consultations avec les acteurs concernés par la future loi d'exception visant à combler le retard de développement de la France dans le secteur des énergies renouvelables (ENR), pourrait connaître quelques déconvenues. Selon certains juristes, le texte qui doit être présenté à la rentrée en Conseil des ministres est hautement susceptible de contrevenir à la loi de 2016 sur la biodiversité.

Cette réforme, portée par Barbara Pompili, à l'époque secrétaire d'Etat à la Biodiversité, a institué le principe de non-régression. Celui-ci veut que la protection de l'environnement, assurée par les dispositions législatives et réglementaires qui lui sont relatives « ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante ».

Une règle d'or à laquelle les décrets liés à l'article 3 de la future loi pourraient contrevenir. Il s'agit de ceux appelés à modifier, même à titre temporaire (quarante-huit mois), les critères et les seuils de soumission des projets éoliens ou photovoltaïques à étude d'impact.

Le gouvernement s'attend à une bataille d'amendements sur ce projet de loi.

« Pour la première fois, le législateur, s'il adoptait cet article 3 en ces termes, reconnaîtrait par avance qu'il crée un risque de méconnaissance d'un principe général du droit de l'environnement », estime l'avocat Arnaud Gossement. Fin connaisseur des réformes environnementales engagées lors des trois précédents quinquennats, il ne voit pas comment le Conseil d'Etat pourrait fermer les yeux sur cette « neutralisation » par un texte législatif d'un principe précédemment affirmé par la loi.

Cette disposition doit être resituée dans le contexte du plan REPowerEU présenté en mai par la Commission de Bruxelles. Celui-ci vise à permettre à l'Union européenne de se passer au plus vite du gaz russe, notamment en quadruplant sa production d'électricité photovoltaïque d'ici à 2030. L'idée, pour y parvenir, est de simplifier au maximum le



La France est en retard dans le développement de l'éolien et du photovoltaïque.

Laurent Grandjean/REA

déploiement des ENR. C'est ce que la France, très en retard sur ses objectifs, s'emploie à faire à marche forcée et en s'attaquant à certains freins, à la demande des organisations professionnelles du secteur comme Enerplan ou le Syndicat des énergies renouvelables (SER).

Procédures allégées

L'allègement des procédures de raccordement des installations aux réseaux, prévu dans la future loi, participe de cette démarche. Tout comme la possibilité de revoir plus facilement les plans locaux d'urbanisme (PLU) et cette révision des études d'impact. Des documents dont la procédure d'élaboration est souvent vue comme un frein au développement de projets d'ENR, car jugée trop lourde et trop chère par leurs promoteurs qui ont à en supporter le coût.

« Plutôt que de chercher à écarter ces études, il serait plus avisé de les simplifier », considère Arnaud Gossement. Par exemple, en confiant leur charge à l'Etat ce qui, du même coup, renforcerait leur crédibilité. Essentiellement vis-à-vis des associations environnementales qui, très souvent, mettent en doute leur objectivité. Le gouvernement, qui s'attend à une importante bataille d'amendements sur ce projet de loi, aura fort à faire pour faire aboutir cette disposition. ■

Photovoltaïque : la grande distribution s'alarme du coût des nouvelles obligations

Le projet de loi prévoit d'imposer aux grandes surfaces la couverture de la moitié de leurs parkings par des ombrières équipées de panneaux solaires. La mesure représente un investissement de 9 milliards d'euros.

Philippe Bertrand
 @BertralPhilippe

C'est un changement d'échelle à 9 milliards d'euros. Les distributeurs accueillent avec réserve le projet de loi relatif « à l'accélération des énergies renouvelables ». Le texte vise le développement rapide de l'éolien et du photovoltaïque. Il imposerait aux propriétaires de parkings de plus de 2.500 mètres carrés l'installation d'ombrières photovoltaïques sur au moins la moitié de leur superficie. Avec les aéroports, les hypermarchés et les centres commerciaux sont en première ligne.

Le ministère de la Transition écologique prévoit une concertation avant l'examen par le Parlement. Elle ne sera pas de trop. « En

juillet, nous avons répondu à l'appel du gouvernement pour un plan de sobriété qui vise la réduction de 10 % de notre consommation en deux ans. Quelques semaines plus tard, nous découvrons sans aucune concertation ce projet de loi au coût exorbitant », réagit Thierry Cotillard, adhérent Intermarché et président de Perifem, l'association « technique » des grandes surfaces.

Délai de trois à cinq ans

« Lors de l'examen de la loi Climat et résilience il y a un an, le gouvernement avait renoncé à une proposition identique », s'étonne Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution. Le coût de la mesure – 20 milliards d'euros pour l'ensemble des parkings concernés, 9 milliards pour le seul commerce – fait tiquer les distributeurs.

La loi Climat portait la même obligation mais elle était limitée aux créations ou rénovations de magasins. Perifem anticipait alors une facture de 400 millions. Le nouveau texte évoque un délai de trois ans pour les parcs de plus de 10.000 m² et de cinq ans pour ceux

de 2.500 à 10.000 m². Entre 90 et 150 millions de mètres carrés passeraient au photovoltaïque, à l'exception de ceux ombragés par des arbres. Ils produiraient entre 7 à 11 gigawatts. La trajectoire 2028, sur laquelle l'exécutif s'est engagé, suppose un gain de 4 gigawatts par an environ. Avec les terrains dits « délaissés » (les bordures de voies ferrées par exemple), les parkings constituent une bonne partie de la solution ; « un gisement important particulièrement intéressant », écrit l'étude d'impact du projet de loi.

Les aires de stationnement sont déjà artificialisées et les ombrières photovoltaïques n'empêchent pas leur fonctionnement. Les auteurs du texte ne cachent pas le problème constitutionnel que pose « les restrictions du droit de propriété ». Peut-on imposer à un propriétaire de couvrir son parking ? Le gouvernement invoque « l'intérêt général supérieur ».

Plusieurs hypermarchés sont déjà équipés, comme le Leclerc d'Avermes dans l'Allier qui dispose de 22.000 m² de panneaux. Casino a été pionnier en la matière avec sa filiale GreenYellow, qui est passée

d'une centrale solaire en 2008 à La Réunion à 520 centrales photovoltaïques aujourd'hui. Casino vient de vendre GreenYellow au fonds Ardian pour 600 millions d'euros.

Quelle rentabilité ?

L'expérience prouve qu'un distributeur peut gagner de l'argent avec le photovoltaïque. Dans son étude d'impact, le gouvernement évoque un investissement de 1.200 euros par kilowatt pour un rendement de 102 euros par an. « Le soutien public permet d'assurer une rentabilité normale », indique l'enquête qui suggère aux enseignes de concéder l'installation des ombrières à un fournisseur d'énergie qui revendrait l'électricité et paierait un loyer pour la surface occupée. Une bonne affaire, en sorte !

« A quel prix l'électricité serait-elle achetée », s'interroge Jacques Creyssel ? De fait, le niveau de subvention de l'Etat peut varier. « Les distributeurs doivent déjà supporter 4 milliards d'investissements liés à des mesures en faveur du climat, dont 500 millions pour l'installation de bornes de recharge électriques », rappelle Thierry Cotillard. ■

La pollution à l'ozone continue de sévir sans faiblir

L'ozone est le seul polluant atmosphérique à n'avoir pas baissé en intensité sur les deux dernières décennies, constate une étude du ministère de la Transition écologique.

Avec la multiplication et l'amplification des vagues de chaleur, c'est une pollution qui a toutes les chances de prospérer, comme cela a été le cas sur les deux dernières décennies. Entre 2000 et 2020, la teneur moyenne d'ozone (O₃) dans l'air a cru « significativement en France », signale le service des études et des statistiques du ministère de la Transition écologique, dans la dernière édition de sa revue « Datalab ». Une hausse dont ce polluant atmosphé-

rique, produit par les émissions d'oxyde d'azote (NOx) et d'autres substances sous l'action du soleil et de températures élevées, détient seule le privilège désormais.

Dans la moitié (51 %) des stations de mesure de la qualité de l'air, la concentration annuelle dépasse clairement la norme, quand seulement 2 % ont détecté une tendance inverse. Pour ce qui est des autres sites, les données ne sont pas suffisamment interprétables pour établir une tendance dans un sens ou dans un autre sur le taux de densité de l'ozone dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande qu'il s'en tienne à 70 microgrammes par an et mètre cube. L'amplitude des pics d'ozone a, en revanche, globalement diminué au

cours des deux dernières décennies, bien que de « manière non significative statistiquement », signale l'étude. Ses auteurs évaluent sa présence dans l'air à 137 microgrammes par m³ en moyenne entre 2010 et 2020.

L'excès d'ozone serait responsable de près de 500 décès par an en France.

Ce chiffre est encore très supérieur à la valeur limite de 120 microgrammes par jour fixée par la réglementation européenne, valeur à partir de laquelle les populations doivent être mises en alerte. Sur le

terrain, l'intensité de ces pics a évolué différemment. Deux stations de mesure sur dix (21 %) ont enregistré une baisse « significative ».

Les experts du ministère voient dans cette érosion des pics (sur une partie du territoire) le résultat des stratégies et des plans d'actions engagés par la France et l'Europe, pour réduire les gaz précurseurs d'ozone. Celles de NOx, principalement émises par le trafic automobile et le chauffage, ont reculé de 62 % entre 2000 et 2020. La teneur en composés organiques volatils (COV), rejetés entre autres par les produits solvants et les peintures, a diminué de 54 %.

Il faudra aller plus loin car la lutte contre l'excès d'ozone revêt un enjeu sanitaire crucial. L'exposition chro-

nique à ce gaz irritant serait responsable de près de 500 décès par an en France pour des causes respiratoires, selon Santé publique France. Le risque de décès qui lui est associé augmente lors des fortes chaleurs et réduit l'espérance de vie. L'Agence européenne de l'environnement (AEE) a dénombré 2.050 morts prématurées dues à l'ozone en France en 2019.

Effets sur la biodiversité

La « surabondance » d'ozone a d'autres effets, très lourds économiquement. Elle affaiblit la biodiversité et, ce faisant, impacte négativement les rendements sylvicoles et agricoles. L'année 2019, marquée par un été torride, s'est soldée par une chute de 4,8 % des rendements

de blé. Au nord de l'Hexagone, les champs de pommes de terre « rendent » moins. A l'est, ce sont les prairies qui s'appauvrissent.

Maîtriser cette situation prendra du temps, d'autant que les indicateurs sont mal orientés. Sous l'effet du réchauffement climatique, « les niveaux d'ozone pourraient augmenter de 2 à 3 µg/m³ en moyenne en été d'ici à la fin du siècle en Europe. Les impacts les plus forts concernaient en premier lieu la France, l'Espagne, l'Italie et l'Europe centrale », préviennent les experts du ministère de la Transition écologique, en se référant à des travaux menés par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) en 2015. Il y a sept ans déjà.

— J. C.

Gonflé par l'inflation, le coût de la rentrée scolaire s'envole

ÉDUCATION

De l'école à l'université, le coût de la rentrée scolaire n'échappe pas au bond inflationniste.

Les aides du gouvernement peinent à satisfaire les organisations représentatives.

Marine Bourrier
et Marius Bocquet

Avec l'inflation galopante (+6,1 % en un an) en partie liée à la crise en Ukraine, il est de plus en plus difficile pour les Français d'assumer le coût de la rentrée scolaire. De la maternelle à l'université, aucun élève n'est épargné par l'augmentation des prix.

Selon l'étude de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) publiée mardi, le coût de la rentrée s'élève en moyenne à 2.527 euros pour un étudiant en 2022, soit une hausse de 7,38 % en un an. Depuis sa création en 2003, il s'agit de la plus forte augmentation de cet indicateur, qui intègre les frais de la vie courante et les frais spécifiques à la rentrée.

Sur vingt ans, il a même progressé de 55 %, selon la Fage, alors que les bourses sur critères sociaux n'ont augmenté que de 33 % sur la période. Cette hausse du coût de la rentrée 2022 rejoint les chiffres publiés lundi par l'Union nationale

des étudiants de France (Unef), qui fait état d'une hausse de 6,47 % pour l'année scolaire 2022-2023. « On n'a jamais connu une telle augmentation », a déclaré Paul Mayaux lors d'une conférence de presse. Le président de la Fage explique ce bond « par l'inflation et l'effet Covid ».

Réduction des dépenses

Les frais de complémentaire santé sont ceux qui connaissent la plus forte hausse (+32,21 %), devant les dépenses liées au matériel pédagogique (+15,82 %) et les frais d'assurance logement (+11,83 %). La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) augmente, quant à elle, de 3,36 % cette année. A cela s'ajoute une hausse des frais liés à la vie courante de 1,92 %. Les frais de consommation subissent une augmentation de plus de 6 % par rapport à l'an dernier. Le coût du transport progresse, lui, de près de 3 %.

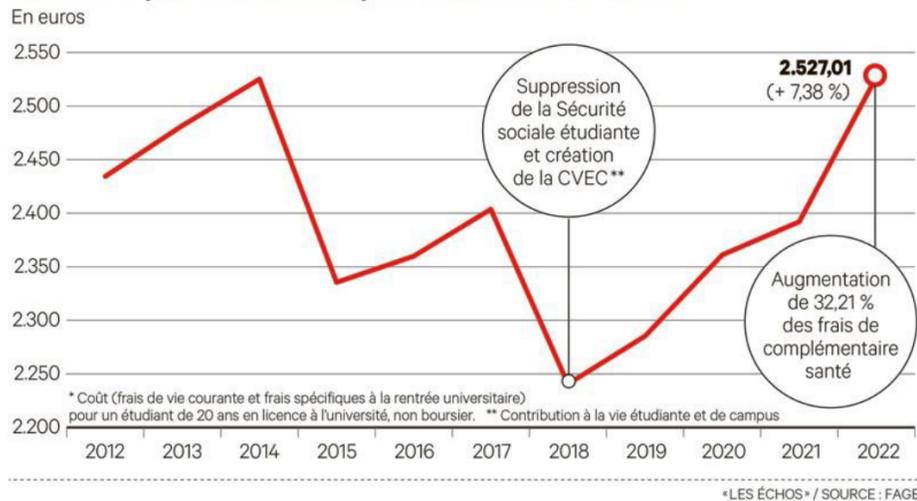
Dans l'enseignement primaire et secondaire, l'inflation pousse également les Français à réduire leurs dépenses. D'après une enquête basée sur les habitudes d'achat d'une centaine de familles, le budget pour la rentrée 2022 diminue de 2,6 % par rapport à l'année der-

2.527

EUROS

Le coût moyen de la rentrée pour un étudiant en 2022, soit une hausse de 7,38 % en un an.

Le coût moyen* de la rentrée pour un étudiant en France



nière. « C'est surprenant au regard de ce qu'on nous annonce depuis des mois, admet Johan Jousseau, secrétaire confédéral de la CSF. L'inflation a aussi touché les fournitures de rentrée mais de façon plus mesurée comparativement à l'alimentation ou au gaz par exemple. »

Restaurant universitaire : le ticket à 1 euro prolongé

Pour faire face au contexte inflationniste, les familles s'organisent : elles favorisent les petits prix aux dépens de la qualité, réutilisent les fournitures d'une année sur l'autre et se tournent davantage vers les produits en

promotion ou vendus en lots... Si les ménages se serrent la ceinture, le coût de la rentrée reste un poste de dépense important. La Confédération syndicale des familles estime à 415 euros le budget moyen en fournitures, livres et équipement sportif pour un élève entrant en seconde générale. Ce coût explose pour les filières professionnelles, où l'achat d'équipement spécifique fait grimper la facture à plus de 700 euros.

Face à ce fort alourdissement de la facture de la rentrée, le gouvernement avait pris les devants en prévoyant plusieurs dispositifs de soutien. L'allocation de rentrée scolaire

(ARS) aidant les familles à faire face aux dépenses liées à la scolarisation des écoliers et lycéens a été revalorisée de 4 %.

S'agissant des étudiants, la même revalorisation de 4 % est prévue pour les bourses à partir de septembre et la prolongation du ticket restaurant universitaire à 1 euro pour les étudiants boursiers ou précaires sur toute l'année universitaire. Les étudiants boursiers ainsi que les bénéficiaires des APL pourront par ailleurs bénéficier de l'aide exceptionnelle de rentrée de 100 euros. La FAGE regrette que ces mesures soient ponctuelles et ciblées. ■

Début du versement de l'allocation de rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) a commencé à être versée mardi aux 3 millions de familles qui en bénéficient. Pour aider les parents d'élèves à faire face à la hausse des prix, le gouvernement avait annoncé une revalorisation de 4 % de cette allocation, dans le cadre du projet de loi pour le pouvoir d'achat. Cela bouscule le calendrier de versement qui se fera en deux fois, le complément lié à la revalorisation de 4 % étant prévu pour début septembre. Le montant est donc de 392 euros environ pour un enfant de 6 à 10 ans, de 413 euros pour un enfant de 11 à 14 ans et de 428 euros pour un enfant de 15 à 18 ans. Les bénéficiaires des minima sociaux pourront par ailleurs bénéficier d'une aide exceptionnelle de rentrée de 100 euros par foyer, et 50 euros supplémentaires par enfant. L'aide fait elle aussi partie du paquet législatif en faveur du pouvoir d'achat.

Le sport est un état d'esprit,
le moteur qui nous anime.
De nos rêves, il fait une réalité.
Nous souhaitons faire figure de
pionniers dans le domaine des
performances durables et nous
avons les plus grandes exigences
envers nos produits, tout comme
envers nous-mêmes.
Car nous sommes

SPORTMADE*

* La passion pour moteur.



PORSCHE

Favorite des sondages, la droite italienne promet des baisses d'impôts massives

- La coalition menée par le parti d'extrême droite Fratelli d'Italia est favorite des élections législatives du 25 septembre.
- Elle promet d'étendre très largement la « flat tax » de 15 % et veut renégocier le plan de relance européen.

EUROPE

Olivier Tosseri
 @oliviertosseri
 —Correspondant à Rome

« Pour l'Italie. » C'est le titre du programme en quinze points présenté par les partis de droite et du centre, donnés grands favoris des élections législatives du 25 septembre. La coalition rassemblant la Ligue de Matteo Salvini, Forza Italia de Silvio Berlusconi et Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni promet la « défense de la patrie », un contrôle des flux migratoires, une réforme de l'UE mais surtout de massives baisses d'impôts. « Notre programme est centré sur l'intérêt national et la patrie, la croissance économique et la défense du pouvoir d'achat des familles », ont précisé les leaders dans un communiqué commun.

Depuis dix ans, le renforcement de la « flat tax » a toujours figuré au cœur des programmes économiques de la droite transalpine. Dans sa forme existante, elle permet déjà de plafonner à 15 % les impôts des entrepreneurs dont les revenus d'activité ne dépassent pas 65.000 euros par an. La coalition menée par Giorgia Meloni souhaite l'étendre à tous ceux gagnant jusqu'à 100.000 euros. Elle serait progressivement étendue à l'ensemble des contribuables par la suite. Comme en France, l'impôt sur le revenu en Italie comporte plusieurs tranches, jusqu'à 43 %.

Amnisties fiscales

« C'est la traditionnelle vieille rengaine de la droite, constate l'économiste Veronica Romanis. Elle ne sert qu'à envoyer un message électoral. Tous savent qu'une telle mesure ne sera jamais appliquée. Elle est trop coûteuse mais aussi foncièrement injuste. L'évasion fiscale serait également favorisée. » Cette dernière est estimée à au moins 80 milliards d'euros chaque année. Bien qu'elle affirme vouloir lutter contre ce fléau, la droite promet « un fisc ami » avec une nouvelle série d'amnisties fisca-



La coalition rassemblant Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni, à gauche, la Ligue de Matteo Salvini, au centre, et Forza Italia de Silvio Berlusconi promet notamment aux Italiens la « défense de la patrie », un contrôle des flux migratoires et une baisse importante de la fiscalité. Photo Tiziana Fabi/AFP

les et un relèvement du plafond pour les paiements en espèces, fixé pour l'instant à 2.000 euros.

La très souverainiste Giorgia Meloni appelle à une « révision » des règles de l'UE en matière de dépenses publiques et de gouvernance économique. Sa critique des « euro-bureaucrates » est à peine voilée, ce qui peut étonner alors que l'Italie est le principal bénéficiaire du plan Next Generation EU, avec 191,5 milliards d'euros de prêts et subventions. Un plan qui sera renégocié en fonction de « l'évolution des conditions, des besoins et des priorités ».

Le plan de résilience mis en œuvre par le Premier ministre sortant, Mario Draghi, avec ses engage-

ments de réformes structurelles pour moderniser le pays, constituait jusqu'à présent la boussole de

La très souverainiste Giorgia Meloni appelle à une « révision » des règles de l'UE en matière de dépenses publiques et de gouvernance économique.

l'action gouvernementale. Giorgia Meloni, dont le parti s'est abstenu lors des votes d'approbation du plan

tant au Parlement italien qu'euro-péen, veut changer la feuille de route. Elle estime que l'explosion des prix de l'énergie et des matières premières nécessite une mise à jour.

« C'est encore un message purement électoraliste, insiste Veronica de Romanis. L'Italie est le pays avec lequel l'Europe a été la plus généreuse. Renégocier ne sera pas simple. La prochaine tranche d'aide d'une vingtaine de milliards d'euros est à risque. On demande quoi, plus de temps ou plus d'argent ? La seule réponse sera de renoncer à des investissements, mais alors le choix sera douloureux. L'époque que nous traversons exige des programmes crédibles, pas des slogans. » ■

La crainte d'une « démocratie »

Le parti Fratelli d'Italia propose une réforme constitutionnelle qui verrait le président italien jouer un rôle beaucoup plus important. Ses opposants redoutent une dérive à la hongroise.

« Je suis décrite par la presse étrangère comme un danger pour la démocratie, pour la stabilité italienne, européenne et internationale » s'est émue Giorgia Meloni dans une vidéo enregistrée la semaine dernière en français, espagnol et anglais pour rassurer sur ses intentions. « Une absurdité », estime celle qui pourrait devenir la première femme présidente du Conseil en Italie, si l'on en croit les sondages en vue des législatives du 25 septembre.

Son parti Fratelli d'Italia domine la coalition de la droite et du centre. Pour défendre « la patrie italienne dont l'identité chrétienne est en danger », il promet un blocus des bateaux secourant les migrants en Méditerranée. Mais c'est surtout son projet de réforme constitutionnelle qui enflamme la campagne électorale.

Berlusconi vise la présidence

Les sondages prédisent un triomphe de la droite, qui obtiendrait deux tiers des sièges au Parlement. Un seuil qui l'autoriserait à réviser la Constitution et à octroyer au président des pouvoirs beaucoup plus importants qu'aujourd'hui. Le programme de la coalition de droite invoque le modèle français ou américain et prévoit l'élection directe du président de la République.

Avec la « flat tax » qui permettrait de plafonner l'impôt des contribuables, c'est l'autre cheval

de bataille du camp conservateur qui fustige l'instabilité politique chronique dont souffre la Péninsule. Elle a connu sept gouvernements au cours de la dernière décennie, avec une espérance de vie qui ne dépasse pas dix-huit mois en moyenne. « Le présidentisme rendra le gouvernement de la Nation plus fort, stable et beaucoup plus compétitif », martèle Giorgia Meloni.

« Avec la réforme constitutionnelle, Sergio Mattarella devrait démissionner » a déclaré Silvio Berlusconi. L'évocation du départ de l'actuel président de la République a suscité un tollé. Le Cavaliere n'a jamais caché son rêve de devenir le chef de l'Etat et ses opposants redoutent qu'une droite triomphante ne s'arroge tous les pouvoirs.

Le modèle Orbán

Le risque d'un retour du fascisme n'est plus brandi de manière constante par les adversaires de Giorgia Meloni. Ils ont pris acte de sa condamnation des lois antijuives adoptées par Benito Mussolini, mais surtout de sa fidélité au camp Atlantique et de son soutien à la cause ukrainienne. « C'est pas le péril d'un retour à la dictature mais celui de l'avènement d'une démocratie comme de celle de son ami et modèle Viktor Orbán », attaque Enrico Letta, leader du Parti démocrate (centre gauche).

Il pointe son souverainisme exacerbé, les ambiguïtés de son entourage vis-à-vis de la mystique fasciste, son climatocéphisme, ses valeurs conservatrices et identitaires, sa rhétorique violente à l'égard des migrants. « Nous ne laisserons pas l'Italie revenir en arrière, insiste Enrico Letta. Nous sommes à un carrefour de notre histoire. Le 25 septembre prochain, c'est eux ou nous. » — O. T.

« Les centristes seront les faiseurs de roi du prochain Parlement »

Le parti de Matteo Renzi s'est allié à celui de son ancien ministre de l'Industrie Carlo Calenda, Azione, pour constituer un troisième pôle centriste. Est-ce une option crédible pour les électeurs modérés de droite ?

C'est surtout une vieille chimère du système politique italien. Si Matteo Renzi et Carlo Calenda revendiquent la construction d'un troisième pôle, ils ne constituent en réalité qu'un maigre quatrième pôle. Après le bloc de la droite conservatrice et celui de la gauche modérée, il y a en effet le Mouvement 5 Etoiles (M5S). Bien qu'en profonde crise, il demeure numériquement plus important dans les sondages. La chimère des centristes se base sur le postulat que le long déclin de Silvio Berlusconi va libérer un espace au centre de l'échiquier politique, et surtout des électeurs. C'est une illusion qui ne s'est jamais produite, et on l'a vu avec le cuisant échec de Mario Monti lors des élections législatives de 2013. Le corps électo-

MATTIA DILETTI
 Politologue à l'université La Sapienza de Rome

ral de la droite demeure compact et comme partout en Europe, il s'est radicalisé au cours de la dernière décennie.

Les leaders du pôle centriste se définissent comme les « macronistes italiens ».

La comparaison est-elle pertinente ?

Absolument pas. Les Italiens ont toujours besoin d'aller chercher à l'étranger des modèles pour leur classe politique défaillante. C'était Barack Obama pour la gauche, c'est maintenant Donald Trump pour la droite conservatrice et Emmanuel Macron pour les centristes. Ce que Macron a réussi à faire en France est trop sophistiqué pour l'Italie. Le pays n'a pas la bourgeoisie ancienne

et structurée qui existe en France. Elle n'a pas le système politique de la Ve République qui a permis à Emmanuel Macron de s'imposer en 2017 et d'être réélu cette année. En France enfin, le Parti socialiste a complètement disparu, alors qu'en Italie le Parti démocrate de centre gauche rassemble toujours près d'un quart des électeurs.

Cette nouvelle force centriste peut-elle empêcher le triomphe annoncé de l'extrême droite aux prochaines élections législatives ?

Elle risque surtout d'attirer plus d'électeurs de la gauche modérée que de la droite modérée. Ses leaders, qui sont de très bons communicants et ont un certain écho dans les médias, visent plus la bourgeoisie des centres des grandes villes. Elle est déjà acquise au Parti démocrate. Ils prennent acte que la gauche va perdre et qu'il faut préparer l'avenir. Matteo Renzi n'a plus à prouver sa grande habileté de manœuvrier et sa parfaite connais-

« Les dirigeants de la nouvelle force centriste, qui sont de très bons communicants [...], visent plus la bourgeoisie des centres des grandes villes. »

L'Allemagne prête à prolonger ses centrales nucléaires

- Le « Wall Street Journal » affirme que Berlin va prolonger l'exploitation de ses trois dernières centrales au-delà du 31 décembre.
- La décision doit encore être formellement prise par le chancelier Olaf Scholz.

EUROPE

Vincent Collen
@VincentCollen

La décision serait sur le point d'être prise. L'Allemagne s'approprierait à prolonger la durée d'exploitation de ses dernières centrales nucléaires, une conséquence spectaculaire de la crise énergétique qui balaie l'Europe depuis l'effondrement des exportations de gaz russe. Selon le « Wall Street Journal », « l'Allemagne prévoit de retarder la fermeture des trois dernières centrales nucléaires du pays ».

Le quotidien américain cite des sources au sein du gouvernement à Berlin. La décision doit encore être formellement prise par Olaf Scholz, le chef de l'exécutif, et nécessiterait un vote du Parlement ainsi que de nombreux textes réglementaires. L'exécutif allemand doit aussi attendre le résultat des « stress tests » qui analyseront les besoins énergétiques de l'Allemagne pour l'hiver, mais il n'y aurait pas de suspense sur ce point, poursuit le « Wall Street Journal ». L'annonce officielle pourrait ne pas intervenir avant « plusieurs semaines ». Les conditions de sécurité seraient en tout cas remplies, selon le quotidien.

La question du combustible
Si elle était confirmée, cette décision très attendue marquerait un revirement d'envergure pour la première économie européenne, qui a fait le choix de sortir totalement du nucléaire dès 2011, et n'était jamais revenue sur cette orientation depuis. Les trois dernières centrales du pays, Isar 2, en Bavière, Emsland, en Basse-Saxe, et Neckarwestheim, dans le Bade-Wurtemberg, doivent cesser de produire de l'électricité d'ici au 31 décembre. La prolongation ne serait que temporaire, ajoute le quotidien des affaires new-yorkaises qui ne précise pas sur quelle durée elle porterait.

Les trois entreprises qui opèrent les centrales, E.ON, RWE et EnBW, ont toutes indiqué récemment qu'elles continuaient à préparer la fermeture des réacteurs, une opération longue et techniquement délicate, pour la fin de l'année. Faute d'indication contraire de la part du



La centrale nucléaire Isar 2 en Bavière. Dans ce Land pauvre en énergies renouvelables, la sécurité d'approvisionnement est fortement menacée par la crise gazière russe. Photo Ayhan Uyanik/Reuters

gouvernement, elles se conforment ainsi à la réglementation en vigueur.

« En nous fondant sur la situation légale existante, nous estimons que notre centrale nucléaire devra bien être fermée à la fin de l'année », a déclaré le mois dernier le directeur financier d'EnBW. L'entreprise n'aurait d'ailleurs pas suffisamment de combustible pour faire autrement, selon lui. Avec les réserves actuelles, le réacteur de Neckarwestheim ne pourrait de toute façon fonctionner que « quelques semaines » supplémentaires au-delà du 31 décembre, a-t-il affirmé.

E.ON et RWE sont sur la même ligne : la fermeture des centrales est en préparation depuis des années, et rien ne pourra changer en l'absence de décision politique. « Après la décision, nous irons dans la direction voulue par les politi-

ques », a déclaré le patron de RWE, Markus Krebber.

Toute décision de prolonger l'exploitation des réacteurs nécessiterait l'accord des trois partis de la coalition gouvernementale, libéraux, sociaux-démocrates et Verts. La pilule serait particulièrement amère pour ces derniers, fondamentalement antinucléaires. Mais certains responsables du parti écologiste ont laissé entendre ces dernières semaines qu'ils pourraient assouplir leur position, vu la crise

6 %

La part d'électricité du pays produite par les trois dernières centrales nucléaires allemandes.

énergétique majeure qui s'annonce en Allemagne cet hiver, à condition que la prolongation des réacteurs soit bornée dans le temps.

La situation est particulièrement inquiétante en Bavière, où se trouve la centrale Isar 2 d'E.ON. Ce Land du sud de l'Allemagne est relativement pauvre en énergies renouvelables et sa sécurité d'approvisionnement est donc encore plus menacée par la crise gazière russe.

La prolongation de l'exploitation des centrales ne résoudrait pas le problème énergétique allemand à elle seule. Les trois unités n'assurent qu'environ 6% de la production d'électricité du pays. Mais cela permettrait de faire appel à un peu moins d'électricité dans les centrales à gaz, libérant autant de ressources gazières pour l'industrie et le chauffage des foyers. ■

Berlin cherche désespérément du gaz

Le chancelier Olaf Scholz est en Norvège et au Canada cette semaine pour explorer des alternatives au gaz russe.

Nathalie Steiwer
@natbxltec
—Correspondante à Berlin

Tout sourire dans les embruns, le chancelier allemand s'affichait lundi à la proue d'un navire au large d'Oslo lors d'une visite officielle en Norvège. Olaf Scholz poursuit sa quête de nouveaux approvisionnements qui compenseront l'arrêt des livraisons de gaz russe. La pression est à son comble.

Conséquence de la pénurie de gaz, le prix de l'électricité pour l'année à venir a franchi pour la première fois la barre des 500 euros le mégawatt-heure en Allemagne mardi, soit une hausse d'environ 500% en un an. A Oslo, Olaf Scholz a pourtant essuyé un refus poli du Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Støre. « Nous avons déjà augmenté nos exportations de gaz de près de 10%, ce qui est vraiment le

maximum », a-t-il expliqué à l'issue de la rencontre.

En 2021, la Norvège avait livré 110 milliards de mètres cubes de gaz naturel à l'Europe, dont près de la moitié vers l'Allemagne. Elle dépasse désormais la Russie dans l'approvisionnement des Allemands en leur fournissant 30% de leur consommation. Il faudra attendre 2024 et 2025 pour la voir exploiter de nouveaux gisements et augmenter ses livraisons.

Relancer le gazoduc Midi-Catalogne

Après la Norvège, c'est au Canada qu'Olaf Scholz se rendra dimanche, accompagné de son ministre de l'Économie, Robert Habeck. L'objectif est d'acheter du gaz naturel liquéfié pour alimenter les nouveaux terminaux d'importation en cours de construction sur la mer Baltique. L'Allemagne et le Canada préparent également un partenariat pour la production d'hydrogène dit « vert », à partir d'énergies renouvelables, d'ici à deux ou trois ans.

Les espoirs de l'Allemagne se portent également vers le Sud. Lors

de sa conférence de presse de l'été il y a une semaine, le chancelier a ressorti des tiroirs le projet de gazoduc Midi-Catalogne (« MidCat ») reliant le nord de Barcelone à Carcassonne en traversant les Pyrénées. Soutenu par la Commission européenne, le projet est en veilleuse depuis 2019.

Il devait acheminer vers le nord de l'Europe du gaz algérien mais aussi du GNL arrivant dans la péninsule ibérique depuis les États-Unis et le Nigeria. Ce gazoduc contribuerait « massivement à soulager et à détendre la situation en matière d'approvisionnement », espère Olaf Scholz. Alors que l'Espagne et le Portugal soutiennent l'Allemagne dans ces démarches, la France traîne des pieds en raison des coûts d'une construction évalués à plus de 440 millions d'euros, et du temps qu'il faudrait avant la mise en service de ce pipeline.

Dans un retournement historique, quinze ans après la crise financière qui avait durci les relations entre l'Allemagne et la Grèce, Berlin pourrait aussi appeler Athènes à son secours. Selon des études menées en 2017 et 2018, près de

280 milliards de mètres cubes de gaz reposeraient au large de la Crète, soit cinquante fois la consommation actuelle de la Grèce.

Jugés à l'époque trop coûteux du point de vue financier et environnemental, les gisements alloués à un consortium composé de Total-Energies, ExxonMobil et Hellenic Petroleum, attirent de nouveaux investisseurs. Là aussi pourtant, les premières molécules de gaz ne sortiraient de terre qu'en 2025 ou 2026. Un horizon d'autant plus lointain que leur acheminement pose des problèmes géopolitiques en traversant des zones maritimes contestées entre la Grèce et la Turquie.

La question géopolitique est également saillante pour exploiter les 510 milliards de mètres cubes de gaz découverts à Chypre, soit cinq fois la consommation de l'Allemagne. Jusqu'à présent, la Turquie s'est opposée à la construction du gazoduc East Med reliant Chypre et Israël à la Grèce et à l'Italie. Faute de pouvoir compter sur le gaz scandinave ou méditerranéen avant 2023 ou 2024, l'Allemagne se prépare donc à un hiver difficile. ■

Nouvel espoir prudent d'un accord sur l'atome iranien

MULTILATÉRAL

Bruxelles étudie la réponse de Téhéran, transmise lundi, à ses propositions visant à ressusciter le traité dit JCPOA de 2015.

Yves Bourdillon
@yvesbourdillon

Cette fois, on semble vraiment dans les derniers mètres de l'ultime ligne droite. L'Union européenne a annoncé, mardi, étudier la réponse, transmise lundi soir, de l'Iran au « texte final » qu'elle lui avait communiqué début août visant à ressusciter le traité de 2015 sur le dossier nucléaire iranien.

Téhéran n'a pas communiqué de détails sur sa réponse et Bruxelles, qui précise agir en étroite liaison avec ses partenaires parties aux négociations, n'a rien divulgué pour sa part. Mais les « éléments de langage » transmis de part et d'autre ces derniers temps laissent augurer d'une réelle possibilité d'accord. Ce qui paraissait tenir du miracle il y a seulement deux mois.

Le baril de pétrole à la baisse

Alors que la réponse de Bruxelles est attendue d'ici à quelques jours, la prudence reste de mise toutefois au vu du nombre de sessions de négociations ces dix-huit derniers mois où un accord « vraiment imminent » était annoncé, pour ne pas aboutir finalement. Après plusieurs mois de blocage, les discussions avaient repris le 4 août à Vienne en vue de rétablir le traité dit JCPOA de 2015 entre d'une part l'Iran et d'autre part les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Allemagne et la Russie. Par ce traité, Téhéran acceptait un gel vérifiable de son programme nucléaire à visée vraisemblablement militaire, en échange d'un processus de réintégration internationale.

Ce qui permettrait à l'Iran d'exporter à terme les quelque 2,5 millions de barils par jour qu'il vendait avant que l'accord ne soit dénoncé unilatéralement par l'administration Trump en 2018. Une perspective qui a poussé le baril de pétrole à la baisse, lundi et mardi, à moins de 95 dollars. Un répit bienvenu pour les pays occidentaux où le prix à la pompe a flambé. Un accord ne se traduirait toutefois vraisemblablement pas par la livraison supplémentaire massive de pétrole iranien à court terme, pour des raisons techniques et logistiques.

Comme d'habitude avec l'Iran toutefois, la volonté affichée de conclure peut cacher

des chicanes de dernières minutes et Téhéran n'a d'ailleurs évoqué qu'une « ébauche du projet d'accord » avant d'affirmer que les États-Unis devaient encore « faire preuve de réalisme et flexibilité » sur trois points de blocage. Selon Téhéran, la délégation américaine aurait « verbalement exprimé sa flexibilité sur deux points mais cela devrait être inclus dans le texte de l'accord », tandis que la troisième question est liée à la garantie que le traité ne serait pas dénoncé unilatéralement par Washington, comme cela avait été fait sous l'administration Trump. Les États-Unis ont estimé qu'un retour dans l'accord de 2015 était possible si l'Iran abandonnait ses demandes « superflues ».

Les deux premiers points concernent la volonté iranienne de voir le corps politico-militaire des Gardiens de la révolution retiré de la liste des organisations terroristes internationales tenue par Washington, et les inquiétudes occidentales sur l'accumulation d'uranium par l'Iran.

L'Iran dispose d'une quantité suffisante, en théorie, pour produire une bombe.

Ce dernier, en réaction au rétablissement de sanctions américaines, a accumulé depuis deux ans 43 kg d'uranium enrichi à 60% en isotope 235, celui utilisé à la teneur de 90% dans les bombes nucléaires. Une quantité suffisante en théorie pour produire une bombe. Un rétablissement du traité JCPOA n'aurait de sens que si Téhéran acceptait de manière vérifiable de démonter le stock, ce qui ne l'empêcherait au demeurant pas de rester un pays dit « du seuil », c'est-à-dire possédant le savoir-faire et des équipements, notamment des centrifugeuses, pour produire si nécessaire une bombe atomique en quelques mois. Lui permettant alors de disposer d'une capacité de dissuasion sans encourir de risque de sanctions ni de raids visant ses installations.

Les puissances occidentales et l'Agence internationale de l'énergie atomique s'alarment aussi de ce que Téhéran a suspendu depuis le début de l'année la possibilité de mener des inspections sur ses sites nucléaires. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, a toutefois estimé que son pays était prêt à faire des concessions. Ce qui pourrait signaler un assouplissement de la position de Téhéran sur la question des inspections internationales de ses sites. ■

en bref

Nouveau départ de cargos de céréales ukrainiennes vers l'Afrique

CÉRÉALES Cinq nouveaux navires chargés de céréales ont pu quitter l'Ukraine mardi matin, dont un bateau affrété par le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU transportant du blé destiné à l'Éthiopie, ont annoncé les autorités turques, ukrainiennes et l'ONU. Il s'agit de la première cargaison de céréales destinée à l'Afrique depuis la reprise des exportations de céréales ukrainiennes au début du mois, dans le cadre de l'accord sur des couloirs maritimes sécurisés signé par la Russie et l'Ukraine sous l'égide des Nations unies et de la Turquie.

analyses



Le 18 mai 2022, à Paris, la commissaire-priseur Victoire Gineste met en vente un dessin de nu de Michel-Ange chez Christie's. Photo Emmanuel Dunand/AFP

Un marché de l'art à reconstruire

La récente enquête sur des trafics d'antiquités, qui a mené des Etats-Unis à l'Allemagne en passant par Genève et le Moyen-Orient pour aboutir à la France et au Louvre, montre bien que le marché de l'art s'est complètement internationalisé aujourd'hui. Deux modèles économiques s'y opposent : un marché à l'anglo-saxonne non régulé, totalement libéralisé, et qui se libéralise toujours plus, comme en témoignent les récentes décisions des autorités de la ville de New York ; et un marché régulé à la française.

Dans le premier, l'argent circule rapidement entre les galeries, les marchands et les maisons de vente, dans une spirale inflationniste et spéculative qui touche les plus belles pièces. L'art contemporain a détrôné les grandes œuvres du XVIII^e siècle, qui intéressent moins les grands amateurs.

La seule responsabilité qui pèse sur les acteurs consiste à faire tout ce qui n'est pas interdit, sous le contrôle des tribunaux, qui peuvent prononcer des peines très sévères, au bout de procès longs et coûteux pour les acheteurs ou les vendeurs lésés. Les exigences de conformité

formelles règnent en maître dans les maisons de vente, dont les experts sont salariés, et qui se livrent une vive concurrence pour attirer les œuvres qu'elles se font fort de vendre au meilleur prix, aux enchères, voire de gré à gré. Leur objectif : être des marques de luxe.

Les vingt premières maisons mondiales pèsent, en 2021, 56 % du marché mondial des objets d'art. La première maison française, Artcurial, est au 19^e rang. Les gains cumulés des deux premières Sotheby's et Christie's, 3,1 milliards, participent pour 29 % à la croissance du marché mondial en 2021, selon l'étude que vient de publier le conseil des ventes.

Avec 4 milliards d'euros, le marché des ventes français, plus modeste, mais quatrième mondial tout de même, a réalisé une belle performance, et les transactions sur les objets d'art et de collection ont frôlé les 2 milliards d'euros en 2021. Le premier semestre de 2022 montre une belle continuité, et la France demeure un grenier qui livre chaque année des pièces magnifiques, comme en témoignent les récentes ventes Lagerfeld ou Givenchy, et bientôt la vente Al-Thani.



LE POINT DE VUE

de Henri Paul

La France jouit d'un écosystème favorable : des marchands qualifiés, des experts indépendants et compétents, de grands musées généralistes et spécialistes, des maisons de vente réparties sur le territoire, animées par des professionnels responsables, des œuvres nombreuses et de qualité. Le conseil des ventes, autorité indépendante, en assure la régulation. Le Code de commerce régit les transactions, sous le contrôle des tribunaux, juges de leur régularité. Les contrôles sont multiples, une police spécialisée sur les biens culturels, des certificats exigés à l'exportation par les douanes et délivrés par le ministère de la Culture, un livre de police obligatoire pour toutes les transactions, la surveillance de Tracfin.

On ne connaît pas d'exemple d'une irrégularité, y compris à la déontologie des enchères, régie par un recueil d'obligations, qui n'ait été poursuivie et sanctionnée, si elle est soupçonnée. Mais elles sont rares : 1 % des réclamations portées au conseil des ventes ont donné lieu à poursuite en 2021 par le magistrat du parquet qui officie comme commissaire du gouvernement. Le doute s'installe néanmoins, avec les

« affaires » qui surgissent de temps en temps, et tout récemment encore. Que faut-il faire en France pour consolider la confiance ?

L'Etat ne doit pas fuir ses responsabilités. A lui d'utiliser les ressources extraordinaires que nous donne le numérique pour bâtir – enfin – une base de données des biens culturels interconnectée comportant des œuvres des collections publiques, des œuvres soumises aux certificats d'exportation, des documents du livre de police informatisé des marchands et des maisons de vente (la loi le prévoit mais elle n'est pas appliquée), des fichiers des services de police et des œuvres volées ou pillées.

Ce qui justifie ce chantier, ce sont les balbutiements de la recherche des biens volés, les trafics d'antiquités pillées sur les théâtres de guerre, et les multiples revendications d'Etats africains ou sud-américains qui veulent récupérer les biens majeurs de leur patrimoine.

La provenance des objets prend peu à peu le pas sur leur authenticité. Les musées sont questionnés : leur rôle éducatif et scientifique doit être revalorisé et ils doivent être sans défaut. Le rapport d'état des objets

doit s'imposer partout, et devenir une véritable carte d'identité numérisée, pour les œuvres muséales comme pour les objets mis sur le marché. Les conservateurs, les experts et les marchands doivent contribuer à cette tâche nationale pour que le marché français ne soit pas atteint par le soupçon.

L'Etat doit consolider la confiance en bâtissant une base de données des biens culturels interconnectée.

Le marché doit rester fluide pour permettre la circulation des œuvres à l'air libre et non pas sous le manteau. Il est important que ce projet français recueille l'adhésion des acteurs, et d'un ministère de la Culture dont c'est la première responsabilité.

Henri Paul est président du conseil des ventes volontaires, avocat à la Cour et président de chambre honoraire à la Cour des comptes.



DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

En Espagne, la douceur de vivre est en péril

« Les champs arides et craquelés que l'on aperçoit des fenêtres du train ressemblent à ceux de l'Afrique du Nord. » Dans la vaste région de Castille-et-León, les conséquences du dérèglement climatique sont désormais bien visibles. Elles sont à l'origine de la hausse des températures cet été, qui ont parfois atteint plus de 40 °C dans certaines régions espagnoles. Du jamais-vu.

Le journaliste du « Financial Times » dresse le portrait d'un pays qu'il a cherché à comprendre pendant douze mois d'itinérance, de Valence à Cadix, en passant par Madrid et Barcelone. Le verdict ? L'Espagne, « le pays le plus agréable du monde », est menacé par un cli-

mat de plus en plus aride, « le changement climatique risque de dévaster le pays », prévient le journaliste.

Lexode rural est, lui aussi, en train de changer la physiologie du pays : « Voici une image que je retiendrai de l'Espagne : une ferme inhabitée au toit rouge, perdue au milieu des friches, avec pour seul signe de présence humaine, au loin, quelques éoliennes. » Deux Espagne cohabitent. L'une est « presque vide », un cinquième du territoire espagnol ressemble désormais à un désert.

« Dans certains villages, il n'y a plus qu'une douzaine de retraités, sans aucun médecin. » De son côté, le gouvernement espagnol tente d'agir, de revitaliser le centre du

pays en louant des terrains à des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables. Une manière aussi d'accepter le fait que la tendance est irréversible. « Dans cinquante ans, y aura-t-il encore des habitants dans le centre du pays ? » s'interroge le « Financial Times. »

C'est en revanche une tout autre Espagne que l'on retrouve dans les métropoles. « La géographie économique du pays s'est réorganisée », Madrid est une ville en pleine croissance, elle est devenue « la Londres de l'Espagne ». La capitale espagnole concurrence désormais la vitalité de la métropole de Barcelone, en attirant des entreprises et en développant de nouveaux quartiers

d'affaires, capables de « rivaliser avec Miami, pour devenir la capitale du monde hispanophone », ajoute le journaliste. « On pourrait croire que le climat est la priorité absolue d'un pays chaud et sec, mais en fait... les Espagnols passent plus de temps à discuter de l'unité nationale », s'étonne le journaliste britannique.

Il évoque notamment le « grand traumatisme de l'Espagne moderne », provoqué par le référendum pour l'indépendance de la Catalogne en 2017, qui continue de hanter l'Espagne, qu'il qualifiait jusqu'à récemment de pays « le plus doux du monde ». Un pays qu'il espère retrouver bientôt. — **Rania Gabel**

opinions

Suivez toute l'actualité
des festivals sur lesechos.fr

LE POINT
DE VUE

de Florent Bergeret

L'indépendance de l'UE
en matière d'hydrogène
vert est un mirage

Entre son ambition de neutralité climatique et sa volonté de s'émanciper rapidement du gaz russe, l'Union européenne a fait de l'hydrogène décarboné un axe majeur de sa politique énergétique. Elle affiche un objectif, à 2030, de consommation annuelle de 20 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable : la moitié produite en Europe, l'autre moitié importée. Les pays de l'UE affichent un fort volontarisme pour bâtir des capacités d'électrolyse, aujourd'hui quasi inexistantes. Les intentions sont louables mais sont-elles réalistes ?

L'engouement pour l'hydrogène renouvelable est parfaitement justifié. Aujourd'hui produit à partir de gaz naturel, l'hydrogène est une matière première essentielle (chimie, pétrochimie, raffineries, engrais, etc.). Chercher à substituer cet hydrogène très émetteur de CO₂ par un hydrogène produit à partir d'énergie renouvelable est souhaitable et nécessaire. C'est aussi un très bon vecteur de décarbonation de la mobilité lourde, qui n'en est qu'à ses débuts : on compte 30.000 véhicules fonctionnant à l'hydrogène dans le monde, contre 1,5 milliard de véhicules thermiques ! Ce volontarisme risque pourtant de se heurter à quelques principes de réalité.

Premièrement, ne penser hydrogène renouvelable que par le prisme de l'électrolyse de l'eau est trop réducteur : de même qu'il n'y a pas qu'une source d'électricité renouvelable, les technologies pour produire de l'hydrogène renouvelable sont – et seront – nombreuses : à partir de résidus de bois, de rémanents agricoles, de biogaz, de déchets,

d'eaux usées de l'industrie agroalimentaire... Autant de technologies qui, à des degrés de maturité différents, sont tout sauf de la science-fiction. Elles offrent la perspective d'un mix de production d'hydrogène renouvelable plus équilibré et plus résilient. Dans cette course contre la montre, il ne faut détourner ni l'attention ni les soutiens des technologies alternatives.

Deuxièmement, la capacité de l'Europe à produire la moitié de l'hydrogène renouvelable qu'elle consommera n'est pas réaliste : pour atteindre l'objectif à 2030 de 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable produites, les pays européens vont devoir produire un supplément d'électricité renouvelable correspondant à 25 % de plus que la production déjà nécessaire pour remplacer l'électricité fossile et absorber l'augmentation de la consommation.

Les technologies pour
produire de l'hydrogène
renouvelable sont
– et seront – nombreuses.

De plus, la compétitivité de l'hydrogène renouvelable repose sur d'importants effets d'échelle. Or, si depuis 2018, les records sont régulièrement dépassés dans la construction des plus gros électrolyseurs européens, la marche pour atteindre les 150 GW nécessaires est très haute : on voit mal comment les pays de l'UE vont pouvoir atteindre l'objectif affiché. D'autant que pour produire de l'hydrogène renouvelable à partir d'élec-

tricité renouvelable, l'Europe n'est pas la mieux placée. Qu'il s'agisse de solaire ou d'éolien, l'Europe ne pourra pas fournir une électricité renouvelable compétitive pour alimenter les électrolyseurs. Prenons l'exemple des camions à hydrogène renouvelable : pour que ce carburant soit au même prix que le diesel, il faudrait que l'électricité renouvelable soit à 15 euros du mégawatt-heure (MWh). C'est ce qu'on trouve de plus compétitif en Espagne, où le solaire est abondant. En France, c'est environ 50 euros du MWh.

L'Europe va donc devoir aller chercher ailleurs l'essentiel de son hydrogène renouvelable. Dans des pays aux meilleures ressources renouvelables (solaire et éolien surtout) et avec de plus grands effets d'échelle pour produire à des coûts compétitifs : Australie, Moyen-Orient, Afrique ou Etats-Unis. Certains l'ont compris, comme l'Allemagne, qui a conclu des accords avec le Maroc et la Namibie, mais aussi la France, qui a inclus un volet hydrogène renouvelable dans son accord de coopération énergétique avec les Emirats arabes unis.

Enjeu européen est donc moins de chercher l'indépendance que de travailler à la diversification de ses modes de production locaux et de ses importations en hydrogène renouvelable. Sans retomber dans les dépendances qui fragilisent aujourd'hui sa sécurité énergétique.

Florent Bergeret est directeur de la stratégie et des investissements de Kourou France, fondateur et président de Hyliquo et Carbonloop.

LE POINT
DE VUE

de Natanael Wright

Préservons
le compte personnel
de formation

Depuis la création du compte personnel de formation (CPF) en 2015, les Français se sont emparés de la possibilité de développer leurs compétences, sans avoir à recueillir l'assentiment de leur employeur. Le succès est spectaculaire : 4,6 millions de dossiers de formation ont été financés par le CPF, dont plus de 2 millions en 2021.

Pourtant, des voix s'élèvent pour brider le CPF et douter de sa soutenabilité au regard de la situation financière de France compétences, l'organe public chargé de sa gestion. La Cour des comptes indique que l'opérateur a enregistré un déficit de 3,2 milliards en 2021 qui pourrait atteindre 5,9 milliards en 2022. Les magistrats ont donc appelé à réduire la voilure. De même, le recours abusif au démarchage en ligne ou téléphonique a pu lasser les Français et susciter un désir de corseter le CPF. Ce serait toutefois une erreur historique et un contresens économique, car l'objectif du plein-emploi affiché par le président de la République dépend de l'effort de formation. Alors que six dirigeants sur dix souffrent de tensions de recrutement selon la Banque de France, l'accès à la formation tout au long de la vie doit être sauvegardé.

Si la formation initiale a une incidence directe sur l'accès à l'emploi, la formation continue permet d'accompagner les mutations du monde du travail. Un bon niveau d'anglais ou des compétences numériques sont devenus par exemple un prérequis. Notre compétitivité globale résulte de la maîtrise de ces

compétences. Une étude du cabinet Asterès a ainsi établi une corrélation entre l'augmentation du multilinguisme et l'amélioration de la balance commerciale, notre faiblesse depuis vingt ans. Une hausse de 1 % du nombre de multilingues en France permettrait d'exporter 4,5 milliards d'euros de biens et services supplémentaires ! Pour l'individu, la maîtrise d'une langue étrangère permet un gain de 4.300 euros de plus par an.

Alors que six dirigeants
sur dix souffrent
de tensions
de recrutement, selon
la Banque de France,
l'accès à la formation
tout au long de la vie
doit être sauvegardé.

Le CPF constitue également un vecteur de progrès social : il permet de davantage de cols-bleus d'enrichir leurs compétences, quand cela semblait auparavant l'apanage des seuls cols blancs. Se former, c'est aussi se donner la possibilité de se reconverter au mitan de sa vie, comme l'envisagent aujourd'hui beaucoup de nos concitoyens. Le CPF permet d'accompagner cette quête de sens et de liberté que la crise sanitaire a accentuée. Il est donc capital de le développer alors qu'une écrasante majorité des 38,8 millions de personnes titulaires d'un CPF n'y ont pas encore eu recours.

Pour assurer sa soutenabilité, des améliorations doivent bien sûr être envisagées. Il faut d'abord mieux cibler les formations éligibles, en lien avec les besoins réels des entreprises. La lutte contre la fraude et le démarchage abusif doit aussi être menée vigoureusement. Par ailleurs, depuis janvier dernier, la certification Qualiopi permet de sélectionner, sur la base de 32 critères de qualité, les organismes qui peuvent bénéficier de financement dans le cadre du CPF. Les premiers effets de cette mesure vont vite permettre de séparer le bon grain de l'ivraie. Si besoin, les critères de certification pourront encore être durcis. Enfin, la question financière demeure centrale, comme l'a soulignée la Cour des comptes. Ne faut-il pas envisager d'instaurer un reste à charge, à l'image des pratiques dans le secteur de la santé, afin de mieux répartir les coûts du CPF et de responsabiliser les Français face à l'acte pédagogique ?

La nécessité de la transition écologique, couplée à la révolution numérique dont nous n'avons pas encore vu tous les effets, va exiger un immense effort d'adaptation de nos économies et des travailleurs qui les composent. Le CPF est un puissant vecteur de transformation plébiscité par les actifs : développons-le plutôt que de le restreindre ! C'est lui qui nous permettra de construire l'économie de la connaissance et de l'écologie qui s'imposera demain.

Natanael Wright est président de Wall Street English France.

cinéma

De l'intérêt limité du cri
des crustacés

Adrien Gombeaud
@AdrienGombeaud

FILM AMÉRICAIN
Là où chantent
les écrevisses

d'Olivia Newman.
Avec Daisy Edgar-Jones,
David Strathairn,
Harris Dickinson. 2 h 05.

Premier roman de Delia Owens, « Là où chantent les écrevisses » est un récent phénomène d'édition vendu à 18 millions d'exemplaires. Sans tarder, Reese Witherspoon a décidé de produire son adaptation. On devinera sans mal ce qui a pu séduire la comédienne productrice. Les premières images du film nous renvoient en effet aux tout débuts de Reese Witherspoon.

Native de la Nouvelle-Orléans, cette petite blonde énergique est apparue au cinéma en 1991, dans « Un été en Louisiane ». « Là où chantent les écrevisses » se déroule dans les mêmes paysages marécageux et à la même époque que le film de Robert Mulligan... Malheureusement, Olivia Newman ne trouvera jamais la même inspiration.

Marais de conte de fées

Nous sommes en Caroline du Nord, au milieu des années 1950. Abandonnée par ses parents, Kya n'a jamais été à l'école. Elle grandit seule, dans une cabane perdue parmi les marécages, en vendant des moules au magasin du coin. Dans la bourgade voisine, elle est l'objet de toutes les rumeurs, entre mépris, rejet et fascination. Aussi, lorsqu'un jeune bourgeois avec qui elle entretenait une

liaison est retrouvé mort au pied d'une tour de guet, tous les soupçons se portent vers Kya. Tom Milton, un vieil avocat intègre et droit, accepte de prendre sa défense. Il va devoir remonter dans la vie tourmentée

de celle que les commères du coin surnomment la « Fille des marais »...

Repérée sur Netflix avec « Mon premier combat », Olivia Newman fait ici ses débuts sur grand écran. En ouverture, la cinéaste survole au drone une vaste étendue d'eau, piquetée de fleurs et peuplée d'oiseaux bigarrés. Monde rêvé, sans moustique, sans danger ; clichés d'un Sud cultivé sous serre. Ce décor évoluera à peine au cours de deux heures de métrage enlisées dans des marais de conte de fées. Passée son exposition, « Là où chantent les écrevisses » devient un film de procès à la construction assez classique, où les plaidoiries s'évaporent en flash-back.

Actrice britannique découverte dans la série « Normal People », Daisy Edgar-Jones ne parviendra pas à sauver son héroïne de la mièvrerie des images. On pourra, à la rigueur, se raccrocher à l'attachante prestation de David Strathairn, qui imite James Stewart en grand humaniste au costume blanc. Enfin, au générique tombe « Carolina », une ballade langoureuse de Taylor Swift qui exprime en trois minutes toute la sueur et le mystère dont ce film est dépourvu. ■



Révélation de la série « Normal People », Daisy Edgar-Jones s'égare dans les marais kitsch « où chantent les écrevisses ». Photo Michele K Short / 2022 CTMG

Le vertige des apparences

Olivier De Bruyn
@OlivierBruyn

FILM CHILIEN
La Veronica

de Leonardo Medel.
Avec Mariana Di
Girolamo, Antonia Giesen,
Ariel Mateluna... 1 h 40.

Signe des temps : l'influence considérable des réseaux sociaux sur nos existences inspire les

cinéastes. Ces dernières années, plusieurs metteurs en scène, dans des registres divers, ont ainsi signé des films passionnants sur le sujet : le duo Gustave Kervern et Benoît Delépine avec « Effacer l'historique », Laurent Cantet avec « Arthur Rambo », Eric Lartigau avec « #Jesuslà »... A son tour, le réalisateur chilien Leonardo Medel s'essaie à l'exercice avec « La Veronica », une fiction acide sur l'utilisation à haute dose des « réseaux » et le vertige qu'elle suscite.

Le tout-à-l'égo

Veronica Lara, l'héroïne qui donne son nom au film, doit sa notoriété à son époux, un footballeur célèbre, et, surtout, à ses « prestations » sur la Toile, où elle raconte son quotidien de mannequin en détail, pour la plus grande joie d'un nombre incalculable de « followers »... Prête à tout pour faire prospérer son statut d'influenceuse et devenir l'égérie de nouvelles marques de luxe, Veronica ne recule devant aucune outrance et n'hésite pas, le cas échéant, à exploiter ses proches pour faire parler d'elle sur les réseaux. Son existence futile et

artificielle se voit bouleversée en profondeur quand une enquête policière révèle qu'elle est peut-être responsable de la mort de son premier enfant.

Pour dresser le portrait de cette héroïne exaspérante et, à travers elle, celui d'une époque soumise au culte de l'image, Leonardo Medel choisit un dispositif radical : « La Veronica » est entièrement constitué de plans sur... Veronica, comme si le film cherchait à épouser les caractéristiques formelles des réseaux. Il n'en est évidemment rien et tout l'intérêt de cette fiction décapante réside dans la distance instaurée par le cinéaste qui, par la précision du cadre, la causticité des dialogues et la durée des scènes, cherche à décrire, dit-il, « une existence spectrale où tout est représentation de soi ».

Cinéaste cinéophile et admirateur, entre autres, du « Jeanne d'Arc » de Dreyer et de « Persona », de Bergman, Leonardo Medel, dans « La Veronica », s'adonne à un troublant exercice de style sur le visage de son héroïne (incarnée par Mariana Di Girolamo), la révélation du film « Ema » de Pablo Larraín) et à un vertigineux jeu de massacre sur les faux-semblants de la modernité et des nouvelles formes de communication. Un film troublant qui, malgré ses longueurs, s'impose comme l'une des bonnes surprises de l'été. ■

Guantánamo, une île judiciaire dans l'île

Depuis vingt ans, le nom de l'enclave américaine à la pointe sud-est de Cuba se confond avec celui de sa prison d'exception, ouverte dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. La base militaire y a pourtant 120 ans d'histoire.

De bon matin, quand le soleil donne du côté de la North East Gate, les grillages scintillants permettent de tracer la frontière entre la base navale de Guantánamo Bay et « real Cuba » – le « vrai Cuba », comme les militaires appellent cet endroit où ils ne sont jamais allés. Dès que le soleil monte un peu plus haut, les lignes s'effacent dans la succession de collines ourlées. Vingt ans après l'arrivée des premiers « combattants ennemis » à Guantánamo, les herbes folles ont pris possession du premier camp de détention X Ray, mais le quartier du « Camp Justice », où s'administre la justice militaire, ressemble toujours à un provisoire qui dure. Derrière le petit mur maçonné et planté de drapeaux où les télévisions du monde entier ont toutes posé un jour leurs caméras, des dizaines de maisonnettes individuelles blanches sont en train de pousser, qui hébergeront bientôt les avocats et le personnel. Rien de définitif, mais toujours des chantiers.

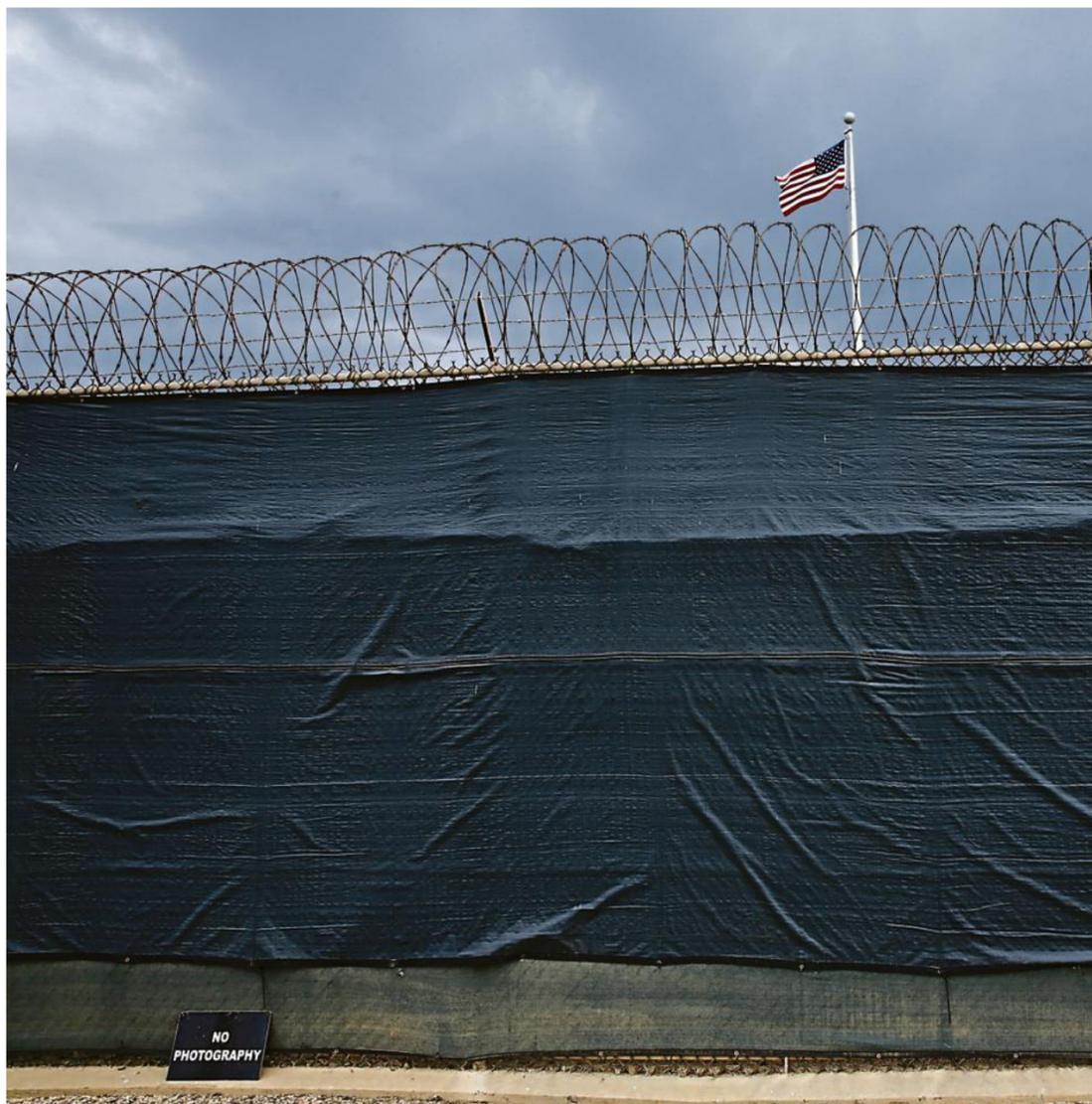
Pour disposer à demeure des centaines de prisonniers capturés dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont choisi le site de Guantánamo Bay à dessein : la base est aux portes des Etats-Unis (Miami est à 800 kilomètres à vol d'oiseau) sans y être ; dans un pays communiste plus facile à ignorer qu'un allié qui pourrait s'offusquer ; moins loin que la base de Guam perdue au milieu du Pacifique. « Territoire souverain d'un Etat hostile, il offrait au personnel militaire américain l'immunité juridique et diplomatique », résume Jonathan Hansen, auteur de « Guantánamo, an american history » (Hill and Wang). « Le moins pire endroit », acte à l'époque le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld. Sur la base, les militaires américains parlent toujours de Guantánamo Bay comme d'une île. Une île dans l'île, un territoire d'exception pour une justice qui ne l'est pas moins. Une « zone de non-droit », a dénoncé Michael Ratner, qui fut le président du Centre pour les droits constitutionnels (CCR) et à l'origine d'une victoire à la Cour suprême pour les droits des détenus.

Une « zone de non-droit », a dénoncé Michael Ratner, qui fut le président du Centre pour les droits constitutionnels.

La présence américaine à Guantánamo Bay a pourtant précédé d'un siècle la réputation qui lui est désormais accolée. Le 10 décembre 1903 à midi, à bord de « L'USS Kearsage » au milieu de la baie, le lieutenant commandant W.H. Allen devient le premier commandant de la base navale américaine de 115 km² (un peu plus grand que Paris). Quelques mois plus tôt, La Havane et Washington ont signé un accord qui assoit la présence américaine au sud-est de l'île, stratégique contrepartie pour des Etats-Unis qui viennent de bouter les Espagnols hors de Cuba.

Ballet des navires

Chaque fois qu'il le peut, Samuel White assiste à 8 heures au lever des couleurs en face du quartier général qu'il dirige. La tête rasée et le visage hâlé par un soleil persistant, le capitaine de la Navy montre volontiers aux visiteurs croisés le jeune faucon qui se fonde sur une branche, et les piverts endémiques qui siphonnent le fronton en bois de son QG. Il a aussi en photo la fleur de cactus qui ne s'ouvre qu'à l'aube et quelques semaines par an, et de petits serpents locaux. Si vous ne les dérangez pas, est-il promis, ils ne viendront pas vous embêter. Les animaux sont plus faciles à photographier que les paysages : un séjour à la base de « Guantá-



La base du site de Guantánamo Bay est aux portes des Etats-Unis (Miami est à 800 kilomètres à vol d'oiseau) sans y être ; elle se trouve dans un pays communiste plus facile à ignorer qu'un allié qui pourrait s'offusquer. Photo Lucas Jackson/Reuters

namo Bay, perle des Antilles », est d'abord une longue liste d'interdits, qui va de « a » à « v » sur la liste fournie au départ de la base aérienne d'Andrews, près de Washington. Pas les antennes, pas le blockhaus, pas les citernes... La parole officielle est limitée et découragée par les procédures, les téléphones exclus du tribunal, les dessins ne peuvent représenter les forces de sécurité. « En tant qu'ethnologue, ce qui m'a le plus frappé en rencontrant physiquement la baie de Guantánamo – ce fameux trou noir juridique – c'est que, contrairement au discours international et à mes attentes, Gitmo [le nom donné par les Américains, en référence à l'acronyme GTMO de la base, NDLR] était rempli à ras bord de lois, de règles, de règlements et de directives », écrit Kjersti Lohne, une chercheuse norvégienne venue observer des ONG lors d'auditions judiciaires il y a quelques années.

Depuis son QG qui surplombe la baie, Samuel White pilote le ballet des navires américains qui croisent dans la mer des Caraïbes – du « USS Billings » qui traque le trafic de drogue au cutter rapide des Coast Guards. Il supervise aussi les travaux incessants, d'une route à refaire au nouveau quartier général de la police et des pompiers à construire. Il faut aussi surveiller les troupes, s'assurer que tout le monde rentre dans

ses quartiers le soir après le pub irlandais ou le bowling – le numéro du service de reconduite à bon port est affiché.

Il n'a toutefois pas la partie la plus sensible : la prison est sous la houlette du brigadier général de l'US Army Lance Okamura, tandis que le Bureau des commissions militaires (qui supervise le « Camp Justice ») est dirigé par Jeffrey Wood. Depuis la pandémie et son confinement de 500 jours, aucune demande de visite de journalistes pour visiter le centre de détention n'a toutefois été acceptée – mais ils sont conviés à assister aux auditions d'avant-procès.

La vie à Guantánamo Bay est un flux incessant de départs et d'arrivées. Les jeunes soldats déployés en célibataire restent neuf mois sur place ; les plus haut gradés enchaînent deux à trois ans de service. Pour qui n'y est pas détenu, la vie n'est pas désagréable. La baie s'enfoncé profondément le long d'une côte découpée, laissant la place à de multiples petites plages (Glass Beach, Girl Scout Beach...) et à des « cay » – des îlots – qui agrémentent les sorties en petit bateau à moteur ou en kayak. Janvier et février sont les meilleurs mois, assurent les « escortes » motorisées qui conduisent les visiteurs étrangers pendant leur séjour sur la base. En juin il fait déjà 32 degrés, ressentit 38, et les moustiques attaquent furieusement quand le soleil baisse. Sur cette base où tout est « quatre fois plus

cher à construire et dix fois plus long », une école à 65 millions de dollars vient de sortir de terre, pour les 250 à 300 enfants arrivés dans le paquetage de leurs parents. Une douzaine de bébés y naissent même chaque année. « Les enfants prospèrent sur cette île, ils ont une autonomie qu'ils n'auraient pas ailleurs aux Etats-Unis », assure Charlene Ohliger, sur le départ après plusieurs années à gérer le petit hôpital à l'allure coloniale. L'organisation des loisirs est prise en charge par l'armée, spectacle de magie compris. Et le culte est assuré dans une jolie église blanche en bois, ceinturée d'un bâtiment pour accueillir toutes les pratiques – gospel, mormons, prière islamique, protestants, catholiques...

Une part non négociable de l'Amérique a été importée pour rendre la vie quotidienne plus agréable : un Subway en face du magasin de souvenirs, et un McDonald's qui sert de point de ralliement, concentré de la vie locale : on peut y trouver au même moment un avocat de la Navy en bermuda venu chercher 8 cafés pour ses collègues, les gardiens tatoués dont les muscles font presque craquer leur tee-shirt JTF (Joint Task Force, le détachement interarmes qui gère le centre de détention), et des traducteurs qui devisent en arabe. Seule touche caraïbe sur la base, un restaurant jamaïcain de « jerk chicken » coupé à la machette s'installe le week-end sur Rasta Hill, entre une photo de Bob Marley et un calendrier fané illustré d'une fille dénudée. Des 6.000 personnes qui vivent sur place, ceux qui restent le plus longtemps sont souvent ces « ressortissants étrangers » : les Jamaïcains

– Kingston est à 30 minutes en avion – et les Philippines, qui fournissent la main-d'œuvre pour faire tourner le supermarché et les quelques hôtels. « Il faut bien travailler et les Philippines sont travailleurs », dit l'un d'entre eux. La paie n'est pas très bonne, bien inférieure à ce qu'un Américain pourrait réclamer, « mais quand même bien meilleure qu'aux Philippines ».

L'intérêt s'estompe

Finis les employés cubains et les virées dans le village de Caimanera, à quelques kilomètres au nord de la base : avec l'hostilité croissante entre Washington et la Havane puis la révolution castriste de 1959 (Cuba n'encaisse plus le loyer américain de quelques milliers de dollars annuels en signe de protestation diplomatique), les rares Cubains franchissant la « frontière » n'ont bientôt plus été que ceux cherchant refuge aux Etats-Unis. Ils sont encore une vingtaine à y vivre discrètement derrière l'hôpital.

Finis les employés cubains et les virées dans le village de Caimanera, les rares Cubains franchissant la « frontière » n'ont bientôt plus été que ceux cherchant refuge aux Etats-Unis.

A Washington, les politiques américains discutent encore de l'avenir de Guantánamo, que l'ancien président Barack Obama n'a pas réussi à fermer et que Joe Biden manipule avec prudence. En décembre dernier, le sénateur démocrate Dick Durbin a présidé une audition intitulée : « Fermer Guantánamo : mettre fin à 20 ans d'injustice », comme celle qu'il avait déjà organisée sur le même thème, huit ans auparavant. « L'histoire de Guantánamo est l'histoire d'une nation qui s'est égarée. Une histoire de justice retardée et refusée, encore et encore – non seulement pour les détenus, mais aussi pour les victimes du 11 Septembre et leurs proches », a-t-il protesté en préambule.

Les Etats-Unis acceptent sans trop y penser un coût par prisonnier qui enfle à mesure du transfert des détenus – il y a toujours 1.500 militaires assignés au centre de détention pour désormais 36 détenus (sur les 780 qui y sont passés). L'intérêt pour Guantánamo s'estompe malgré tout au fil des transferts vers des pays d'accueil de prisonniers pour la plupart jamais accusés. Les ONG envoient désormais aux auditions au « Camp Justice » de jeunes diplômés en droit qui viennent observer cette forme étrange du « non-droit » américain – Judicial Watch et l'Indiana School of Law en ce début juin. Le turn-over des avocats militaires et civils s'accélère aussi. « Les grands avocats civils, qui venaient un temps pour défendre des cas parce que c'était prestigieux, sont partis », note un ancien militaire.

Journaliste au « New York Times », Carol Rosenberg est la dernière représentante des médias à couvrir l'intégralité des auditions de Guantánamo, à tenir le registre des détenus et à traquer aux Archives nationales des photographies désormais déclassifiées. Le camp X Ray sera peut-être aussi préservé au nom de la mémoire collective – il était question de le détruire. « Mon endroit préféré est le ferry entre l'aéroport et Camp Justice, parce qu'il y a une petite brise », racontait à son arrivée sur la base début juin un membre de la troupe judiciaire. « Et le meilleur moment est le ferry du retour », jugeait-il bon de préciser. ■

Demain Ceuta et Melilla, deux confettis d'Europe en Afrique du Nord

Le meilleur ami de Poutine

Faut-il voir l'influence de Moscou dans la chute du gouvernement de Mario Draghi à l'orée de l'été ? Tous les regards se portent vers Silvio Berlusconi, grand admirateur du maître du Kremlin de longue date. Les deux hommes ont longtemps été mus par une estime réciproque. Retour sur la manière dont les hommes du « Cavaliere » ont aidé le chef du Kremlin à renforcer son pouvoir sur les médias russes.

Le pouvoir de bâtir et de détruire appartient aux tsars. Les liens entre Milan et Moscou remontent à la Renaissance. N'est-ce pas l'architecte Pietro Antonio Solari qui a construit la fameuse tour de l'horloge du Kremlin, en 1491, à la demande d'Ivan III, le premier tsar de Russie ? Lorsque le journaliste américain Alan Friedman, l'un des meilleurs connaisseurs de l'Italie contemporaine, à la fois biographe des Agnelli et de Berlusconi, s'est rendu sur la Place rouge en 2014, il ne s'attendait pas à un tel mélange de luxe et d'architecture néoclassique : frises dorées, poignées en or ciselées, lustres en cristal, tapisseries de prix... L'entrée de Vladimir Poutine dans la Salle de la cheminée, au cœur du Kremlin, lui fit l'effet d'une décharge électrique. Le chasseur d'ours accueille l'ancien correspondant du « Financial Times » en Italie avec un zeste de froideur. Très vite, il se détend. Parler de son ami Silvio est un plaisir. Presque un devoir...

« Vladimir, c'est véritablement une personne sensible, un homme animé de sentiments profonds, toujours respectueux d'autrui. C'est un homme bien, un homme fin. »

SILVIO BERLUSCONI

« Berlusconi est l'homme politique qui est resté au pouvoir le plus longtemps dans l'histoire italienne de l'après-guerre [...]. Entre nous, il y a une relation personnelle qui s'est établie, une relation très cordiale », lâche le nouveau tsar en jouant avec le fil de son oreillette (1). Il ne tarit pas d'éloges sur son ami Silvio « qui occupera une place parfaitement respectable dans l'histoire italienne ». Comment oublier

ces scènes mémorables, où les deux compères, hilares, se disputaient le micro, en bras de chemise, sur la Costa Smeralda, dans la luxueuse villa de Porto Rotondo, en Sardaigne, en 2003. Ou se livraient à des concours de chapkas improvisés, à l'occasion de la signature d'importants contrats gaziers... Vingt ans plus tard, le temps de l'insouciance et des effusions est révolu. Le « Cavaliere » n'a-t-il pas, prudemment, renoncé à briguer la présidence de la République italienne, en janvier 2022, au moment même où son « ami » Vladimir préparait l'invasion de l'Ukraine ?

L'axe Codignoni-Kovaltchouk

Déçu et peiné. » A 85 ans, Silvio Berlusconi s'est même déclaré, le 9 avril 2022, « profondément déçu par le comportement de Vladimir Poutine, qui a pris une très grave responsabilité face au monde entier ». « Il m'avait toujours semblé être un démocrate et un homme de paix », a ajouté le « Cavaliere », avec un zeste de candeur, lors d'une réunion publique de son parti Forza Italia, à Rome. Le pouvoir a mal vieilli au Kremlin. C'est ainsi : même les vieux couples les plus soudés finissent parfois par éclater. Or, les relations entre Poutine et Berlusconi sont anciennes et solides.

Un homme a joué un rôle clé dans la relation entre le président russe et le fondateur de Forza Italia. Un homme discret, affable, souriant... qui est mort, à Moscou, en août 2021, à 73 ans. Dans les années 1980, c'est lui qui avait été chargé par Silvio Berlusconi de piloter le délicat dossier de la création de la première chaîne de télévision privée en France, La Cinq, créée avec Jérôme Seydoux. Souvent en coulisses, Angelo Codignoni se voit confier la création des clubs de Forza Italia, à l'origine du nouveau parti de Silvio Berlusconi, à partir de 1993, au côté de Marcello dell'Utri. Une mission de confiance : il s'agit de quadriller le pays en créant 8.000 clubs dans les communes de la péninsule. Le « mage de la publicité » s'y attelle avec succès avant d'hériter de la présidence de la chaîne sportive Eurosport de 1996

à 2006 et devenir le représentant de Silvio Berlusconi pour le lancement de La Cinq en France.

Lorsque Poutine est invité par Silvio Berlusconi à sa villa Certosa, en Sardaigne, à l'été 2003, le milliardaire italien lui présente son bras droit comme un « génie de la télévision ». Plus tard, Angelo Codignoni créera sa propre société de conseil, Acceleration Management, à Montecarlo, puis s'installera en Russie. L'homme de l'international du groupe Fininvest de Silvio Berlusconi jouit à l'époque de la réputation de « mage de la télévision et de la publicité ». C'est exactement ce dont a besoin le nouveau chef du Kremlin depuis son élection, en mars 2000, à la présidence de la Russie. Le nouveau tsar a besoin de renforcer son pouvoir sur les médias russes.

« Je suis profondément déçu par le comportement de Vladimir Poutine, qui a pris une très grave responsabilité face au monde entier. »

SILVIO BERLUSCONI

En se rapprochant de Rossiya Bank, la banque des « copains » de Vladimir Poutine, dirigée par l'oligarque Iouri Valentinovitch Kovaltchouk, Angelo Codignoni va œuvrer à la bonne cause. En 2011, il devient coprésident de CTC Media, la principale société de radiodiffusion indépendante située à Moscou, et se verra même conférer la citoyenneté russe par Poutine en 2016. Selon les journalistes italiens Jacopo Iacoboni et Gianluca Paolucci, auteurs d'un essai remarqué sur la présence des oligarques russes en Italie (2), publié en 2021, avant l'invasion de l'Ukraine, Kovaltchouk, le banquier et grand ami historique de Poutine, est devenu « le point de référence du

monde lié à Silvio Berlusconi » en Russie. « Vladimir est exactement le contraire de son image, du portrait que les médias occidentaux ont brossé de lui. C'est véritablement une personne sensible, un homme animé de sentiments profonds, toujours respectueux d'autrui. C'est un homme bien, un homme fin », confie Silvio Berlusconi à Alan Friedman en 2014 (« Silvio Berlusconi, My Way », Alan Friedman, Editions Michel Lafon, 2015). Il est vrai qu'il a une vraie alchimie entre les deux hommes, malgré leurs seize ans d'écart. Tout remonte à 2003, lorsque le « Cavaliere » a été l'invité d'honneur de Poutine dans sa datcha privée, près de Zavidovo, à cent kilomètres au nord de Moscou.

En pleine crise irakienne, Berlusconi cherche à jouer un rôle de médiateur entre Poutine et George W. Bush. Quoi qu'il en soit, le courant passe entre l'ancien membre du KGB et le self-made-man, fervent anticommuniste. Entre 2011 et 2013, les deux chefs de gouvernement vont battre le record des visites bilatérales italo-russes en se rencontrant huit fois en moins de trois ans. Vladimir envoie même ses filles passer leurs vacances dans la somptueuse villa La Certosa de Silvio, en Sardaigne. Pour Valentino Valentini, conseiller de Berlusconi, c'est la dimension de l'entrepreneur qui a séduit Poutine. Entre 1994, date à laquelle Silvio Berlusconi forme son premier gouvernement, et 2014, les échanges commerciaux entre les deux pays ont été multipliés par dix, de 4,4 à 46 milliards de dollars.

Les câbles WikiLeaks

« Quels investissements personnels ont pu guider les choix de Berlusconi et de Poutine en matière de politique étrangère ? » En apparence incongrue, selon les câbles révélés par WikiLeaks, la question fut bien posée, en novembre 2010, par un télégramme envoyé par le département d'Etat dirigé, à l'époque par Hillary Clinton, à la méga-ambassade américaine, à Rome, via Venetio. Sans compter les « fêtes sauvages » organisées par le « Cavaliere » dans sa villa de Porto Rotondo, en Sardaigne.

Douze ans après, la question reste entière. Certes, en 2009, l'ambassadeur de Géorgie à Rome avait informé les Américains que Poutine avait promis à Berlusconi un pourcentage des profits sur les projets de gazoducs développés par Gazprom en coordination avec ENI, le groupe pétrolier italien. Mais Silvio Berlusconi a toujours nié cette idée. « De la pure fiction », s'insurge l'entourage de Berlusconi. Si l'Italie reste très dépendante du gaz russe, Mario Draghi a tout fait pour réduire de 40 % à 25 % la part du gaz russe dans ses importations de gaz – l'Italie importe 95 % du gaz qu'elle consomme – quitte à remettre en cause les accords historiques noués entre Gazprom et ENI en 2006.

« Silvio s'investit corps et âme dans tout ce qu'il fait », confiera, de son côté, Vladimir Poutine, au journaliste américain Alan Friedman, avec « un léger rire moqueur ». Surtout, le « Tsar » n'est pas dupe. S'il admire la « franchise » de Silvio Berlusconi, il n'oublie pas que c'est un « euro-atlantiste » et qu'il sera toujours d'une grande prudence, « plutôt que de s'opposer aux décisions de l'Otan ou de l'Union européenne ». Au fond, ce qu'il admire le plus chez le « Cavaliere », c'est sa longévité politique et l'« alchimie positive » avec ses concitoyens. « Quatre fois président du Conseil ! » Même aux yeux de celui qui a régné d'une main de fer sur le Kremlin pendant plus de vingt ans, c'est un exploit.

(1) « My Way, Silvio Berlusconi se raconte à Alan Friedman », Editions Michel Lafon, RCS Libri, 2015.

(2) « Oligarques, Comment les amis de Poutine sont en train d'acheter l'Italie », Editori Laterza, 2021, Jacopo Iacoboni et Gianluca Paolucci.



Février 2003. Vladimir Poutine montre un livre sur sa datcha de Zavidovo à Silvio Berlusconi. Présentée comme une simple « maison rurale » par le pouvoir, la résidence d'Etat a fait l'objet d'une enquête de l'opposant Alexeï Navalny montrant un « palais ». Photo Viktor Korotayev/AP/Sipa

Demain
« Sua Emittenza » et la France,
de Mitterrand à Bolloré



« Canicule » par Anaïs Lefebvre pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Climat : Biden brandit l'arme du crédit d'impôt

L'adoption par le Congrès de la loi de « réduction de l'inflation » est, malgré toutes les imperfections du texte, une bonne nouvelle en cet été de forte volatilité des prix de l'énergie, de sécheresse mondiale et de persistance du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Cette loi marque pour la première fois un engagement ferme des Etats-Unis à financer le développement des énergies renouvelables, l'achat de véhicules électriques, l'investissement dans la recherche de nouvelles technologies. Au total 370 milliards calibrés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays de 40 % d'ici à 2030.

Le contrat est simplissime. Après des décennies de débats, après avoir même inventé la notion de taxe carbone ou de réduction quotas de production de CO₂, l'Etat américain finit par utiliser l'arme classique des incitations fiscales. Pas d'objectifs chiffrés contraignant les pétroliers à investir dans la

production de renouvelables sur le long terme. Les incitations doivent permettre aux industriels d'adapter leur offre. Dont acte.

Cela ne veut pas dire que le chemin sera facile. Les usines de production de voitures électriques les plus avancées technologiquement sont largement basées en Chine. Tirant les leçons de ce qui s'était passé dans le domaine du photovoltaïque, Joe Biden a donc prévu une contrainte de taille. Pour bénéficier des 7.500 dollars de subventions, la voiture devra sortir d'une usine américaine et être dotée d'une batterie produite localement. Une mesure néanmoins débattue car 70 % des modèles vendus outre-Atlantique



Par Julie Chauveau

Aucun républicain n'a voulu signer le texte, ce qui n'est pas bon signe.

ne seraient pas éligibles au crédit d'impôt.

L'Europe a déjà dénoncé une mesure discriminatoire considérant qu'elle serait incompatible avec les règles de l'OMC. Devant l'immensité de la tâche à accomplir, qu'il s'agisse de transformer l'ensemble des sous-traitants auto ou de bâtir des réseaux de recharge électrique, les barrières transfrontalières ne sont pas souhaitables. Qu'ils soient contraignants ou non, les objectifs doivent être garantis sur le long terme par les pouvoirs publics. Or aucun républicain n'a voulu signer le texte, ce qui n'est pas bon signe. Pourtant l'inaction n'est pas envisageable. La nouvelle loi américaine en prend acte et c'est le message qu'envoie Washington. Quant à savoir si cette législation promue en grande pompe par la Maison-Blanche produira les effets espérés, la réponse n'interviendra pas avant plusieurs années.

Lire nos informations
Pages 12-13

DERNIÈRE HEURE

Interpellation après le braquage d'une boutique de luxe à la voiture-bélier

FAIT DIVERS - Un homme, soupçonné d'un braquage à la voiture-bélier contre une boutique de luxe dans la nuit de lundi à mardi à Paris, a été interpellé peu après les faits dans la Seine alors qu'il tentait de fuir la police. Le suspect, âgé de 24 ans avait foncé avec une voiture contre la vitrine de l'enseigne Valentino, rue Saint-Honoré, pour voler une trentaine de sacs à main. Il avait ensuite tenté de fuir la police en plongeant dans la Seine.

Un pyromane arrêté et placé en hôpital psychiatrique

INCENDIE - Un homme de 40 ans interpellé dimanche pour avoir déclenché deux départs de feu dans la forêt de Chiberta à Anglet, sur la côte basque, a été hospitalisé d'office en service psychiatrique. L'homme, au casier judiciaire vierge, avait agressé un chauffeur de bus quelques jours plus tôt à Biarritz. Le 30 juillet 2020, un incendie d'origine criminelle, pour lequel un adolescent est mis en examen, avait ravagé 167 hectares de cette même forêt. Cinq maisons avaient été détruites sans faire de victime.

Kenya : l'élection du nouveau président déjà contestée

AFRIQUE - William Ruto, vice-président du Kenya, a été déclaré lundi vainqueur de l'élection présidentielle du 9 août. Mais son opposant, Raila Odinga, a assuré mardi qu'il emploierait « toutes les options légales » disponibles pour contester sa défaite. « Ce à quoi nous avons assisté hier est une parodie et un mépris évident de la Constitution », a déclaré le candidat malheureux. A l'annonce des résultats, de violentes manifestations ont éclaté avant que le calme ne revienne mardi.

L'Europe du Nord cible à nouveau la Russie

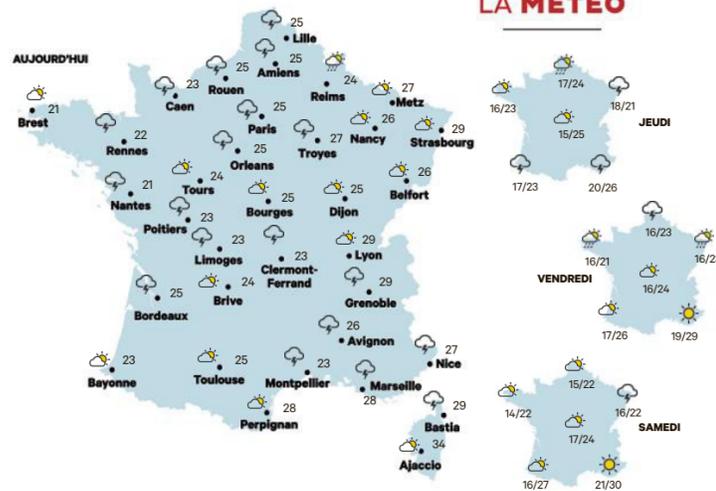
DIPLOMATIE - En représailles à la guerre en Ukraine, l'Europe du Nord a adopté de nouvelles mesures contre la Russie. Mardi, la Finlande a indiqué qu'elle réduirait fortement les visas accordés aux touristes russes à partir du 1^{er} septembre, pour diviser par dix le nombre actuel. En parallèle, l'Estonie a retiré un mémorial à la gloire des soldats soviétiques de 1941-1945, arguant que la Russie l'utilisait à des fins haineuses. Des centaines d'autres monuments pourraient être enlevés, mais cela divise les Estoniens.

LA PHOTO DU JOUR



L'ARMÉE FRANÇAISE N'EST PLUS PRÉSENTE AU MALI Les derniers soldats français présents au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane ont quitté le pays et sont désormais rebasés au Niger, a annoncé l'état-major des Armées françaises. Un convoi d'une cinquantaine de véhicules blindés, composé en majorité de légionnaires et de parachutistes d'infanterie de Marine, a quitté Gao avant de franchir les 200 km qui séparaient le camp de l'armée française de la frontière nigérienne. La France était engagée au Mali depuis 2013. Les derniers éléments présents étaient regroupés autour de Gao, comme sur cette photo de décembre 2021 où une patrouille de Barkhane sillonne le village de Guintou. Photo Thomas Coex/AFP

LA MÉTÉO



LA MEILLEURE
INFO MÉTÉO



Décodez le monde d'après



30%
de crédit d'impôt
pour tout
l'abonnement
d'un an*

Abonnez-vous
abonnement.lesechos.fr/credit-impot

LesEchos
Prenez un temps d'avance

*Voir les conditions d'éligibilité sur <http://abonnement.lesechos.fr>

Les Echos

Entreprises & Marchés

CAC 40
6.592,58 points
0,3444 %

DOW JONES
34.119,02 points
0,6092 %

EURO/DOLLAR
1,0174 \$
0,1033 %

ONCE D'OR
1.774,85 \$
-0,0985 %

PÉTROLE (BRENT)
92,86 \$
-0,6526 %

Mercredi 17 août 2022
www.lesechos.fr

DEVICES | EUR/GBP 0,8416 | EUR/JPY 136,7165 | EUR/CHF 0,9672 | GBP/USD 1,209 | USD/JPY 134,414 | USD/CHF 0,9506 TAUX | €STER -0,088 | EURIBOR 3 MOIS 0,339 | OAT 10 ANS 1,3967 | T-BONDS 10 ANS 2,8984

American Airlines s'offre une part de rêve supersonique

AVIATION

Le vol supersonique se vend toujours bien aux Etats-Unis. Du moins sur le papier. American Airlines a ainsi annoncé ce mardi, son intention d'acquiescer 20 exemplaires, plus 40 options, du futur avion de ligne supersonique, en cours de développement par la « start-up » américaine Boom Supersonic.

C'est cinq exemplaires de plus que sa grande rivale United, qui avait passé commande de 15 supersoniques à Boom en juin 2021. Ce qui permet à American Airlines de se faire un peu de publicité, en se félicitant par avance de devenir la compagnie américaine la plus investie dans les futurs voyages supersoniques. Selon elle, ces supersoniques permettront de relier Miami à Londres en moins de cinq heures et Los Angeles/Honolulu en trois heures.

Des doutes sur la viabilité du projet

Toutefois, cette annonce ne dissipe pas vraiment les doutes sur la viabilité du projet Boom, dévoilé pour la première fois en 2017 au salon aéronautique du Bourget. Cette annonce intervient trois semaines après le salon aéronautique de Farnborough, qui avait été l'occasion pour Boom de présenter une nouvelle version remaniée de son futur supersonique, baptisé « Overture ».

Dans cette dernière version, qui n'est encore qu'au stade de l'avion de papier, l'« Overture » est toujours censé pouvoir transporter entre 65 et 80 passagers à Mach 1,7, sur une distance maximale de 7.871 km. Et son entrée en service est toujours prévue pour 2029. Toutefois, comparé à la version « vendue » à United il y a un an, ainsi qu'à Japan Airlines et Virgin Atlantic en 2017, l'« Overture » est passé de trois à quatre moteurs. Son fuselage a également été revu et profondément modifié. Et une version militaire, conçue en partenariat



L'« Overture » en cours de développement par Boom Supersonic est censé entrer en service en 2029.

avec Collins Aerospace, est désormais à l'ordre du jour...

En revanche, Boom Supersonic n'a toujours pas indiqué quels moteurs équiperaient ses supersoniques. Ni comment il espérait concilier les voyages supersoniques avec la réduction des émissions sonores et de CO₂. Pour l'heure, son prototype de jet d'affaires, dévoilé en 2020 mais qui n'a toujours pas volé, utilise un moteur d'avion

L'« Overture » devrait pouvoir transporter entre 65 et 80 passagers à Mach 1,7, sur une distance maximale de 7.871 km.

de chasse GE J85-15 totalement inadapté à des vols commerciaux.

Les vols supersoniques restent en effet interdits au-dessus des terres et sont soumis aux mêmes contraintes environnementales que les appareils subsoniques, ce qui limite également les possibilités de vols commerciaux au-dessus des mers. Le Concorde n'aurait probablement plus le droit de voler aujourd'hui. — B. T.

Le propriétaire de Juicy Couture s'offre l'enseigne de mode Ted Baker

PRÊT-À-PORTER

Ted Baker est désormais fixé sur son sort. Authentic Brands (ABG), propriétaire des marques Juicy Couture, Forever 21 ou encore Reebok, a annoncé, ce mardi, avoir accepté de racheter l'enseigne de mode britannique. Prix de la transaction : 211 millions de livres, soit près de 250 millions d'euros.

Le dossier était en attente depuis plusieurs mois. L'accord doit encore être validé lors de l'assemblée générale des actionnaires. Il a néanmoins reçu l'aval du conseil d'administration et d'une majorité d'actionnaires.

Les marchés ont réservé un accueil favorable à la nouvelle. L'action de la marque, fondée en 1987, s'envolait de 17,08 % à 109,00 pence à la mi-séance, dopée par un prix de rachat proposé à 110 pence par titre, soit une prime d'environ 18 % par rapport au cours de clôture lundi.

Un spécialiste du rachat des marques en difficulté

L'accord reste toutefois bien en deçà des 160 pence par titre qu'espérait le groupe en mai, alors que plusieurs repreneurs potentiels s'étaient manifestés. Avant même le lancement officiel de son processus de vente, la chaîne de mode connue pour ses costumes et chemises aux détails excentriques était courtisée. Le fonds Sycamore s'était notamment intéressé de près à l'avenir de la marque. Les premières propositions avaient été rejetées. Pour le conseil d'administration de la société, elles sous-évaluaient « considérablement » Ted Baker.

Le groupe de mode britannique est en crise depuis plusieurs années, accumulant les pertes et frappé par un scandale de harcèlement sexuel impliquant le fondateur.

Le 4 avril, à la suite de ces diverses propositions de rachats, la marque, qui compte quelque 400 magasins et emplacements, avait fait le choix de lancer un processus de vente formel. Cette quête d'un repreneur a suscité « un intérêt mondial », s'est félicitée mardi Helena Feltham, présidente par intérim du conseil d'administration.

Les administrateurs de Ted Baker considèrent que les termes de l'acquisition par ABG « sont justes et raisonnables », indique la société dans un communiqué. Le groupe de mode britannique est en crise depuis plusieurs années, accumulant les pertes et frappé par un scandale de harcèlement sexuel impliquant le fondateur Ray Kelvin, qui a entraîné sa démission et celle du reste de l'équipe dirigeante d'alors en 2019.

En août, Authentic Brands, qui s'est fait une spécialité du rachat de marques en difficulté ces dernières années, avait repris Reebok à Adidas pour 2,1 milliards d'euros. Le groupe revendique plus de 300.000 points de vente et des ventes de 21 milliards de dollars au total dans ses différentes enseignes. Elle estime qu'il existe « des opportunités de croissance significatives pour Ted Baker en Amérique du Nord ».

— T. C.

Le supercycle des semi-conducteurs entamé par l'inflation

PUCES Alors que leur marché promettait de doubler de taille sur la décennie en cours, de nombreux fabricants de semi-conducteurs vont devoir faire le dos rond dans les prochains mois. A l'image du numéro un mondial taïwanais TSMC, du sud-coréen Samsung, du chinois SMIC et de l'américain Intel, les champions du secteur ont profité de leurs publications financières estivales pour alerter les investisseurs sur la détérioration de leur carnet de commandes à une période de l'année traditionnellement très porteuse.

// PAGE 16

Les talibans créent une grave crise financière en Afghanistan

MONNAIE Un an après l'arrivée au pouvoir des talibans, l'Afghanistan connaît une grave crise financière sur fond d'inflation et de faillites en chaîne. Son économie s'est effondrée, entraînant avec elle sa monnaie et son système bancaire. Le gel des avoirs de la banque centrale d'Afghanistan, placés à l'étranger, la rend impuissante pour restaurer la stabilité monétaire et rétablir la confiance. Les Etats-Unis redoutent que la restitution des sommes bloquées ne finance des activités illicites ou préjudiciables à la sécurité des pays occidentaux.

// PAGE 21

Philips : Frans van Houten cède sa place de PDG à son second, Roy Jakobs

ÉLECTRONIQUE

Philips va changer de direction. La marque néerlandaise a annoncé ce mardi le départ surprise de l'actuel PDG, Frans van Houten, à la tête de l'entreprise depuis douze ans. Il laissera sa place au mois d'octobre à Roy Jakobs, jusqu'à présent vice-président exécutif et chargé des activités de soins connectés depuis deux ans. « Le conseil de surveillance et l'actuel directeur général de Philips, Frans van Houten, ont convenu qu'avec la fin de son troisième mandat en vue, le moment était venu de procéder à un changement de direction », note Philips. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendra le 30 septembre afin de nommer officiellement le nouveau dirigeant.

Un nouveau PDG déjà confronté à la crise

Roy Jakobs a rejoint Philips en 2010 et a occupé divers postes comme celui de directeur marketing au Moyen-Orient. Auparavant, l'homme de 48 ans a occupé des postes de direction chez le pétrolier

anglo-néerlandais Shell ou l'éditeur scientifique Reed Elsevier.

Au cours de l'année 2020, en pleine crise de Covid-19 et alors qu'il vient de prendre la direction de la branche santé connectée du groupe, Roy Jakobs est confronté à une crise de rappel d'appareils contre l'apnée du sommeil. Au total, 5,2 millions de ventilateurs et respirateurs défectueux, dont 374.000 en France, sont rappelés. L'entreprise déploie un plan de remplacement d'ampleur.

A la tête du groupe depuis le début des années 2010, Frans van Houten a, quant à lui, participé à transformer le conglomérat Philips, autrefois tentaculaire, en un spécialiste des soins de santé. Philips se concentre désormais sur l'imagerie médicale, les équipements de surveillance et de diagnostic. Une restructuration qui s'est traduite par la vente de certaines branches mais aussi la suppression de milliers d'emplois entre 2011 et 2012.

— E. K. avec agences

Lire « Crible »
Page 26

LES ENTREPRISES CITÉES

Activision 16	Boom Supersonic 11	Infinion 16	Niantic 16	Shopify 13
Airbus 26	Canal+ 17	Intel 11, 16	NXP 16	SMIC 11, 16
Alphabet 13	Carrefour 26	Ledger 20	Pedimental 16	Starz 17
Amazon 17	Danone 26	Lemonade 20	Petroleum 13	STMicroelectronics 16
American Airlines 11	Disney+ 17	Lyzi 20	Reed Elsevier 11	Take-Two 16
Apple 17	Engie 26	McKinsey 13	Roku 17	Thales 26
ArcelorMittal 26	ESPN+ 17	Meta 13	Safran Power 16	TSMC 11, 16
Authentic Brands 16	Exxon 13	Micron 16	Units 18	Unity 16
ABG 11	Google 17	Microsoft 16	Samsung 16	United 11
Biolabo 18	H&M 14	Monolith 20	Sanofi 26	Unity 16
Bitpanda 20	Hulu 17	Netflix 17	Shell 11	YouTube 17

Etats-Unis : l'industrie prête à se saisir du plan Biden pour le climat

- Le président américain devait signer mardi soir l'« Inflation Reduction Act ».
- La loi consacre 370 milliards de dollars sur dix ans à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Elle dope les incitations à verdir l'activité des constructeurs automobiles, du transport aérien ou des producteurs d'énergie.

ENVIRONNEMENT

Véronique Le Billon
 @VLeBillon
 —Bureau de New York

L'affaire a finalement été réglée en moins d'un mois. Après un vote express au Congrès, Joe Biden devait promulguer mardi soir à la Maison-Blanche l'Inflation Reduction Act, une loi qui s'avère être, d'abord, un vaste plan pour le climat. Le texte, fruit de long mois de négociations, prévoit quelque 370 milliards de dollars (364 milliards d'euros) de crédits ces dix prochaines années pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du deuxième pollueur mondial – derrière la Chine. Il doit permettre de crédibiliser la promesse de la Maison-Blanche de les réduire de 50 à 52% d'ici 2030 (par rapport à 2005).

« Après des décennies de travail sans relâche pour que ces investissements en faveur du climat, de l'emploi et de la justice soient adoptés par le Congrès, et après des décennies de campagnes dévouées menées par une assemblée de mouvements, nous avons enfin remporté une victoire décisive », a salué dans un communiqué Ramon Cruz, le président de Sierra Club, l'une des grandes asso-

ciations environnementales. La loi « change la donne en matière de décarbonisation aux Etats-Unis », estime aussi le cabinet Rhodium Group. « Le paquet dans son ensemble permet de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre des Etats-Unis de 32 à 42 % par rapport aux niveaux de 2005 en 2030, contre 24 à 35 % sans ce paquet », assure-t-il dans une note.

Les Etats-Unis, qui émettent quelque 5.500 millions de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par an, devraient réduire de 660 millions de tonnes supplémentaires avec les mesures de la loi IRA, selon son scénario central. Une prévision jugée crédible par Energy Innovation. « Avec des mesures supplémentaires de la part de l'exécutif et des Etats, les Etats-Unis pourraient atteindre de manière réaliste leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris », juge le cercle de réflexion.

Vaste projet d'ingénierie financière

Du coup de pouce à l'achat d'une voiture électrique ou d'une pompe à chaleur à la gestion active des forêts en passant par le développement d'une production d'électricité encore fortement carbonée, la loi apporte des solutions à de nombreuses sources de pollution. Des

solutions pour l'essentiel financier : pour pouvoir être adoptée à la majorité simple – aucun républicain n'a voulu voter en sa faveur –, le projet de loi devait s'en tenir à des mesures budgétaires. Il ressemble donc en fin de compte à un vaste projet d'ingénierie financière, avec pour fil rouge des mécanismes de crédits d'impôts prolongés, amplifiés ou assouplis.

Les subventions aux investissements verts ont vocation, au passage, à tenter de remodeler le paysage industriel et social. Les crédits d'impôts pourront ainsi être un peu gonflés si les équipements sont made in USA, s'ils sont réalisés dans certaines régions moins riches ou très dépendantes des énergies fossiles. « Le nouveau crédit 45X pour la fabrication de cellules solaires, de wafers, de modules, etc. change la donne et stimulera la fabrication de produits solaires aux Etats-Unis à un degré qui n'est peut-être pas encore pleinement apprécié », estime notamment le cabinet Hogan Lovells, dans une note. Conditionné à l'assemblage en Amérique du Nord, le crédit d'impôt à l'achat d'une voiture verte irrite, à l'inverse, les Européens.

La loi tente aussi de donner un start-up et aux industriels de la visibilité pour développer des pistes de

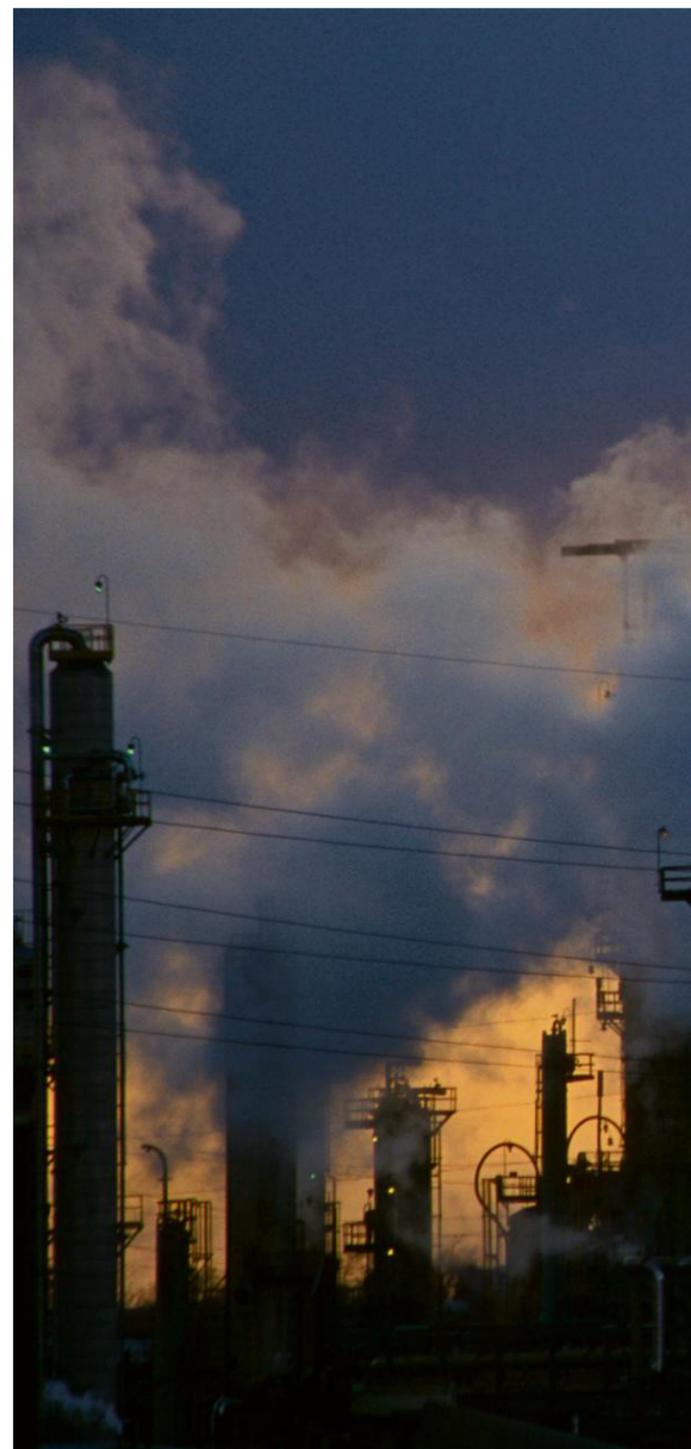
décarbonation de l'économie. Elle dope notamment le soutien aux futurs carburants « propres » ou à l'hydrogène vert (non issu du gaz), ainsi qu'au captage du carbone dans l'air. De quoi créer « créer les conditions de marché nécessaires à l'expansion de ces industries naissantes au niveau requis pour maintenir la dynamique de la décarbonisation dans les années 2030 et au-delà », note Rhodium.

Concessions démocrates

Dans un pays encore dominé par le pétrole et le gaz, et qui a paradoxalement réduit jusqu'ici ses émissions de CO₂ grâce au gaz de schiste (en chassant une partie du charbon), les démocrates ont aussi dû faire quelques concessions.

Pour obtenir l'accord clé du sénateur Joe Manchin, élu de l'Etat charbonnier de Virginie-Occidentale, la courte majorité démocrate a accepté de soutenir un projet de gazoduc, et de faciliter l'ouverture de nouvelles concessions sur les terres fédérales pour le pétrole et le gaz. Pour autant, ces entorses n'auront qu'un impact négatif marginal, assure Energy Innovation.

Lire l'éditorial de Julie Chauveau
 Page 10



Les constructeurs américains grands gagnants de l'aide aux voitures électriques

Pour voir leurs véhicules subventionnés, les constructeurs étrangers devront quant à eux produire sur place.

Anne Feitz
 @afeitz

Dans l'automobile, certains industriels rient et d'autres pleurent. Car les dispositions du volet climat de l'« Inflation Reduction Act », ratifié par Joe Biden mardi, n'auront pas le même impact sur tous. Principal sujet de leur attention, la révision des conditions d'octroi du crédit d'impôt de 7.500 dollars (7.380 euros) accordé aux acheteurs de voitures électriques. Celui-ci était réservé jusqu'à présent aux 200.000 premiers véhicules électriques d'un même fabricant : ce plafond sera supprimé, et le crédit d'impôt prolongé pendant dix ans. Ce qui permettra à Tesla et à General Motors, qui l'avaient atteint ou s'en approchaient, d'en faire à nouveau bénéficier leurs clients, et pour longtemps.

Ce crédit d'impôt sera soumis à conditions. Il sera réservé aux véhicules les moins chers (moins de 55.000 dollars pour une berline et moins de 80.000 dollars pour un pick-up ou un SUV), et aux acheteurs bénéficiant d'un revenu imposable inférieur à 150.000 dollars (300.000 dollars pour un couple). « Il y a une vraie volonté d'inclusion, en rendant le véhicule

électrique accessible au plus grand nombre, et surtout à ceux qui en ont le plus besoin », commente Bertrand Rakoto, expert de l'automobile chez Ducker, à Détroit.

Par ailleurs, seuls les véhicules assemblés aux Etats-Unis seront désormais éligibles. Des contraintes sur la provenance des batteries (et des matériaux qui les composent) seront aussi incluses progressivement. Destinées à favoriser la production locale et à s'affranchir de la Chine, ces mesures ont d'ores et déjà provoqué de vives réactions. L'Union européenne les a jugées incompatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), car « discriminatoire pour les constructeurs étrangers ».

Pour le moment, la plupart des modèles de voitures à batterie disponibles outre-Atlantique ne remplissent pas les conditions nécessaires. Selon l'Alliance pour l'innovation automobile (qui

représente aux Etats-Unis les géants General Motors, Ford, Volkswagen ou Toyota), 70% des modèles électriques et hybrides rechargeables n'y seront plus éligibles dès la signature de la loi. Et toujours selon cet organisme, aucun ne le sera plus début 2023, lorsque les contraintes sur la provenance des batteries entreront en vigueur.

De fait, seuls Tesla, General Motors et Ford (qui totalisent 80% des 471.000 voitures électriques vendues aux Etats-Unis en 2021) produisent des véhicules éligibles encore aujourd'hui, assemblés sur place. Ceux des start-up comme Lucid ou Rivian dépassent les seuils de prix autorisés. Et les constructeurs étrangers qui vendent des voitures à batterie dans le pays, comme Volkswagen (avec ses marques Porsche ou Audi), Nissan, Hyundai Kia, BMW ou Mercedes, sont rares à les produire sur place.

Relocalisations en vue

C'est le cas de la Leaf de Nissan : le constructeur japonais, qui s'approchait du seuil des 200.000 voitures électriques rendant caduc le crédit d'impôt, va pouvoir continuer à en bénéficier sur sa citadine. Mais pas sur l'Ariya, qu'il s'apprête à lancer outre-Atlantique. Audi, Hyundai/Kia et Porsche ont de leur côté déjà annoncé que leurs véhicules allaient perdre leur éligibilité aussitôt la loi signée. La plupart des constructeurs étrangers, mais aussi Lucid et Rivian, ont proposé à

leurs clients de signer des contrats contraignants sur les véhicules en commande, leur permettant de bénéficier de l'ancien dispositif jusqu'à la signature de la loi.

A plus long terme, la législation devrait favoriser les relocalisations de production. « C'est un exemple intéressant de politique industrielle, peu courante aux Etats-Unis, qui permettra aussi de créer une chaîne de valeur locale sur la batterie », commente Philippe Houchois, analyste chez Jefferies.

Bonus abandonné

Certains constructeurs n'ont pas attendu ces nouvelles dispositions. Volkswagen a déjà annoncé son intention d'assembler son SUV familial ID4 outre-Atlantique à compter de l'an prochain. « Et les constructeurs japonais ou coréens ont aussi des projets en ce sens, indique Bertrand Rakoto. La tendance va s'accélérer avec cette politique, qui s'inscrit dans la durée. »

Ayant fixé en 2021 un objectif de 50% de voitures neuves zéro émission (100% électrique, hybride rechargeable ou hydrogène) vendues en 2030, l'administration Biden avait déjà cherché à favoriser les « Big Three » – Ford, General Motors et Chrysler (groupe Stellantis) – en tentant d'instaurer un bonus de 4.500 dollars, réservé à l'achat de voitures électriques assemblées par des salariés syndiqués. La mesure avait été abandonnée face au tollé provoqué. ■

Les compagnies aériennes vert se verront accorder un

La loi de réduction de l'inflation américaine instaure un crédit d'impôt pour les compagnies aériennes qui recourent à des carburants permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Solveig Godeluck
 @Solwii
 —Bureau de New York

Inciter les compagnies aériennes et les possesseurs de jets privés à « carbuver » un peu plus vert. Cela fait partie des mesures de l'ex-plan « Build Back Better » du président américain Joe Biden qui ont été sauvegardées à la suite de la cure de minceur imposée à ce texte par le Congrès. Le projet de loi de réduction de l'inflation promulgué mardi consacre la création d'un crédit d'impôt ad hoc, pendant trois ans, de 2025 à 2027.

Les Etats-Unis espèrent réduire d'au moins 30% la consommation de leurs avions d'ici à 2050, en soutenant massivement le développement des carburants non fossiles. De son côté, l'Europe a fixé un objectif de 5% de carburant vert dans les avions en 2030.

Cependant, de part et d'autre de l'Atlantique, les méthodes diffèrent. Les Etats-Unis ont opté pour l'incitation, avec ce nouveau crédit d'impôt, plus 300 millions de dollars de financements pour la recherche, la production et la distri-

bution. L'Europe, elle, a instauré un calendrier obligatoire d'atteinte des objectifs : 2% en 2025, puis 6% en 2030, 20% en 2035, 37% en 2040, 54% en 2045 et 85% en 2050.

Les compagnies européennes ont des raisons de jalouser leurs concurrentes américaines qui vont bénéficier d'un avantage compétitif. Mais à l'inverse, il n'est pas certain que trois ans de subventions permettront aux Etats-Unis de faire lever sur l'industrie pour atteindre des objectifs climatiques de longue haleine.

Le crédit d'impôt américain de 1,50 à 1,75 dollar par gallon s'appliquera au carburant vert (SAF, ou « sustainable aviation fuel »), qui permet de réduire d'au moins 50% les émissions de gaz à effet de serre par rapport au kérosène. Cette performance énergétique est calculée sur tout le cycle de vie du carburant, y compris la phase de production, car c'est cela qui fait la différence avec le carburant fossile.

Innover dans la motorisation

Le carburant vert peut être issu du recyclage des huiles de cuisson, de compost forestier, de déchets alimentaires, ou plus rarement d'hydrogène et de CO₂ capturés dans l'atmosphère. Il est mélangé au kérosène à dose homéopathique – moins de 1%.

Son développement commercial est entravé par un prix élevé, des technologies balbutiantes, des

« Il y a une vraie volonté d'inclusion, en rendant le véhicule électrique accessible au plus grand nombre. »

BERTRAND RAKOTO
 Expert automobile



La raffinerie Marathon Petroleum Corporation de Détroit, dans le Michigan. Les États-Unis se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 50 à 52 % à l'horizon 2030 par rapport à 2005.

Photo Jim West/Report Digital-RÉA

privilégiant le kérosène coup de pouce fiscal

capacités de production restreintes. En effet, le gallon vert est en moyenne deux fois et demie plus cher que le gallon de carburant classique, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA). C'est bien l'obstacle que prétendent lever les crédits d'impôts.

Par ailleurs, les moteurs actuels ne peuvent fonctionner réglementairement avec plus de 50 % de SAF. Mais Airbus et Boeing planchent sur la question, et se sont fixé pour objectif d'atteindre des motorisations certifiées 100 % SAF en 2030.

Dernier obstacle, et non des moindres, le goulet d'étranglement de la production. Selon l'administration du Congrès américain, qui

signale une difficulté à rassembler les informations sur le sujet, une seule usine produisait en mars du SAF sur le sol américain. En 2021, 5,1 millions de gallons de carburant renouvelable ont été produits pour une consommation totale de 9,9 milliards de gallons par les compagnies aériennes opérant sur le territoire.

L'année dernière, Joe Biden a fixé le cap pour les industriels américains : produire 3 milliards de gallons de SAF en 2040, soit environ 16 % de la consommation de kérosène aux États-Unis en 2019. Pour y parvenir, l'actuel plan d'investissement n'est sans doute qu'un début. ■



Eric Pierroni/AFP

Aux États-Unis, les compagnies récalcitrantes en matière de carburant vert ne seront pas pénalisées comme en Europe.

Le Congrès veut encourager le captage de CO₂

Les crédits d'impôt pour développer les projets de capture et de stockage du carbone sont dopés par la nouvelle loi de réduction de l'inflation. L'effort est notamment mis sur les projets cherchant à extraire directement du carbone dans l'air.

Au pays du pétrole roi, les résistances sont fortes pour enclencher la décrue des combustibles fossiles. D'Exxon à Occidental Petroleum, des pétroliers explorent donc depuis des années une autre piste pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : le captage du CO₂ (« carbon removal »). Éliminer des tonnes de carbone en les capturant à la sortie des usines ou même directement dans l'air : les projets de « gestion du carbone » se multiplient, et sont de plus en plus soutenus financièrement.

Le volet climat de la loi de réduction de l'inflation (IRA) promulguée mardi par Joe Biden augmente considérablement les crédits d'impôt pour y parvenir – y compris pour réutiliser le carbone dans les puits de pétrole. Et parmi les différentes technologies, le captage direct du CO₂ dans l'air est celle qui va recevoir le plus gros coup de pouce : jusqu'à 180 dollars la tonne.

Pour bénéficier des crédits d'impôts, la loi assouplit en outre

ses conditions. « Aujourd'hui, la plus grande installation de captage dans l'air ("direct air capture") élimine 4.000 tonnes de CO₂ par an. L'IRA réduit le seuil d'éligibilité à 1.000 tonnes de CO₂ par an, ce qui va rendre le crédit d'impôt accessible à un plus grand nombre de start-up et fournir une source de revenus pour les plus petits projets », note Carbon180, une ONG spécialisée sur le sujet de l'élimination du carbone.

Selon le cabinet Rhodium, les mesures inscrites dans la loi pour capter le carbone permettront, à l'horizon 2030, de supprimer 84 millions de tonnes d'équivalent CO₂ de plus que ce qui était envisageable sans ce texte – et à comparer aux quelque 5.500 millions (nets) de tonnes métriques émises.

L'administration américaine a commencé à la fin des années 2000 à financer des programmes de recherche autour de la séquestration de carbone, notamment pour limiter la pollution des innombrables centrales au charbon.

3,5

MILLIARDS DE DOLLARS
Le montant du projet de création de « hubs » régionaux de captage de CO₂.

La Californie envisage de prolonger sa dernière centrale nucléaire

Le gouverneur, Gavin Newsom, envisage de sauver la centrale nucléaire de Diablo Canyon, qui devait fermer dans trois ans. Le parlement californien a voté une réserve stratégique de 75 millions de dollars qui pourrait être utilisée à cet effet.

Hortense Goulard
@HortenseGoulard
—Correspondante à San Francisco

Le débat s'accélère en Californie sur la prolongation de la durée de vie de la centrale nucléaire de Diablo Canyon. Le gouverneur a envoyé au Parlement californien un projet de loi qui justifie cette option par l'accélération du réchauffement climatique qui augmente la demande en énergie et dégrade les capacités de sources de production. Après des années de polémique, la voie semble se libérer pour le prolongement de la vie de la centrale.

La centrale de Diablo Canyon est située sur la plage d'Avila, à mi-chemin entre San Francisco et Los Angeles. Ses deux réacteurs, protégés par des dômes, se dressent au bord de l'océan Pacifique. Elle fournit environ 10 % de l'électricité consommée en Californie.

Vagues de chaleur

Diablo Canyon est censée fermer ses portes en deux étapes, entre 2024 et 2025, en vertu d'un accord signé il y a six ans par des militants écologistes, des travailleurs et la compagnie d'électricité PG&E. Mais le gouverneur démocrate de Californie envisage de prolonger son existence de cinq ans. Fin juin, le parlement californien a validé un projet de loi sur l'énergie qui met de côté 75 millions de dollars (74 millions d'euros) pour prolonger la vie de centrales électriques. Le texte a été approuvé par le gouverneur Gavin Newsom qui a promis que cette somme ne

serait utilisée « que lors d'événements extrêmes comme des vagues de chaleur et seulement en dernier recours ».

Cette somme pourrait être utilisée pour prolonger la vie de la centrale nucléaire, dont le premier réacteur doit fermer en 2024 et le deuxième en 2025. Selon John Laird, un élu démocrate de Californie, le gouverneur a voulu garder l'option d'utiliser cette somme pour sauver Diablo Canyon, sans s'y engager pour autant. Le projet législatif envisage de repousser ces échéances d'au moins cinq ans, au-delà de 2029.

L'opinion publique californienne a évolué, ces dernières années, sur la question du nucléaire, selon une étude réalisée par UC Berkeley. Près de la moitié (44 %) des électeurs soutient désormais la construction de nouvelles centrales, tandis que 37 % s'y opposent. De même, 39 % d'entre eux sont contre la fermeture prochaine de Diablo Canyon et 33 % y sont favorables.

Débat entre scientifiques

Des militants écologistes soulignent que la centrale est située près de failles sismiques et pose donc des problèmes de sûreté. Renoncer à la centrale pourrait mettre « en grave danger un nombre immense de personnes », s'inquiète Daniel Hirsch, ancien directeur du programme pour la politique environnementale et nucléaire de l'université de Californie à Santa Cruz.

De l'autre côté, des scientifiques dont Steven Chu, ancien ministre de l'Énergie d'Obama et prix Nobel de physique, ont publié une lettre ouverte au gouverneur pour lui demander de sauver la centrale. Ils argumentent que l'énergie nucléaire est nécessaire pour lutter contre « la menace croissante que le changement climatique pose à la vie sur Terre ».

La Californie s'est fixé pour objectif de produire 100 % de son électricité de sources renouvelables en 2045.

Pour l'instant, ces dernières assurent près de la moitié (47,5 %) de ses besoins.

Ces scientifiques citent une étude du MIT et de Stanford selon laquelle prolonger de dix ans la vie de la centrale permettrait d'éviter des coûts supplémentaires de l'ordre de 2,6 milliards de dollars. Ces frais sont liés à l'amélioration des réseaux électriques, pour faire face à la variabilité des énergies renouvelables. En continuant à produire jusqu'en 2045, ce sont même 21 milliards de dollars qui pourraient être économisés, affirme l'étude.

La Californie s'est fixé pour objectif de produire 100 % de son électricité de sources renouvelables en 2045. Pour l'instant, ces dernières assurent près de la moitié (47,5 %) de ses besoins, selon l'agence américaine de l'énergie (EIA). Le même débat a lieu au niveau fédéral. Les États-Unis comptent 94 réacteurs nucléaires. En moyenne, ces centrales, qui étaient conçues pour une durée de vie de 40 ans, ont été mises en service il y a 39 ans. Pendant les dix dernières années, cinq réacteurs ont fermé, car ils n'étaient plus rentables. L'EIA prévoit que la production d'électricité d'origine nucléaire aux États-Unis déclinera de 17 % entre 2018 et 2025. ■

— V. L. B.

Comment Pékin orchestre le boycott de marques occidentales comme H&M

HABILLEMENT

Après 16 mois de purgatoire, le géant suédois revient sur les sites d'e-commerce d'Alibaba.

H&M a été victime d'une campagne de boycott massive.

Frédéric Schaeffer
— Correspondant à Shanghai

La marque H&M est-elle en train de sortir du purgatoire en Chine ? La boutique officielle du géant suédois de la mode a rouvert ses portes sur T-Mall et Taobao, les deux plateformes d'e-commerce d'Alibaba, seize mois après en avoir été bannie. D'abord repérée par des internautes chinois puis par l'agence Reuters, cette réouverture n'a fait l'objet d'aucun commentaire de H&M et d'Alibaba. Mardi, H&M restait toujours introuvable sur les sites Pinduoduo et JD.com.

Au printemps 2021, une campagne de boycott a été organisée à la suite des sanctions adoptées par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne à l'encontre de la Chine au regard de la situation des droits de l'homme au Xinjiang. Pékin avait, en retour, officiellement pris des sanctions à l'encontre de responsables européens, la presse d'Etat avait fortement critiqué l'Occi-



H&M a sans doute fait les frais des relations tendues entre Stockholm et Pékin : droits de l'homme, 5G... Photo Qilai Shen/Bloomberg

dent et une campagne de boycott alimentée par les réseaux sociaux avait été ouverte contre les entreprises ayant renoncé à utiliser du coton produit au Xinjiang.

Plus référencé

H&M, qui avait renoncé publiquement à utiliser du coton du Xinjiang en raison des allégations de travail forcé de la minorité Ouïghour avait été particulièrement visé, soudainement banni de toutes les plateformes d'e-commerce tandis que ses

magasins n'étaient plus référencés sur les cartes et les applications de géolocalisation. Cette campagne de boycott a fait beaucoup de mal au géant suédois, présent en Chine depuis quinze ans. La Chine, autrefois le quatrième marché de H&M, est tombée au 7^e rang en 2021. Le groupe a également fermé de nombreux points de vente, dans un contexte économique maussade lié à la politique du zéro Covid. H&M compte actuellement 362 magasins en Chine, contre 505 il y a un an. En

juin dernier, la marque a fermé définitivement son « flagship store » à Shanghai, après deux mois de confinement strict de la ville. Cet établissement avait été le premier magasin ouvert par H&M en Chine. Au cours de la dernière décennie, les boycotts d'entreprises étrangères sont devenus un phénomène de plus en plus courant en Chine. Le Centre national suédois pour la Chine a établi des preuves de 90 boycotts d'entreprises étrangères entre 2008 et 2021 dont la majorité au cours des cinq dernières années, selon une étude publiée en juillet. « Les boycotts ont été le plus souvent déclenchés en réaction à des déclarations ou des actions d'entreprises perçues comme remettant en cause la gouvernance de la Chine à Hong Kong ou la souveraineté sur

Taiwan, ou comme critiquant injustement le bilan de la Chine en matière de droits de l'homme au Xinjiang », explique le think tank.

Certains boycotts étaient également en réaction à des communications commerciales ou marketing considérés comme préjudiciables à la Chine ou au peuple chinois, telles que des accusations de racisme et d'appropriation culturelle. En 2018, Dolce & Gabbana a subi les foudres des internautes après avoir publié des vidéos mettant en scène un mannequin chinois luttant pour manger de pâtes ou des pizzas avec des baguettes. Autre motif de boycotts, « des entreprises étrangères ont été désignées comme boucs émissaires pour des décisions géopolitiques ou liées aux droits de l'homme prises par

les gouvernements de leurs pays d'origine », poursuit encore le Centre d'études. Si Pékin ne toujours être à l'initiative, ces campagnes de boycott à l'encontre d'entreprises étrangères sont orchestrées par le pouvoir en place « à des fins politiques ». « Près d'un tiers de tous les boycotts a été soutenu par des organisations affiliées à un parti ou à l'Etat », affirme le rapport. Dans la plupart des autres cas, l'Etat a également joué « un rôle déterminant » en « encourageant un comportement patriotique par la propagande et en donnant l'exemple aux consommateurs ».

Fins politiques

En 2021, des fabricants comme Nike, Adidas, Gap et Zara ont également pris leurs distances par rapport au coton du Xinjiang. Alors pourquoi la marque H&M est-elle devenue la cible de choix de Pékin ? Pour le think tank suédois, ce qui représente « l'un des boycotts les plus étendus parrainés par l'Etat à ce jour » illustre parfaitement la volonté de Pékin de cibler des entreprises étrangères spécifiques « à des fins politiques ». D'abord, H&M jouait un rôle de premier plan dans la « Better Cotton Initiative », un groupement au centre de la controverse. Ensuite, H&M a sans doute fait les frais des relations tendues entre Stockholm et Pékin ces dernières années (droits de l'homme, exclusion de Huawei pour la 5G etc.). Dernière explication avancée par le Centre national suédois pour la Chine : « H&M est peut-être apparu comme une cible peu coûteuse pour la Chine car il existe de nombreuses marques alternatives disponibles sur ce segment de marché. » Ayant du mal à s'adapter aux consommateurs chinois, H&M était déjà en difficulté en Chine avant le boycott. ■

A Copenhague, une Fashion Week toujours plus verte

MODE

La Copenhague Fashion Week gagne en visibilité en exigeant que ses marques s'engagent sur le développement durable.

Virginie Jacobberger-Lavoué
— A Copenhague

La semaine de la mode à Copenhague prend la tête de la transition écologique du prêt-à-porter. La Copenhague Fashion Week (CPFW) — qui s'est achevée à la mi-août dans la capitale du plus petit des Etats scandinaves — n'entend pas rivaliser avec les quatre Fashion Week emblématiques qui vont se succéder dans quelques semaines, à New York, Londres, Milan et Paris. Elle n'en est pas moins devenue un carrefour observé et considéré comme dominant la température de l'engagement du secteur contre le changement climatique.

Au Danemark, la mode n'est pas épurée comme le design mais elle valorise aussi une production en circuit court, des matériaux naturels... et donc un engagement écologique de longue date. L'approche est partagée par les griffes issues des autres pays nordiques qui viennent d'y présenter leurs collections printemps été 2023. « Le secteur ne sauvera pas la planète mais des solutions existent et nous voulons inciter les marques à réduire leur impact », reconnaît Cecilie Thorsmark, PDG de la CPFW. Elle rappelle que la pandémie a accéléré

une prise de conscience, « celle de rompre avec des mauvaises habitudes ».

« Dans six champs d'intervention qui vont du choix des matériaux au process commercial, nous avons établi 18 critères de durabilité, des standards minimums que les participants sont tenus de respecter d'ici à 2023 », poursuit la dirigeante reconnue pour son expertise ; avec une longue expérience au Global Fashion Agenda.

Chasse au « greenwashing »

L'organisme réalise actuellement une sorte d'audit sur douze marques participantes afin d'évaluer leur respect des conditions requises. La Fashion Week de Copenhague a réduit son propre impact environnemental (véhicules électriques, matériaux recyclables...). « Nous avons souhaité que ces standards soient raisonnables et réalistes mais ils pourront être élevés », prévient la PDG. Parmi les critères de la CPFW, il y a l'exigence d'utiliser 50 % de textile vert qui peut être soit certifié bio, soit recyclé soit « upcyclé » ; cela

revient à admettre que les marques peuvent encore utiliser en recyclage des matériaux non naturels et polluants comme le polyester.

« Nous saluons l'engagement des marques ayant très rapidement adopté des politiques rigoureuses au sortir d'une période aussi déstabilisante que celle de la pandémie », préfère retenir la dirigeante qui défend la nécessité d'une approche globale. Parmi les bons élèves, Ganni a fait sensation le 11 août lors de la présentation de sa collection intitulée « Joy Ride » à Copenhague. La marque danoise du duo Ditte et Nicolaj Reffstrup, portée par Rihanna, a résolument pris le chemin du développement durable avec des looks ultratendances (cropped top, robes transparentes, bombers...) et engagés. Pour cette collection, la quasi-totalité des pièces (97 %) satisfaisait à l'impératif de fabrication « à plus de 50 % à faible impact environnemental ».

La production d'habillement génère 1,2 milliard de tonnes de gaz à effets de serre soit environ 2 % des émissions globales. C'est déjà davantage que « les vols internationaux et le trafic maritime réunis », note l'Ademe. On craint sa croissance exponentielle en raison de l'évolution de la démographie mondiale. Sans grands changements, « le textile pourrait émettre 26 % des émissions globales de gaz à effets de serre d'ici à 2050 », selon l'Ademe. Pour véritablement défendre une mode durable, il faudrait inviter chacun à moins consommer de vêtements ; discours difficilement tenable pour des marques qui peinent déjà à équilibrer durabilité et profitabilité. ■

« Nous avons établi 18 critères de durabilité, des standards minimums que les participants doivent respecter. »

CECILIE THORSMARK
PDG de la CPFW



Tout l'été, retrouvez le meilleur de **FRANCK FERRAND** RACONTE... à **9h** et **14h** et en podcast



Et votre journée devient plus belle.



Download on the App Store



ANDROID APP ON Google play

En direct et en replay sur radioclassique.fr et l'application Radio Classique

La compagnie scandinave SAS secourue par Apollo

AÉRIEN

Le fonds d'investissement va accorder un prêt relais de 700 millions de dollars à SAS en difficulté financière.

Bruno Trévidic
@BrunoTrevidic

Après avoir contribué à renflouer Air France-KLM, Apollo Global Management vient de sauver SAS. La compagnie scandinave en cessation partielle de paiements, a conclu un accord avec le fonds d'investissement américain, pour un prêt de 700 millions de dollars. De quoi permettre à SAS de poursuivre ses opérations, sous la protection de la loi des faillites américaine et de l'Etat danois.

Annoncé durant le week-end, cet accord a été salué par un bon de 18% de l'action SAS à l'ouverture de la Bourse de Stockholm. Il permet en effet de trouver une issue de secours après une longue crise. Durement éprouvée par la crise du Covid et la fermeture de la route transsibérienne vers l'Asie, SAS s'était placée le 5 juillet dernier, sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine des faillites, qui lui permet de ne plus rembourser une partie de ses créances, tout en continuant à voler.

Un accord de fin de conflit signé le 6 août dernier

Mais une grève des pilotes durant les deux premières semaines de juillet, contre les réductions de salaires prévues par le plan de restructuration, avait achevé de vider les caisses. SAS, qui avait dû annuler 3.700 vols en juillet, faisait état de 9 à 12 millions de dollars de pertes par jour.

Un accord de fin de conflit, signé le 6 août dernier avec les syndicats de pilotes, laissait néanmoins entrevoir une issue positive, le gouvernement danois ayant réaffirmé son soutien à SAS et à son plan de restructuration. Ce plan prévoit notamment la création de deux nouvelles filiales à coûts réduits,



Le 5 juillet, SAS s'est placée sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites.

ainsi que la réintégration des pilotes licenciés une fois réussie le redressement, sur une durée de cinq ans. Restait toutefois à en boucler le financement.

En juillet, SAS a essuyé une perte entre 9 et 12 millions de dollars par jour, lors d'une grève des pilotes.

Le prêt relais de 700 millions de dollars apporté par Apollo devrait fournir à SAS de quoi continuer à faire voler ses avions. D'autant que parallèlement, le Danemark s'est engagé à convertir en actions tout ou partie des prêts déjà accordés à

SAS, ce qui en ferait le premier actionnaire de la compagnie scandinave, avec une participation d'environ 30 %, contre 22 % aujourd'hui. En revanche, l'autre actionnaire étatique historique de SAS, la Suède, avait indiqué en juin qu'elle ne remettrait plus d'argent dans la compagnie.

Convertir le prêt en actions

A terme, le fonds Apollo aura lui aussi la possibilité de convertir son prêt en actions, ce qui en ferait le premier actionnaire privé de SAS, avec plus de 30 % du capital. Mais pour l'heure, il ne s'agit encore que d'un prêt, rémunéré à 11 % selon le communiqué de SAS.

Ce ne serait pas le premier investissement durable d'Apollo dans le transport aérien. En mai dernier, le fonds créé en 1990 par le milliardaire américain et collectionneur

d'art, Leon Black, avait déjà investi 500 millions de dollars dans une filiale d'Air France propriétaire des moteurs d'avions de rechange de la compagnie française. Un accord qui avait contribué au succès de l'augmentation de capital d'Air France-KLM, quelques jours plus tard.

Début août, Apollo avait également finalisé le rachat, avec d'autres fonds, du géant mondial du fret aérien Atlas Air, pour 5,2 milliards de dollars. En comptant les avions de la filiale de leasing Titan, le groupe est à la tête d'une flotte d'une centaine d'avions-cargos. Et Apollo détient également des parts dans la compagnie régionale américaine Sun Country, ainsi que dans la société de services aéroportuaires Swissport. ■

Les voyages d'affaires peinent à sortir de la crise

VOYAGE

Le secteur ne devrait retrouver son niveau d'avant-crise du Covid qu'en 2026.

Malgré une forte progression entre 2021 et 2022, la dégradation du climat économique ralentit la reprise.

La progression est nette, mais la tendance n'est pas des plus dynamiques. La reprise s'annonce plus longue que prévu pour le secteur des voyages d'affaires, qui ne devraient retrouver leur niveau pré-pandémique qu'en 2026, et non en 2024, avertit l'Association mondiale du tourisme d'affaires (GBTA) dans son rapport annuel 2022.

Pour justifier de ce rythme plus lent, la GBTA met en avant l'inflation, les prix élevés de l'énergie, le ralentissement économique ou encore « des blocages importants en Chine ». Elle relève également un impact de la guerre en Ukraine, ainsi que des « nouvelles considérations de durabilité ».

1.400 milliards de dollars en 2019

La GBTA souligne ainsi qu'« alors que de nombreuses conditions de reprise liées au Covid se sont améliorées, de nombreuses conditions macroéconomiques se sont détériorées rapidement au début de 2022 ». Ainsi, les dépenses mondiales liées aux voyages d'affaires devraient atteindre 933 milliards de dollars en 2022, détaille la GBTA.

Cela représente une hausse d'environ un tiers des dépenses par rapport à 2021 (697 mil-

liards), mais cela reste nettement inférieur au niveau de 2019. Les dépenses liées aux voyages d'affaires avaient alors atteint 1.400 milliards de dollars.

C'est l'Amérique du Nord qui a mené la reprise en 2021, « en grande partie grâce au retour rapide des voyages intérieurs ». A l'inverse, l'Europe de l'Ouest a été la seule région à avoir enregistré une baisse des dépenses l'année dernière, à cause des conséquences du Covid. Mais « les deux régions devraient connaître les reprises les plus fortes » d'ici à 2026, précise l'organisation.

C'est l'Amérique du Nord qui a mené la reprise en 2021, en grande partie grâce au retour rapide des voyages intérieurs.

L'Asie-Pacifique avait connu en 2021 une forte reprise, tirée par la Chine, mais « cela s'est inversé en 2022 » en raison de la politique « zéro Covid », et alors que « d'autres pays de la région ne se sont ouverts que lentement ». La région devrait toutefois connaître une progression de 16,5 % des dépenses liées aux voyages d'affaires cette année. Enfin, le rythme plus lent des vaccinations en Amérique latine y a ralenti la reprise.

L'association a interrogé 400 voyageurs très réguliers et 85 % d'entre eux affirment la nécessité pour leur travail de continuer à se déplacer. Les trois quarts comptent le faire davantage en 2023 que cette année. Mais la grande majorité est bien consciente que l'inflation, la possible récession et une éventuelle reprise pandémique risquent de réduire leurs projets de tourisme d'affaires. — Les Echos avec AFP

à suivre

Les ventes de yearlings de Deauville atteignent un chiffre d'affaires record

ENCHÈRES

Du 13 au 15 août, les prestigieuses enchères de poulains pur-sang ont dépassé 50 millions d'euros.

Philippe Legueltel
— Correspondant à Caen

Les traditionnelles ventes de yearlings de la mi-août à Deauville (Calvados) s'annonçaient comme un grand millésime. Les souhaits d'Arqana, la société organisatrice de ce rendez-vous de vendeurs et d'acheteurs de poulains de moins de deux ans, ont été respectés puisque l'édition 2022 enregistre des résultats inédits à tous les niveaux.

Sur l'ensemble des trois jours d'enchères, 285 yearlings, sur un catalogue de 313 chevaux sont passés sur le ring et 84 % d'entre eux ont trouvé acquéreur. Le prix moyen s'est établi à 210.025 euros, en hausse de 12 % par rapport à l'édition record de 2019. Le chiffre d'affaires total bondit quant à lui de

18 %, toujours par rapport à 2019 (avec un record de 43 millions d'euros), pour atteindre 51 millions d'euros (40,2 millions d'euros en 2021).

« C'est la première fois qu'une vacation de vente en France dépasse ce montant. Nous sommes plus que satisfaits, la saison des ventes de yearlings démarre de la meilleure des façons. Le retour à une situation normale par rapport aux deux dernières années nous a permis d'accueillir nos clients, venus du Japon, des Etats-Unis, d'Europe, du Golfe ou d'Australie », se félicite Eric Hoyeau, président d'Arqana.

Premier rendez-vous au calendrier des ventes européennes de yearlings, selon un nouveau format proposant trois journées d'une qualité similaire, les ventes de Deauville ont répondu aux attentes. « Nous avons voulu nous ajuster au marché international en réduisant le nombre et en valorisant davantage les chevaux présentés. Nos investissements dans la promotion et l'hospitalité des acheteurs ont payé », ajoute le dirigeant. Arqana avait estimé, avant les enchères, que la dépréciation de l'euro face au dollar devrait stimu-

ler les enchères des acquéreurs internationaux.

Trois haras normands en tête

Deux yearlings ont atteint et dépassé les deux millions d'euros. Le premier poulain, le propre frère du lauréat du prix de l'Arc de Triomphe, avec un marteau à 2,1 millions d'euros, présenté par l'Ecurie des Monceaux (Calvados), en faveur de l'entraîneur japonais Yoshito Yahagi ; le second, avec le très attendu fils de Dubawi, vendu par la même écurie, pour un montant de 2 millions d'euros.

Comme l'an dernier, le trio du classement des vendeurs ne change pas, occupé par trois haras normands. Avec trois des quatre yearlings ayant dépassé le million d'euros, l'Ecurie des Monceaux, dirigée par Henri Bozo, occupe la première place, pour la 11^e année consécutive, avec 32 chevaux vendus pour un chiffre d'affaires de 12,6 millions d'euros. Le Haras d'Étreham occupe la deuxième marche du podium, vendeur de 20 lots pour un total de 3,7 millions d'euros. Enfin, le Haras des

Capucines (Orne) ferme la marche avec 22 poulains et pouliches vendus pour un montant de 3,5 millions d'euros.

L'agence de vente Arqana, deuxième agence de vente de yearlings après Tattersalls en Angleterre, a lancé ces ventes en 2000 et organise l'événement qui compte parmi les plus prestigieuses enchères de yearlings en France. En 2021, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 182 millions d'euros (dont les yearlings représentant à eux seuls la moitié du résultat annuel), soit une année record, dans un marché global qui avait regagné 18 %, après un recul de 23 % en 2020.

Désormais, les prochaines ventes de yearlings se dérouleront les 8 et 9 septembre 2022, toujours à Deauville. Initialement organisées dans la continuité des ventes d'août, celles-ci mettront en valeur la production française sélectionnée pour sa précocité. Au total, 315 chevaux seront mis en vente.



Lire l'intégralité sur lesechos.fr



Ikea achève sa sortie de Russie

DISTRIBUTION Ikea a décidé de liquider sa filiale russe, la société à responsabilité limitée IKEA Dom, réduisant ainsi davantage ses activités en Russie. Le groupe suédois a fermé ses magasins en Russie en mars. Il a ensuite annoncé en juin qu'il comptait vendre des usines, fermer des bureaux et réduire sa main-d'œuvre dans le pays, où il emploie environ 15.000 personnes. Ingka Group, propriétaire des magasins Ikea en Russie, n'a toutefois pas fermé ses centres commerciaux « Mega » en Russie.

Geodis achète une société américaine

LOGISTIQUE Geodis a annoncé mardi la signature d'un accord visant l'acquisition de la société américaine Need It Now Delivers (plus de 65 sites, 300 points de distribution et un chiffre d'affaires d'environ 750 millions de dollars en 2022). Cette acquisition permettra au logisticien du groupe SNCF « d'accroître significativement sa présence aux Etats-Unis dans les domaines de la logistique contractuelle et de la livraison du dernier kilomètre ». La société basée dans le New Jersey, emploie environ 2.000 personnes.

Le supercycle des semi-conducteurs entamé par l'inflation

- Après l'euphorie, le secteur ne devrait croître que de 7,4 % en 2022 d'après les prévisions à la baisse de Gartner.
- La demande s'affaïsse pour certaines puces mais les pénuries restent d'actualité pour d'autres.

ÉLECTRONIQUE

Florian Dèbes
@FL_Debes

Leur marché promet de doubler de taille sur la décennie en cours mais de nombreux fabricants de semi-conducteurs vont devoir faire le dos rond dans les prochains mois. A l'image du numéro un mondial taïwanais TSMC, du sud-coréen Samsung, du chinois SMIC et de l'américain Intel, les champions du secteur ont profité de leurs publications financières estivales pour alerter les investisseurs sur la détérioration de leur carnet de commandes à une période de l'année traditionnellement très porteuse.

D'après Gartner, les revenus mondiaux du secteur ne progresseront que de 7,4 % en 2022 – à 639 milliards de dollars – contre une augmentation de 13,6 % anticipée jusqu'ici. Pis, le cabinet envisage une décroissance de 2,5 % en 2023. L'explication est macroéconomique. « Une grande partie de la faiblesse actuelle du marché des circuits intégrés est causée par la hausse de l'inflation, les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement et les efforts des fournisseurs et des équipementiers pour réduire les niveaux de stocks », écrit dans une note d'août le cabinet IC Insights.

Gartner envisage une décroissance des revenus mondiaux du secteur de 2,5 % en 2023.

L'ambiance tranche avec l'euphorie qui avait suivi les premiers confinements liés à la pandémie et qui perdurait jusque-là, laissant penser que ce secteur était parti pour un supercycle de dix ans de croissance. Alors que toute l'économie mondiale redémarrait au même moment, la pénurie de puces électroniques avait ralenti, voire paralysé, de nombreuses industries dont les produits – des voitures aux micro-ondes – ne peuvent plus passer de ces petits composants.

Aujourd'hui, les pénuries restent d'actualité pour certaines catégories de puces. Mais pour d'autres, c'est le trop-plein. Avec les marchés du PC et du smartphone appelés à respectivement déclinier de 9,5 % et 7,1 % en 2022 d'après Gartner, les vendeurs de puces destinées à l'informatique grand public souffrent davantage. Le marché des puces pour mobiles

ne devrait croître que de 3,1 % cette année tandis que celui des semi-conducteurs pour PC déclinera de 5,4 %.

Très sensible à l'évolution de la demande, le prix des puces mémoire destinées au stockage de données est en baisse d'après le cabinet TrendForce. En revanche, Gartner voit les puces destinées aux serveurs informatiques continuer de profiter des investissements incessants dans les centres de données, pour une croissance de 20 % en 2022.

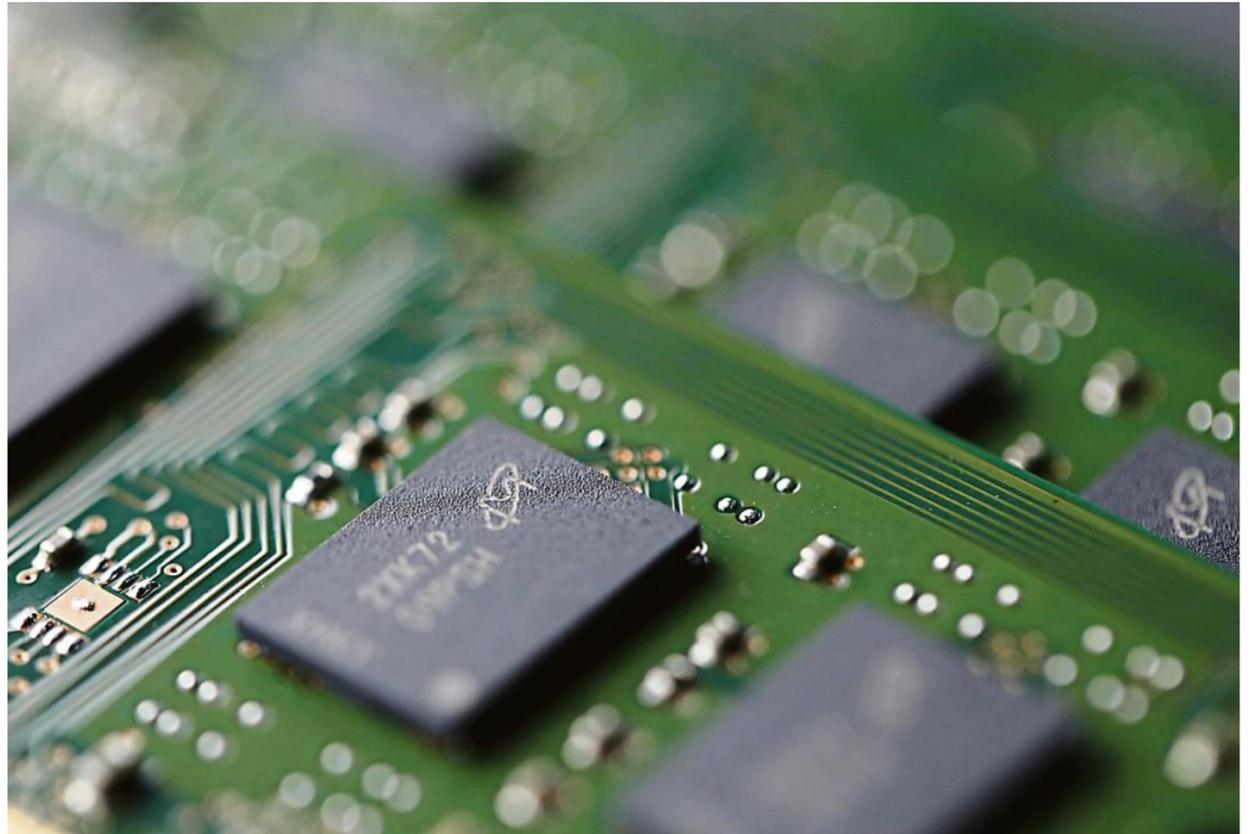
Forte demande dans l'automobile

Dans l'automobile, la demande excède encore largement l'offre, indiquent les fabricants de puces destinées aux batteries électriques et aux tableaux de bord, du franco-italien STMicroelectronics à Infineon ou NXP. Les perspectives sont bonnes : la valeur des semi-conducteurs dans une voiture doit passer de 712 à 931 dollars entre 2022 et 2025, d'après Gartner. Mais même ce marché semble fragile.

La semaine dernière, l'américain Micron a ainsi revu à la baisse son objectif de recettes pour le trimestre en cours et s'est justifié en évoquant des ajustements de commandes au-delà de l'électronique grand public. « Micron est la première entreprise à mentionner une faiblesse sur les marchés finaux industriels et automobiles et nous notons que Micron a été un indicateur avancé du retournement toute l'année », souligne Christopher Danely, l'analyste de Citigroup.

Ce pessimisme pose des questions quant à la pertinence des dizaines de milliards de dollars que les fabricants de semi-conducteurs prévoient d'investir dans les prochaines années, avec le fort soutien financier des pouvoirs publics. Ces derniers voient l'implantation d'une usine de puces sur leur sol comme un acte de souveraineté sans penser aux risques de surcapacité.

Pour l'instant, les sombres perspectives du marché ne s'annoncent certes que passagères. Comme un symbole, Micron a révisé ses perspectives pour le trimestre en cours tout en annonçant un investissement de 40 milliards de dollars rien qu'aux Etats-Unis. Malgré ses difficultés, Intel ne renonce pas non plus à ses futures mégafabs à 10 milliards de dollars chacune. « Vous ne construisez pas des usines de ce type pour un ou deux trimestres », a expliqué le patron Pat Gelsinger à Reuters, persuadé qu'il aura besoin de capacités nouvelles pour saisir des opportunités d'ici 2030. ■



D'ici dix ans, une puce mémoire sur dix pourrait être produite aux Etats-Unis, estime Micron Technology. Photo Tomohiro Ohsumi/Bloomberg

Micron, le spécialiste des cartes mémoire qui va investir 40 milliards aux Etats-Unis

Joe Biden a fait de la production de semi-conducteurs aux Etats-Unis l'une de ses priorités. Micron Technology a pour objectif d'y consacrer 40 milliards de son côté.

Hortense Goulard
@HortenseGoulard
—Correspondante à San Francisco

Le 9 août, Joe Biden a signé un projet de loi, baptisé le Chips Act, qui a pour but de soutenir la production de semi-conducteurs aux Etats-Unis. Ce dernier inclut une enveloppe de 52,7 milliards de dollars pour les entreprises qui relocalisent la production de ces composants ou passent des commandes à des fabricants américains. Pour l'instant, la grande majorité de ces puces sont fabriquées en Asie, et

plus précisément à Taïwan. Dernier grand producteur de puces mémoire aux Etats-Unis, Micron Technology s'est distingué en annonçant, le même jour, un investissement de 40 milliards de dollars dans la fabrication de puces mémoire aux Etats-Unis. Cette somme permettra, selon lui, de créer 40.000 emplois dans le pays, dont 5.000 emplois directs. D'autres entreprises, dont Intel et Qualcomm, avaient aussi fait des annonces à cette occasion.

L'année dernière, Micron Technology avait annoncé qu'il investirait 150 milliards de dollars en dix ans dans ses capacités de production, ainsi que dans la recherche et le développement. Il s'est servi de cette promesse pour obtenir des subventions du gouvernement américain. Avec succès.

« Nous regardons à la fois différents sites aux Etats-Unis ainsi que

dans nos emplacements existants », avait affirmé son directeur des opérations à Bloomberg. La majeure partie des semi-conducteurs actuellement produits par Micron viennent du Japon, de Singapour et de Taïwan.

De nouvelles usines

Son PDG Sanjay Mehrotra a affirmé que les investissements prévus aux Etats-Unis n'auraient pas été envisageables sans subventions. Moins de 2 % des puces mémoire dans le monde sont produites dans le pays, rappelle-t-il, et cette part a tendance à diminuer. Micron espère inverser la tendance en investissant 40 milliards de dollars. D'ici dix ans, une puce sur dix de ce type pourrait être produite aux Etats-Unis, estime l'entreprise.

Pour l'instant, les détails manquent sur ce plan d'investissement.

La construction de nouvelles usines devrait démarrer en 2026, selon Sanjay Mehrotra. L'entreprise, qui a investi près de 3 milliards de dollars dans la R&D l'année dernière, donnera plus d'informations « dans les prochaines semaines ».

Créée en 1978 dans la petite ville de Boise, capitale de 237.000 habitants de l'Idaho (nord-ouest des Etats-Unis), Micron Technology n'a pas encore précisé si elle comptait ouvrir une nouvelle usine dans la région. Avec plus de 5.000 salariés à Boise, l'entreprise est l'un des principaux employeurs de la ville.

En attendant, il lui faut gérer le ralentissement – passager, estime-t-elle – de la demande, qui l'a un peu bousculé à Wall Street ces derniers jours.

 Lire « Crible » Page 26

Déconfinement et inflation, le cocktail amer des éditeurs de jeux vidéo

JEUX VIDÉO

Ubisoft, Activision, Electronic Arts et Take-Two signalent des ventes en baisse ou une croissance qui s'érode. Mais un rebond est attendu en 2023.

Les joueurs ont visiblement appuyé sur « pause ». Très consommateurs de jeux vidéo pendant les confinements de 2020 et l'année qui a suivi, ils ont désormais logiquement levé les mains de leur manette alors que

les sorties en extérieur sont de nouveau possibles en Amérique, en Europe et au Japon. Avec l'inflation qui pousse à des arbitrages sur le budget des loisirs et l'absence de blockbusters dans les nouveautés, ce cocktail d'été a fait tousser les éditeurs de jeux vidéo.

Coup sur coup, les quatre mastodontes mondiaux sont venus confirmer la crise de croissance du secteur vidéoludique. Objet de spéculations, le donnant dans le viseur des géants de la tech en vue d'un rachat, le français Ubisoft (« Assassin's Creed », « Rainbow Six ») avait donné le ton en annonçant fin juillet des ventes meilleures que prévu mais en recul de 10 % d'avril à juin dernier (à

318 millions d'euros) par rapport au même trimestre un an plus tôt.

Une crise de croissance du secteur

Le 2 août, le géant Activision (« Call of Duty », « Candy Crush »), en passe d'être racheté par Microsoft, avait enregistré un troisième trimestre consécutif de baisse de ses revenus, à -28 % pour 1,6 milliard de dollars. Electronic Arts (« Fifa », « Les Sims ») avait de son côté déçu les analystes en envisageant une croissance de seulement 1,3 % à 4 % pour les recettes du trimestre en cours, très loin des +58 % de l'année dernière à la même époque. De son côté, l'américain Take-Two à l'ori-

gine de la franchise GTA a perdu 5 % en Bourse le jour où son patron a lui aussi indiqué des prévisions jugées décevantes par les investis-

« Si vous ressentez le pincement de l'inflation vous pouvez imaginer choisir de dépenser un peu moins dans un jeu. »

STRAUSS ZELNICK
PDG de Take-Two

seurs. « Si vous ressentez le pincement de l'inflation, en particulier en ce qui concerne les dépenses contraintes comme le carburant et la nourriture, vous pouvez imaginer que si vous jouez à un jeu, vous pourriez choisir de dépenser un peu moins ou de dépenser un peu moins fréquemment », expliquait son PDG Strauss Zelnick lors d'une conférence avec des analystes.

Rebond attendu en 2023

Pour l'instant vu comme très passager, ce retournement du marché faisait l'objet de signes avant-coureurs. Plusieurs sociétés du secteur comme Niantic, Unity ou GameS- top parlaient de licenciement ces

derniers temps. Plus précis encore, le cabinet spécialisé Ampere Analysis avait prédit début juillet que le marché du jeu vidéo allait reculer de 1,2 % en 2022 par rapport à 2021, à 188 milliards de dollars de revenus.

Mais, au grand bonheur des éditeurs, ce même cabinet anticipe un rebond de 4 % et un record historique du chiffre d'affaires de l'industrie vidéoludique mondiale pour 2023. Sur le long terme, les drapeaux sont aussi au vert, à entendre les patrons du secteur. Confinés ou pas, les joueurs de demain sont attendus comme plus engagés dans les jeux et prêts à y dépenser plus que leurs aînés. — FL D.

Cybersécurité : Darktrace dans le viseur de Thoma Bravo

DONNÉES

Le spécialiste du private equity américain impliqué dans la cyberdéfense a approché la société britannique.

Darktrace s'envole à la Bourse de Londres et pèse 3,4 milliards de livres.

Nicolas Madelaine
(avec AFP)
@NLMadelaine

Le groupe britannique de cybersécurité et d'intelligence artificielle Darktrace s'est envolé de plus de 20 % mardi à la Bourse de Londres, porté par la perspective d'une reprise à plusieurs milliards de livres par la société américaine de capital-investissement Thoma Bravo. Darktrace est désormais valorisé plus de 3,4 milliards de livres, soit un peu plus de 4 milliards d'euros.

Darktrace a confirmé dans un communiqué en être « aux premiers stades des discussions avec Thoma Bravo sur une éventuelle offre pour la totalité du capital social » de Darktrace, selon un communiqué publié en réponse à « des spéculations dans la presse », sans donner de montant. Le spécialiste des investissements non cotés dans les technologies a désormais jusqu'au 12 septembre pour formaliser son offre ou renoncer à l'opération.

L'ombre de Mike Lynch

Fondée en 2013, avec le soutien du désormais célèbre Mike Lynch, par des mathématiciens et des experts de la cyberdéfense, Darktrace a recours à l'intelligence artificielle pour détecter les attaques de type recherche de rançon ou fuite de données.



Darktrace a vu le nombre de ses clients bondir de 32 % sur un an et prévoit un chiffre d'affaires en hausse de près de 50 %. Photo Shutterstock

Quant à Thoma Bravo, une grande partie de ses 114 milliards de dollars sous gestion est consacrée à la cyberdéfense, qui résiste bien à la baisse des marchés. L'an dernier il a retiré de la cote Proofpoint, spécia-

Darktrace a recours à l'intelligence artificielle pour détecter les attaques de type recherche de rançon ou fuite de données.

lisé dans la sécurisation des emails, pour 12,3 milliards de dollars. Thoma Bravo avait aussi annoncé, en 2019, le rachat de la société de cybersécurité britanni-

que Sophos pour 3,1 milliards de livres.

L'ombre de l'affaire Mike Lynch continue de planer sur Darktrace : cet investisseur de la première heure dans la société est accusé de fraude lors de la vente en 2011 de la société Autonomy, qu'il dirigeait, au groupe américain Hewlett Packard. En janvier, Londres a approuvé l'extradition aux Etats-Unis de l'homme d'affaires, qui nie les accusations, après une longue bataille juridique. Mike Lynch a quitté le conseil de Darktrace en 2018 mais a continué à travailler pour son autorité de conseil jusqu'en 2021, note le « Financial Times ».

Nicole Eagan, directrice de la stratégie de Darktrace, a été récemment mentionnée dans une décision de la justice britannique sur

cette affaire, mais l'entreprise s'était défendue d'être visée par la justice dans cette procédure, assurant que « ni Darktrace ni ses dirigeants ne sont la cible d'une enquête ».

Des résultats en dents de scie

La société située à Cambridge a connu des hauts et des bas depuis

son entrée en fanfare à la Bourse de Londres fin avril 2021 avec un prix d'introduction à 250 pence (contre 512 pence mardi).

Après avoir triplé, l'action avait notamment été plombée par les commentaires négatifs d'un analyste de la banque d'investissement britannique Peel Hunt ayant mis en doute sa valorisation et ses pers-

pectives de rentabilité à long terme. Selon des résultats préliminaires publiés fin juillet pour son exercice annuel décalé, la société Darktrace a vu le nombre de ses clients bondir de 32 % sur un an pour atteindre 7.400, et prévoit un chiffre d'affaires en hausse de près de 50 % à 417 millions de dollars pour la période. ■

YouTube veut agréger les offres de streaming de type Netflix

PLATEFORMES

Après YouTube TV, la filiale de Google souhaite mettre en place une boutique en ligne qui fera office d'intermédiaire entre les plateformes de streaming et les utilisateurs.

Ce type d'offres se multiplie dans un contexte de ralentissement du marché de la SVOD.

Fort de ses deux milliards d'utilisateurs, YouTube souhaite mettre en place à son tour son système de boutique en ligne permettant de souscrire directement à plusieurs services de streaming de type Netflix ou HBO Max directement depuis son application, révèle le « Wall Street Journal ». Avec ce qu'elle baptise en interne son « channel store », la filiale de Google emboîte le pas à Amazon, Apple ou le moins connu Roku, déjà à l'initiative de projets similaires.

Les géants de la technologie tentent tous depuis longtemps de se positionner comme la plateforme

de référence où les consommateurs peuvent accéder à tous leurs services, films et émissions préférés. L'effort devient de plus en plus pertinent alors que l'inflation rogne le budget des ménages. Car lorsque les consommateurs souscrivent à des bouquets de services via un intermédiaire, ils sont moins susceptibles de se désabonner.

Pour chaque abonnement à un service de streaming tiers qu'il génère, YouTube touchera une commission.

Le projet, lancé au début de l'année 2021, devrait être concrétisé dès cet automne dans certains pays. En 2017, YouTube lançait déjà sa « TV », un service de télévision Internet (OTT) qui propose l'accès à un bouquet de 70 chaînes de télévision américaines pour 65 dollars par mois.

Regrouper ses services pour augmenter sa portée Grâce à Google Pay, un grand nombre d'utilisateurs de YouTube disposent déjà d'un compte associé à une carte de crédit. Ils pourront ainsi très rapidement payer pour s'abonner aux différents services.

L'autre avantage concurrentiel de YouTube est qu'il est déjà un service vidéo qui permet à des millions de gens de regarder gratuitement les bandes-annonces de leurs programmes préférés. Il peut facilement diriger ses spectateurs vers des offres d'abonnement.

L'annonce de YouTube s'inscrit dans un contexte nouveau pour les services de streaming. Même si cela se fait au prix de pertes de revenus et de perte de contrôle des données des abonnés, les HBO ou Netflix cherchent de plus en plus à multiplier les sources d'abonnés. Et à regrouper leurs contenus avec d'autres, parfois au sein d'un même groupe. Disney+, qui a par ailleurs récemment augmenté ses prix, offre par exemple à ses utilisateurs une remise en cas d'achat de leurs trois services de streaming : Disney+, Hulu et ESPN+.

Lorsque les consommateurs souscrivent à des bouquets de services via un intermédiaire, ils sont moins susceptibles de se désabonner.

Les consommateurs, au budget non extensible, sont friands de ces offres. « Cela crée une meilleure expérience pour les consommateurs qui sont alors moins susceptibles d'annuler leurs abonnements », explique au « WSJ » Jeffrey Hirsch, le directeur général de Starz, qui a été récemment approché par Canal+.

— T. A.

Écoutez « Elles ont osé » le podcast des Echos Entrepreneurs.



Mercedes Erra
Cofondatrice et présidente de BETC

Claude Terosier
Fondatrice de Magic Makers

Portraits croisés de femmes qui font bouger les lignes.



Découvrez les épisodes sur :

entrepreneurs.lesechos.fr



Les Echos
Prenez un temps d'avance

Jean-François Charpentier arpente les zones à risque pour ses réactifs médicaux

Depuis trente ans, le PDG de Biolabo vend ses produits dans les pays émergents ou les zones de conflits. Quitte à payer au prix fort les aléas géopolitiques.

Guillaume Roussange
— Correspondant à Amiens

Sa dernière tournée internationale remonte au mois de juillet 2019, avant la pandémie. Au programme : Dubaï, le Sri Lanka, l'Irak et la Turquie. Un « road trip » classique pour Jean-François Charpentier, le patron de Biolabo, une entreprise du médical implantée à Maizy. Depuis plus de vingt-cinq ans, c'est à partir de ce petit village de l'Aisne que le dirigeant s'emploie à faire de son laboratoire l'un des spécialistes mondiaux des réactifs pour la biologie, utilisés par exemple dans la mesure du cholestérol, de l'urée ou des triglycérides.

« L'export a sauvé le groupe », avoue le chef d'entreprise, qui réalise désormais 95 % de ses 10 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'international. « A la fin des années 1980, le marché français s'est refermé. C'est pourquoi nous avons décidé d'aller là où nos concurrents, bien plus gros, n'allaient pas, les pays émergents ou les zones de conflit en particulier », témoigne le PDG.

Trouver son chemin de Damas n'a pas été simple pour Biolabo. Jean-François Charpentier a dû prendre son bâton de pèlerin

pour aller du fin fond de l'Afrique au désert du Machrek, en passant par les jungles du Sri Lanka, dénicher des distributeurs susceptibles de proposer la technologie de la PME picarde. De ces expériences, il a rapporté des centaines d'anecdotes, parfois cocasses. « Comme la fois où, en Afrique, mon distributeur m'a littéralement abandonné devant un directeur d'hôpital dont j'ignorais tout ! Ou lorsque sur un Salon, un client indonésien m'a demandé de mettre des tours Eiffel sur mes documents de communication. C'était assez drôle ! Ces zones ont souvent donné lieu à de jolis numéros d'improvisation », se remémore, amusé, le dirigeant.

Ses voyages lui ont aussi permis de se forger quelques solides convictions en matière d'export. La première d'entre elles ? Les dispositifs et outils de soutien, administrativement trop complexes, sont inaccessibles aux PME. « Sur ces marchés difficiles, il faut se débrouiller seul. Tout le monde pense que vous êtes assuré, via la Coface par exemple, mais en réalité pas du tout ! Ces outils ne sont pas faits pour des entreprises comme les nôtres », martèle Jean-François Charpentier.

Pour ne pas alourdir son paquetage en paperasse, le PDG avoue s'affranchir parfois de certaines



Du Sri Lanka au Congo, Jean-François Charpentier vend ses réactifs pour la biologie médicale dans des zones où le risque financier est majeur. Photo Biolabo

Dates clés

1979 Création de Biolabo

2019 Reprise de la guerre civile en Libye, sanctions contre l'Irak, Covid-19...

règles, quitte à prendre des risques personnels. « Je ne déclare mes voyages à l'ambassade de France que dans les pays "vraiment chauds", comme l'Irak, mais pas pour la Côte d'Ivoire ou le Congo », avoue-t-il.

Recentrage

Durant trente ans, la stratégie de Biolabo a bien fonctionné. Du moins jusqu'en 2019, « annus horribilis » pour l'entreprise. La réactivation de la guerre civile en Libye et le renforcement des sanctions américaines contre l'Irak ont fait dévisser son chiffre d'affaires de 15 %. « Le Covid a été la goutte d'eau... Pour la première fois, nos comptes ont plongé dans le rouge », témoigne le chef d'entreprise. Bloqué dans l'Aisne, celui-ci a mis à profit le confinement mondial pour repenser sa stratégie. Après tout, pourquoi ne pas travailler sur des usages répondant mieux aux exigences européennes et américaines ? Un recentrage d'autant plus opportun que la concurrence dans les zones à risque se fait plus féroce et qu'être français n'y est plus un avantage, selon lui. « En Afrique, les discours très anti-français trouvent une caisse

de résonance sans précédent sur les réseaux sociaux. Mieux vaut donc parfois taire notre origine », déplore le patron. En revenant sur des marchés domestiques « plus sûrs », Biolabo espère doubler à terme son chiffre d'affaires, « même si le contexte actuel rend toute prévision difficile », avance-t-il.

Tournée en Algérie et en Irak

Malgré ce nouveau tournant stratégique, le dirigeant n'a pas l'intention de laisser tomber le grand export. Il prépare déjà sa prochaine tournée de la rentrée, où il repartira en Algérie et en Irak. « La pandémie a changé la donne. Aujourd'hui, l'essentiel des échanges peut se faire en visioconférence. La rencontre est donc plus personnelle, ou sert à positionner l'entreprise dans le grand échiquier international et à lui permettre de se démarquer de certaines positions diplomatiques françaises par exemple », souligne-t-il. Ces voyages ne seront sans doute pas ses derniers, même si à soixante ans, le patron de Biolabo prépare déjà sa succession. Dans cette perspective, il a notamment ouvert le capital du groupe à une dizaine de cadres, français, mais aussi italiens, appartenant à une filiale acquise il y a quelques années. ■

Demain Depuis les Vosges, Yan Poirot défriche les hauts lieux de la construction en bois.

Safran Power Units s'envole dans le sillage du Rafale

OCCITANIE

L'entreprise va quadrupler la fabrication de moteurs auxiliaires du Rafale de Dassault d'ici à 2025 et doubler la production de turbo-réacteurs de missiles.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

La croissance des ventes d'avions militaires Rafale de Dassault et de missiles tire l'activité de Safran Power Units, qui augmentera l'effectif de son établissement toulousain de 470 à 580 salariés d'ici à la fin 2023. Autrefois dénommée Microturbo, cette filiale de Safran Helicopter Engines fabrique des groupes auxiliaires de puissance (APU) d'avions militaires, régionaux, d'affaires et d'hélicoptères, ainsi que des turbo-réacteurs de missiles. Outre son site principal de Toulouse, qui réunit le bureau d'études, la fabrication et la réparation, elle dispose de deux petites unités aux Etats-Unis qui emploient 60 salariés.

L'entreprise prévoit d'augmenter son chiffre d'affaires (100 millions d'euros en 2021) de 50 % en 2022 et de continuer à croître. Car la fabrication des APU de Rafale passera de 1 à 4 unités par mois entre 2022 et 2025 ! Ces moteurs auxiliaires servent à démarrer les réacteurs et à produire de l'électricité. L'entreprise doublera aussi la production de turbo-réac-

teurs de missiles de 10 à 22 par mois d'ici à 2024.

Pour cette montée en cadence, Safran Power Units doublera le rythme des investissements dans ses installations en dépensant 37 millions d'euros entre 2022 et 2026, dont 5 millions cette année. L'entreprise s'équipera de bancs d'usinage à cinq axes pour les compresseurs de turbo-réacteurs, de machines de tournage et de fraisage pour la partie chaude des turbines, de centres de soudage automatisés pour la chaudronnerie complexe... Elle mettra en service un nouveau banc d'essai de l'APU du Rafale en 2024 et renouvellera les bancs d'essais hydrauliques. L'usine sera modernisée pour améliorer les flux et équipée de nouveaux moyens de manutention.

Pile à combustible

L'entreprise investit aussi dans le développement des piles à hydrogène pour les futurs avions régionaux électriques. Elle veut construire un système distribué de plusieurs piles à combustible atteignant une puissance de 1 mégawatt d'ici à 2028.

« Trente salariés travaillent à la R&D de la pile à combustible et cet effectif augmentera de 40 % d'ici à 2025, indique Jean-Baptiste Jollys, chef de groupe pile à combustible. Nous visons la certification de petits avions de neuf places à l'autonomie de 200 km d'ici à cinq ans. » L'équipementier réfléchit à l'électrification avec l'avionneur anglais Cranfield Aerospace Solutions dont Safran a pris 35 % du capital en mars. ■

Le fabricant de joints Sealynx repris par le fonds allemand Mutares

NORMANDIE

Le fonds d'investissement entend redresser l'entreprise en douze à dix-huit mois, mais les salariés sont sur la défensive.

Claire Garnier
— Correspondante à Rouen

Sealynx, le fabricant de joints d'étanchéité en caoutchouc pour l'automobile, a changé de mains. Son ancien propriétaire, le sous-traitant automobile GMD l'a cédé en juillet au fonds d'investissement allemand Mutares. « Nous avons décidé de vendre Sealynx car nous étions trop petits dans le secteur du caoutchouc face aux géants du secteur, dont Hutchinson », indique Alain Martineau, PDG de GMD, installé à Suresnes (Hauts-de-Seine). Sealynx, qui produit des joints d'étanchéité pour les portières, pare-brise et capots, emploie 700 salariés dont 350 à Charleval (Eure), son siège social, et 350 dans ses deux filiales de Roumanie et du Maroc.

« Sealynx est en grande difficulté et enregistre des pertes », observe Olivier Martin, secrétaire du CSE et délégué syndical du syndicat autonome CDTM qui a connu cinq plans sociaux depuis 2003. Le chiffre d'affaires de l'entreprise – 58 millions d'euros en 2021 – est en chute de 43 % par rapport à 2018. « Renault, qui représentait 92 % de notre chiffre d'affaires, ne nous a rien commandé depuis deux ans », note le syndicaliste.



Sealynx produit des joints d'étanchéité pour les portières, pare-brise et capots. Photo Mutares

Consulté au sujet de la reprise par Mutares, le CSE de Sealynx avait émis un avis défavorable en mars 2022. « Mutares ne nous a pas garanti que les sites de Roumanie et du Maroc conserveraient leur statut de filiale. Si les filiales étaient dissociées du groupe, leurs bénéfices ne reviendraient plus au siège France de Sealynx », prévient le syndicaliste. Il redoute aussi que « Mutares ne revienne sur les acquis sociaux des salariés, dont le treizième mois ». Mais l'avis négatif du CSE était assorti de « réserves favorables », nuance Olivier Martin : « Mutares est le seul reprenneur qui s'est présenté et nous l'avons senti impliqué dans la reprise. »

Dans une réponse faite par écrit aux « Echos », Mutares affirme « ne pas avoir prévu de changement de statut pour les deux filiales » qui « font partie intégrante du projet industriel ». Mais le fonds, qui se donne entre douze et dix-huit mois pour redresser Sealynx, estime

que les « effectifs et coûts de fonctionnement devront être adaptés à la charge de travail prévue par l'usine en fonction des prévisions de commandes ». Mutares, qui dit avoir des contacts avec Renault, entend « rétablir un lien solide » avec le constructeur en travaillant sur « une amélioration de la qualité » et des « offres commerciales compétitives ». Sa stratégie industrielle est de créer des synergies avec le groupe polonais SFC Solutions, qu'il a acquis en 2020. Il produit des joints d'étanchéité en caoutchouc

« Cet atelier ultramoderne est démontable et délocalisable en un mois. »

OLIVIER MARTIN,
Secrétaire du CSE

pour Stellantis, BMW, Daimler, Volkswagen, ainsi que John Deere et Iveco. Ce groupe, qui exploite des usines en Pologne, au Maroc et en Inde, a réalisé 181 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

« Nous avons choisi de vendre à Mutares car il a déjà des activités dans le caoutchouc », confie l'ancien propriétaire, Alain Martineau. Le projet de Mutares est, selon lui, « d'amener d'autres activités » dans l'escarcelle de Sealynx, qui « dispose de l'une des installations de mélange les plus modernes d'Europe ». Cette unité très automatisée, qui mélange du caoutchouc synthétique, de la craie, du noir de carbone et divers ingrédients, permet de fabriquer une variété infinie de « recettes » de caoutchouc en fonction des spécifications demandées par les clients. Mais les salariés sont sur la défensive. « Cet atelier ultramoderne, assure Olivier Martin, est démontable et délocalisable en un mois. » ■

Le marché pétrolier tourne la page de la guerre en Ukraine

- Le baril de brut se facture 93 dollars, son plus bas niveau depuis le début des hostilités.
- Les craintes liées à une récession mondiale et au ralentissement chinois pèsent sur la demande.
- Quant aux perspectives d'offre, elles s'améliorent avec les avancées sur le nucléaire iranien.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etienne Goetz
@etiennegoetz

La dégrue des cours du pétrole se poursuit. Depuis son dernier pic en juin, le brut a perdu près de 25 % : le Brent, référence européenne, évolue autour de 93 dollars et le WTI, référence américaine, a de son côté franchi pendant le week-end du 15 août une nouvelle barre symbolique en passant sous les 90 dollars. L'or noir revient ainsi à ses niveaux d'avant la guerre en Ukraine.

« Les craintes grandissantes de ralentissement ont augmenté l'aversion au risque à travers de nombreuses classes d'actifs, mais c'est sur le marché pétrolier que c'est le plus flagrant », relève Jim Reid de Deutsche Bank. En raison des mauvais chiffres de l'activité manufacturière aux Etats-Unis et des données moins bonnes que prévu en Chine, les investisseurs anticipent une consommation de pétrole moins intense que prévu.

Baisse du raffinage

L'ex-Empire du Milieu pâtit toujours de sa politique zéro Covid. Dans le sillage du rebond de l'épidémie en juillet, les ventes de détail et la production industrielle ont connu un tassement inattendu. La crise dans le secteur immobilier pénalise aussi lourdement l'activité. Dans le raffinage aussi, grosse part de la demande de brut, la dynamique post-Covid s'essouffle. « L'activité de transformation du pétrole brut est tombée en juillet au plus bas depuis mars 2020, soulignent les analystes d'ING. La demande est en baisse de 10 % sur un an. »

Les perspectives de l'offre pèsent également sur les cours. Bien que l'Opep revoie à la baisse ses hausses de production, les négociations sur le nucléaire iranien laissent entrevoir un retour de la République islamique sur le marché international.

Allemagne : les trains de charbon et de pétrole auront la priorité

Si le niveau du Rhin baisse encore, le gouvernement allemand donnera de la priorité aux trains chargés de charbon et de pétrole sur l'ensemble du réseau ferroviaire pour approvisionner les centrales électriques. Le fleuve est la voie privilégiée pour acheminer les produits énergétiques, mais en raison de la sécheresse, les barges peinent à naviguer à des coûts acceptables. A Kaub, le niveau est tombé à 31 cm. En 2018, il était descendu à 25 cm, ce qui avait pesé sur l'économie allemande.

Le prix du gaz en Europe tutoie un nouveau record

L'assèchement du Rhin a dopé la demande de gaz alors même que les livraisons sont encore très réduites. Le remplissage des stocks de gaz se déroule toutefois à bon rythme.

Le pétrole a beau refluer, les cours du gaz, lui, continue de s'emballer. Après avoir bondi de 6,8 % lundi, le MWh livré à Rotterdam s'est encore renchéri de 2,67 % ce mardi pour terminer à 225,9 euros tout juste en dessous de son record en clôture début mars à 227,2 euros. En séance, il a pris jusqu'à 14,37 %, à 251 euros. A

« Avec l'accord et la levée des sanctions, l'Iran pourrait augmenter sa production de 1,3 million de barils par jour, ce qui apaiserait les tensions au second semestre 2023 », estiment les experts d'ING.

Les discussions avec les Etats-Unis avancent bien selon Téhéran. Lundi soir, le gouvernement iranien a fait part à Washington via l'Union européenne de ses « propositions finales » sur le dossier nucléaire, après que la Maison-Blanche a accepté deux des exigences iraniennes. La République islamique se montre confiante : selon l'agence Irna, un accord est possible « si les Etats-Unis réagissent avec réalisme et flexibilité ».

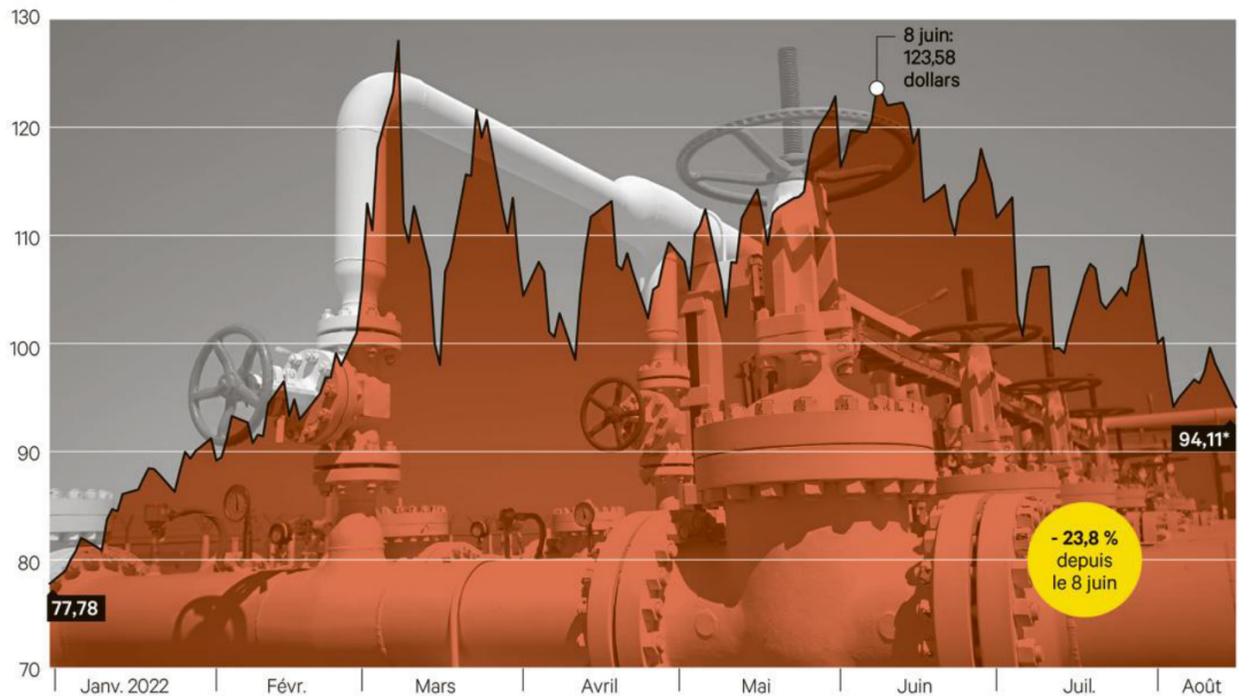
A la pompe, les prix des carburants ont suivi la même tendance que le baril.

Les cours du pétrole s'étaient envolés à près de 140 dollars juste après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les combats ainsi que les sanctions contre les hydrocarbures russes ont fortement déstabilisé les flux, entraînant des tensions extrêmes sur les marchés. Moscou fournit environ 30 % du pétrole à l'Union européenne. Depuis, les cours se sont donc détendus. L'Agence internationale de l'énergie met toutefois en garde contre une demande accrue de pétrole pour la génération d'électricité, le gaz étant devenu trop cher. Le MWh de gaz livré à Rotterdam se facturait autour de 230 euros mardi.

A la pompe, les prix des carburants ont suivi la même tendance que le baril. Selon les chiffres du gouvernement français, le gazole s'est vendu en moyenne à 1,79 euro le litre la semaine dernière, en baisse de 4,93 centimes sur une semaine. Quant au super sans plomb 95, il a perdu 5,72 centimes à 1,7790 euro, et le super sans plomb 95-E10 a reculé de 5,81 centimes à 1,7360 euro. ■

Le cours du pétrole

Le Brent, en dollars par baril



*EN SÉANCE

*LES ÉCHOS / SOURCE : BLOOMBERG / PHOTO : SHUTTERSTOCK

Les profits du saoudien Aramco au plus haut

Champion incontesté du pétrole, Aramco va continuer à investir, à la fois pour mieux approvisionner les marchés et pour anticiper la transition énergétique.

Laura-Maï Gaveriaux
avec S. Ro.

Jamais Aramco n'a dégagé autant de profits. A la faveur de la flambée des cours du brut, le géant saoudien du pétrole a engrangé 48,4 milliards de dollars de bénéfices au deuxième trimestre. C'est encore plus qu'entre janvier et mars, un trimestre déjà record avec près de 40 milliards de dollars de profits. Par rapport à l'année dernière à la même époque, le bond est de 90 %.

Mais la compagnie nationale saoudienne ne se laisse pas étourdir par les chiffres. Tout en affichant sa confiance à court terme, Aramco, principale source de revenus du royaume saoudien, commence déjà à se préparer à la fin des

cours élevés du baril. « Bien que la volatilité des marchés mondiaux et l'incertitude économique demeurent, les événements survenus au cours du premier semestre de cette année confirment notre point de vue selon lequel il est essentiel de continuer à investir dans notre industrie, à la fois pour faire en sorte que les marchés restent bien approvisionnés et pour faciliter une transition énergétique ordonnée », a déclaré le PDG, Amin Nasser, lors d'une conférence de presse dimanche.

Infrastructures de production

Cette année, le champion saoudien a déjà investi massivement dans ses infrastructures de production. C'est le talon d'Achille du premier exportateur d'or noir au monde, et la raison pour laquelle l'Arabie saoudite ne peut apporter qu'une réponse limitée aux demandes occidentales d'augmentation de l'offre de pétrole. Elle produit actuellement 10,5 millions de barils, en exporte 7,1 millions et vise les 13 millions de barils d'ici à fin

2023, son niveau de production maximal compte tenu de ses infrastructures actuelles.

Or le groupe estime que la demande ne devrait pas diminuer dans les dix prochaines années. Entre mars 2021 et mars 2022, les exportations saoudiennes de brut et produits raffinés, très majoritairement assurées par Aramco, ont augmenté de 123 %, constatait-il y a peu le Trésor français. Les vagues de chaleur et la flambée des prix du gaz incitent les pays à changer de combustible pour la production d'électricité. « Nous nous attendons à ce que la demande de pétrole continue d'augmenter pour le reste de la décennie, malgré les pressions économiques à la baisse sur les prévisions mondiales à court terme », a déclaré Amin Nasser.

Pour financer ces investissements, la société compte sur ses gigantesques revenus mais aussi sur les marchés financiers. Elle est elle-même cotée depuis décembre 2019. Elle avait alors introduit 1,73 % de son capital à la Bourse saoudienne, ce qui lui avait permis

de lever 29,4 milliards de dollars et de réaliser la plus importante IPO de l'histoire. En mars, sa capitalisation a même temporairement dépassé celle d'Apple, avant de revenir à la deuxième place.

IPO en préparation

Amin Nasser a confirmé que de prochaines entrées en Bourse étaient à l'étude. « Des annonces seront faites. », a-t-il glissé, alors qu'il dévoile rarement sa stratégie. Tous les regards sont tournés vers les activités de trading du groupe. Depuis plusieurs mois, des rumeurs circulent sur une possible fusion entre ses deux unités de trading. Aramco Trading Co (ATC) absorberait Motiva Trading avant une introduction en Bourse. L'IPO, en préparation depuis plusieurs mois et attendue début 2023, pourrait permettre de lever plus de 30 milliards de dollars. A Riyad, on parle aussi d'une prochaine cotation de 2,5 % du capital d'Aramco. Le fleuron du royaume conservateur leverait cette fois plus de 50 milliards de dollars. ■

accords avec les grands exportateurs de gaz naturel liquéfié (GNL) pour en importer cet hiver via ses deux nouveaux terminaux. Mais la concurrence s'annonce rude sur ce marché car la sécheresse en Asie a

L'Allemagne a d'ores et déjà lancé un plan pour réduire de 20 % sa consommation afin d'éviter le rationnement.

mandes. Le niveau du Rhin, artère cruciale pour l'approvisionnement du bassin industriel allemand, est si bas que le fret maritime est devenu rentable dans certains cas. Résultat, faute d'approvisionnement en charbon ou en pétrole, les énergéticiens brûlent du gaz pour faire tourner leurs centrales malgré les prix élevés.

Si les cours grimpent aussi fort, c'est parce que la demande augmente alors même que les livraisons de gaz de Russie, principal fournisseur de l'Union européenne, restent limitées. Le bras de fer entre l'Allemagne et la Russie autour de la répa-

ration d'une turbine pour Nord Stream 1 n'est toujours pas résolu, au point que Moscou a réduit les livraisons à 20 % des capacités de ce gazoduc. Le ministre de l'économie allemand Robert Habeck assure que la turbine est disponible, et selon lui la Russie utilise les questions d'équipement comme un simple prétexte pour fermer les vannes à l'Europe.

L'Allemagne, l'un des membres de l'Union les plus dépendants du gaz russe, a d'ores et déjà lancé un plan pour réduire de 20 % sa consommation afin d'éviter de rationner l'approvisionnement énergétique. Le pays a également signé des

soutenu la demande de GNL en Corée du Sud et au Japon.

Une bonne nouvelle toutefois : le rythme du remplissage des réserves de gaz est plus rapide que les années précédentes. Les cuves ont presque atteint 75 %, en ligne avec la moyenne de ces cinq dernières années et plus que les 62 % à cette date l'an dernier. « En partant du principe que la Russie ne réduise pas à nouveau les flux, l'Union européenne devrait atteindre son objectif de 80 % au 1^{er} novembre, explique Warren Patterson d'ING. C'est cependant une hypothèse risquée dans l'environnement actuel. » — E. Go.

Blockchain : de grands assureurs jettent l'éponge

ASSURANCE

La société B3i Services avait l'ambition de vendre des services d'assurance plus efficaces grâce à la blockchain. Un pari raté.

Mathieu Viviani

Clap de fin pour B3i Services AG. L'assurtech spécialisée dans la blockchain avait démarré en 2018 grâce à une quinzaine de grands assureurs et réassureurs internationaux, parmi lesquels figurent Allianz, Generali, AXA XL, China Pacific Insurance, Deutsche Rück, Swiss Re, Africa Re ou encore Willis Towers Watson.

La nouvelle, relayée par le média spécialisé « L'Argus de l'assurance », est explicitée sur la homepage du site Web de la société : « B3i Services AG a déposé un dossier d'insolvabilité suite à des cycles de financement infructueux. Les administrateurs, après consultation des actionnaires, ont collectivement conclu qu'il n'y avait pas suffisamment de soutien pour poursuivre l'entreprise à ce stade. »

L'aventure avait pourtant bien démarré pour B3i qui, à l'origine, avait pris la forme d'un consortium initié par Aegon, Allianz, Munich Re, Swiss Re et Zurich. L'idée : commercialiser des solutions qui rendent plus rapide et efficace l'indemnisation grâce à la blockchain. De premières expérimentations avaient été lancées sur l'assurance liée aux risques climatiques ou le secteur maritime. Une application dédiée à la réassurance, baptisée « B3i Re », avait même été mise en service.

Avec, dans la foulée, deux premières levées de fonds en 2018 et 2019, pour un total de

23 millions d'euros, suivies en 2020 par un financement en série B, mené par Türk Reasürans, sans que le montant ne soit révélé. Jusqu'à son arrêt officiel, l'assurtech revendiquait une quinzaine de partenariats commerciaux.

Ce n'est pas la première fois que le monde de l'assurance se casse les dents sur la blockchain. L'assureur AXA, créateur en 2017 de Fizzy, une start-up interne dédiée à l'assurance paramétrique, l'a dissoute deux ans après. L'association France Assureurs a aussi tenté sa chance, en lançant en 2017 un consortium dédié aux solutions assurantielles blockchain. En vain...

Débuts prometteurs

Julien Maldonato, spécialiste fintech chez Deloitte, a accompagné France Assureurs sur ce chemin. Si la question du financement fait partie de l'équation, selon lui, les véritables raisons de ces échecs sont ailleurs : « Premièrement, il est toujours difficile de mettre d'accord des grands acteurs privés sur des innovations d'infrastructure. Il y a un vrai sujet de gouvernance interne entre pairs. Ensuite, pour ce qui est des initiatives blockchain dans l'assurance, j'ai constaté à chaque fois un problème d'approche : on ne peut pas s'implanter dans un système Web 3.0 en faisant du Web 2.0, en utilisant un système décentralisé avec la volonté de tout centraliser. En créant notamment sa propre base de données, son propre système de certification, etc. Cela ne marche pas, car c'est trop cher à développer et ne répond pas au besoin, à savoir rendre plus rapide et sécurisé un service. »

Pour l'expert, l'infrastructure blockchain existe déjà et a prouvé sa capacité de transparence et de certification. Charge aux industries matures comme la banque et l'assurance « d'accepter de répartir les rôles avec la blockchain, en lui laissant la certification des transactions ». Le type de service, sa matérialité, son prix, restent leur pré carré.

Dans le secteur de l'assurance, la start-up Nexus Mutual a adopté cette philosophie en utilisant la blockchain Ethereum. L'américain Lemonade, lui, indemnise automatiquement les risques climatiques sur les récoltes agricoles, grâce à la blockchain Avalanche. ■

« On ne peut pas s'implanter dans un système Web 3.0 en faisant du Web 2.0. »

JULIEN MALDONATO
Spécialiste fintech
chez Deloitte

en bref

Fidelity et BlackRock réduisent la valorisation de la fintech chinoise Ant

FINTECH La valorisation du géant de la fintech Ant Group a de nouveau été réduite par des investisseurs internationaux qui avaient acheté des actions avant son introduction en Bourse suspendue. Outre BlackRock, Fidelity a réduit son estimation à 70 milliards de dollars fin mai, selon les calculs de Bloomberg basés sur des documents publics, contre 78 milliards en juin 2021 et 235 milliards juste avant que l'IPO d'Ant soit stoppée par les régulateurs chinois, en novembre 2020.

Le paiement de proximité en cryptos peine à se démocratiser

- Un test grandeur nature a été mené en juin dans un grand centre commercial parisien.
- Le but : tester le paiement au point de vente au moyen de cryptomonnaies.

CRYPTOMONNAIES

Gabriel Nedelec
@GabrielNedelec
et Mehdi Laghrari

Le verre à moitié vide ou à moitié plein ? Au centre commercial de Beaugrenelle, dans le 15^e arrondissement de Paris, une expérience pionnière a eu lieu du 8 juin au 8 juillet dernier. Son but : vérifier si oui ou non les consommateurs sont prêts à régler leurs achats en cryptomonnaie. Le sujet est clé, car le paiement au point de vente est l'un des Graal que poursuit l'écosystème « crypto », afin de parvenir à sa banalisation dans le paysage financier, malgré la méfiance dont font preuve les régulateurs et les banques.

Pendant cette période, les clients du centre ont pu régler leurs achats dans l'ensemble des enseignes en cryptomonnaie, une première en France, appelée à se poursuivre à la rentrée. « Nous allons reprendre l'expérimentation à partir de septembre en vue de la pérenniser », confirme un porte-parole de Beaugrenelle aux « Echos ». « C'était un véritable succès commercial à tous les points de vue », se félicite Damien Patureau, cofondateur et actuel directeur de Lyzi, la start-up avec qui le centre Beaugrenelle s'est associé pour mener ce projet.

Les applications concrètes se font encore très rares en France.

Sur le terrain pourtant, les retours d'expérience semblent plus mitigés. La vingtaine de commerçants interrogés par « Les Echos » affirment ne pas avoir reçu de paiement de ce type sur la période, et rares sont ceux à avoir véritablement entendu parler de cette expérience. « Cela n'a pas eu d'impact particulier », constate Sylvain, vendeur dans un magasin de prêt-à-porter.

Un tel écart s'explique peut-être par la technique de paiement employée par Lyzi : plutôt qu'une transaction directement réalisée en



L'expérience menée au centre commercial Beaugrenelle, à Paris, qui n'a eu que peu d'impact, illustre la difficulté du secteur des cryptos à devenir un moyen de paiement du quotidien. Photo Xavier Popy/REA

« cryptos », la start-up permettait aux détenteurs de cryptomonnaies d'acheter des cartes-cadeaux du centre Beaugrenelle en monnaie virtuelle.

Ces cartes cadeaux étaient ensuite valables dans toutes les enseignes. « Au niveau transactionnel, la carte-cadeau était la solution la plus facile à déployer pour toucher la totalité des 150 commerçants du centre », explique Damien Patureau.

Plus largement, l'expérience illustre la difficulté du secteur à entrer dans le quotidien des utilisateurs, comme le suggère pourtant le terme de « cryptomonnaie ». A l'heure actuelle, il s'agit principalement d'actifs digitaux utilisés comme des produits d'investissement, et les applications concrètes se font encore très rares en France. « La vérité, c'est que les gens qui sont

dans la crypto ne veulent pas les dépenser, car ils y croient, assure un acteur du secteur. Le bitcoin est devenu une sorte de réserve de valeur. Personne ne paye avec ses lingots. »

Cartes de paiement

Pourtant, la plupart des plateformes d'échange de cryptomonnaies, comme Coinbase ou Bitpanda, ont lancé leur carte de paiement. Mais les utilisations de ces cartes sont rares. Le français Ledger, spécialiste de la conservation d'actifs numériques, avait également annoncé, fin décembre dernier, le lancement de sa propre carte pour le premier trimestre 2022. Une carte qui n'est toujours pas commercialisée.

Certains initiés parviennent tout de même à utiliser leurs cryptos actifs pour réaliser certaines transactions. Avec, là aussi, des difficul-

tés opérationnelles. « Je viens de payer une partie de ma maison avec mes cryptos, confie Benjamin, qui travaille pour une entreprise du secteur. Mais cela m'a pris trois semaines pour transférer les fonds des différentes plateformes d'échange sur lesquelles j'avais acheté des cryptos jusqu'à ma propre banque. Il a d'ailleurs fallu que je prévienne celle-ci pour qu'elle ne bloque pas les fonds. »

A terme, il entend se passer de banque. Il a d'ailleurs commencé à payer plus souvent avec ses cryptos, en utilisant une partie des bénéfices réalisés avant le krach du bitcoin, en juin dernier. Il utilise pour cela une carte de la société Monolith. Cette dernière se charge, via une application, de convertir ses cryptos en euros, alors chargés sur sa carte Monolith, qu'il peut après utiliser comme une carte classique. ■

La réglementation et la fiscalité freinent la banalisation des achats courants en actifs numériques

Traçage difficile, fortes fluctuations, frais de transaction importants... Pour les régulateurs, les obstacles à la banalisation du paiement en cryptomonnaies sont multiples.

Il est encore très rare de pouvoir payer avec ses cryptomonnaies pour les achats du quotidien. Parmi les obstacles qui se dressent devant la banalisation de ce moyen de paiement, les défenseurs des actifs numériques citent en particulier la réglementation qui l'entoure, ainsi que la fiscalité.

Le sujet est en effet complexe. Payer en crypto signifie échanger son actif numérique contre un bien ou un service, que cela passe par une conversion préalable des actifs numériques en monnaie ayant cours légal ou non. Dans les deux cas, la plus-value réalisée lors de cette conversion est imposée en France.

« Les gains sont soumis au prélèvement forfaitaire unique : ils sont

imposés à un taux global de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux », détaille le ministère de l'Économie et des Finances.

Conditions non remplies

Problème : difficile de tenir les comptes à partir du moment où l'on réalise des transactions au quotidien. « S'il s'agit de convertir une grosse somme pour s'acheter une maison, ce n'est pas difficile, explique un professionnel, lui-même utilisateur régulier de ses actifs numériques. Mais à partir du moment où l'on paye sa baguette ou ce genre de choses, ça devient impossible à calculer. »

La situation n'est pas beaucoup plus fluide sur le plan réglementaire. Aux yeux des autorités françaises, les cryptomonnaies ne sont pas vues comme un moyen de paiement. Interrogée, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) explique aux « Echos » que les cryptos actifs actuels, comme le bitcoin ou l'ethereum, ne remplis-

sent pas les conditions nécessaires pour être qualifiés de « monnaie ».

En premier lieu, « leur valeur fluctue très fortement, ce qui ne permet pas d'en faire des unités de compte, explique l'ACPR. De fait, très peu de prix sont exprimés dans ces cryptoactifs. » Ensuite, ils induisent des « frais de transaction qui sont démesurés pour de simples opérations de détail » et n'offrent « aucune garantie de remboursement en cas de fraude ».

« Leur valeur fluctue très fortement, ce qui ne permet pas d'en faire des unités de compte. »

AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION (ACPR)

Enfin, détaille le régulateur, ils sont souvent émis « en fonction d'une puissance de calcul informatique, sans considération des besoins de l'économie et de ses échanges, ce qui ne permet pas de leur attribuer une valeur intrinsèque ».

Une réglementation claire

Pour se faire accepter davantage, certains acteurs du marché réclament une réglementation claire. « Nous pensons que pour que la cryptomonnaie se développe à une échelle globale, il faut des règles, déclare Damien Patureau, le dirigeant de Lyzi, une start-up qui veut permettre au grand public de payer en cryptomonnaie. Sur ce point-là, nous sommes d'ailleurs en opposition avec les maximalistes qui refusent toute réglementation du marché. »

Pour autant, le crypto-entrepreneur souhaite que la France prenne exemple sur les pays où le recours aux monnaies virtuelles est plus développé. Des pays où les cadres juridiques et fiscaux sont plus souples. — G. N. et M. L.

Les Echos
Le Parisien
ANNONCES

Externalisez vos formalités d'entreprise avec Les Echos Formalités

annonces.lesechosleparisien.fr
01 87 39 70 08

L'Afghanistan plongé dans le chaos financier

- Un an après l'arrivée au pouvoir des talibans, le système bancaire est au bord de l'effondrement.
- L'inflation de 50 % aggrave la crise financière.

GOUVERNANCE

Nessim Ait-Kacimi
@NessimAitKacimi

Un an après l'arrivée des talibans au pouvoir, l'économie de l'Afghanistan s'est effondrée sur fond de crise financière. Selon la Banque mondiale, l'inflation pour les produits de base (essence, farine, riz, sucre, pain) a atteint 50 % en juin et en rythme annuel. La hausse des prix est aggravée par la chute de la monnaie, l'afghani. Sur les douze derniers mois, l'afghani a perdu du terrain contre la plupart des monnaies, à l'exception de la roupie pakistanaise et du rial iranien, celles de pays presque aussi en difficulté que l'Afghanistan.

Le dollar valait 78 afghanis sous l'ancien régime, contre 90 aujourd'hui, soit un gain de 13 % du billet vert. Le dollar avait même atteint un record à 125 afghanis le 14 décembre. La monnaie afghane s'était effondrée de 30 % en une semaine, contraignant la banque centrale à intervenir pour vendre des dollars. La chute brutale avait été provoquée par des craintes d'effondrement d'une grande banque afghane, créant un effet domino pour le système financier.

Rationnement du cash

Fragilisées par la chute des dépôts et le gel des avoirs (9 milliards de dollars) de la banque centrale d'Afghanistan depuis un an, les banques ne sont pas en mesure d'assurer pleinement leurs fonctions. En théorie, les particuliers peuvent retirer chaque semaine 30.000 afghanis et 400 dollars s'ils ont un compte dans cette devise. En pratique, ils n'ont pu récupérer que 350 dollars dans le meilleur des cas ces six derniers mois. Les entreprises afghanes subissent le même type de rationnement du cash.

Washington n'est pas prêt à débloquer les 7 milliards d'avoirs gelés de la DAB

Les négociations sur le débloqué des 7 milliards de dollars d'avoirs de la Banque d'Afghanistan gelés aux Etats-Unis sont dans l'impasse.

Soixante-dix économistes et personnalités comme l'ancien ministre grec des Finances Yanis Varoufakis ont adressé un courrier à la secrétaire au Trésor Janet Yellen. Ils réclament la restitution à la Banque centrale d'Afghanistan des 7 milliards de dollars de réserves bloqués aux Etats-Unis. Deux autres le sont au Royaume-Uni et en Europe. Ce gel des actifs pénalise la population afghane, qui n'a pas choisi de tomber sous la domination des talibans, soulignent les auteurs de la pétition.

A Doha, au Qatar, les talibans ont négocié ces derniers mois en vain avec des représentants du département d'Etat et du Trésor américain pour récupérer cet argent. Les réserves de la Banque d'Afghanistan (Da Afghanistan Bank ou « DAB ») lui servent notamment à assurer la stabilité de sa monnaie et à fournir des liquidités à son système bancaire. Sans elles, elle ne peut pas fonctionner.

Pas d'accord en vue

Les Etats-Unis suspectent les talibans de puiser allégrement dans les coffres de leur banque centrale, déjà peu fournis. Leur confiance

Conséquence, un grand nombre d'entre elles ont mis la clé sous la porte. En avril, 40 % des 5.000 principales sociétés du pays avaient fait faillite en huit mois de régime des talibans, selon une enquête de France 24.

Les institutions financières locales trouvent très peu de banques internationales prêtes à courir le risque de travailler avec elles, compte tenu des sanctions et de la non-reconnaissance du gouvernement taliban à l'étranger. « Les organisations humanitaires sont privées d'argent, alors même que, depuis un an, plus de 4 ménages sur 5 ont connu une chute de leurs ressources ou ont perdu leur source de revenus », constate l'organisation Human Rights Watch.

Les autorités talibanes « tentent d'exercer des contrôles plus stricts sur le marché des changes, notamment en réglementant les bureaux de change (imposition d'un minimum de 30 millions d'afghanis en dépôt pour obtenir une licence dans les grandes villes comme Kaboul) et en interdisant l'utilisation de devises étrangères (par exemple, pour acheter ou vendre une maison, un appar-

tement ou d'autres biens, mais aussi dans la location de logements) », relève la Banque mondiale. En limitant l'utilisation des dollars, le gouvernement espère soutenir sa monnaie. Privée de ressources, la banque centrale, elle, ne peut quasiment plus rien faire.

Charbon et pavot

Dans la pratique, le dollar et la roupie pakistanaise restent les deux monnaies les plus recherchées par la population et les entreprises, et aussi les plus disponibles dans les bureaux de change. La première est une devise refuge qui protège contre l'inflation, et la seconde sert aux échanges avec le principal partenaire commercial de l'Afghanistan. Même si seulement une mine sur cinq est en activité, le pays parvient à exporter 10.000 tonnes de charbon au Pakistan à des prix de plus en plus élevés, et fixés arbitrairement par les talibans. Une autre source officieuse de dollars est l'argent tiré de la culture du pavot et de l'héroïne. Un autre sujet de friction dans les relations avec les Etats-Unis et l'Europe. ■

Autodafé monétaire

Le 1^{er} février, 150 millions d'afghanis sont partis en fumée, brûlés en place publique par les talibans. Très abimés et inutilisables, ces billets étaient littéralement en lambeaux. La dégradation et l'usure de ces moyens de paiement essentiels prend de l'ampleur dans un pays où le paiement en cash reste majoritaire. Les petites coupures, très utilisées dans la vie courante (billets de 100 afghanis, soit autour de 1 euro) sont particulièrement dégradées. Les commerçants et les banques n'acceptent certains billets qu'avec une forte décote, n'étant pas sûrs de pouvoir les céder ensuite à leur tour. Le pays ne fabrique pas ses propres billets – il n'en a pas la technologie – et doit les importer. Il n'a plus les moyens financiers de renouveler sa « masse monétaire », qui se dégrade à grande vitesse. Le gouvernement et la banque centrale ont promis d'imprimer de nouveaux billets. Un nombre très réduit de pays, comme le Pakistan, sont prêts à apporter un soutien financier au régime des talibans, notamment en se chargeant de cette impression.

dans ce régime est inexistante. Une source gouvernementale a révélé à la revue « Foreign Policy » que les talibans ont récemment prélevé 3 milliards d'afghanis (34 millions de dollars) de la banque centrale à Kaboul pour les transférer à Kandahar. Cet argent servirait à apaiser certaines factions du mouvement et à éviter les divisions.

L'élimination récente par les Etats-Unis d'Ayman al-Zawahiri, chef d'Al Qaïda et un des cerveaux du 11-Septembre, risque d'anéantir toute chance d'un accord financier. Le régime des talibans refuse tout audit indépendant de son budget et de ses finances.

Le régime afghan n'est pas disposé à faire des concessions.

Après la prise de pouvoir des talibans il y a un an, la Réserve fédérale de New York, où étaient déposés 7 milliards de dollars de réserves de la DAB, avait révoqué l'accès à ces actifs. Deux des membres de la nouvelle équipe à la tête de la banque centrale afghane étaient visés par d'anciennes sanctions décidées en 1998 et 2008 par les Etats-Unis et les Nations unies. C'était aussi le cas des nouveaux ministres des Finances et de l'Intérieur d'Afghanistan. Depuis, la DAB n'a plus accès aux grandes institutions internatio-

nales (FMI, Banque mondiale) ni au système bancaire mondial. Très peu de banques étrangères veulent aujourd'hui courir le risque de traiter avec elle. En juillet, elle a accueilli une délégation de Chine, pour « améliorer les relations bancaires » entre les deux pays.

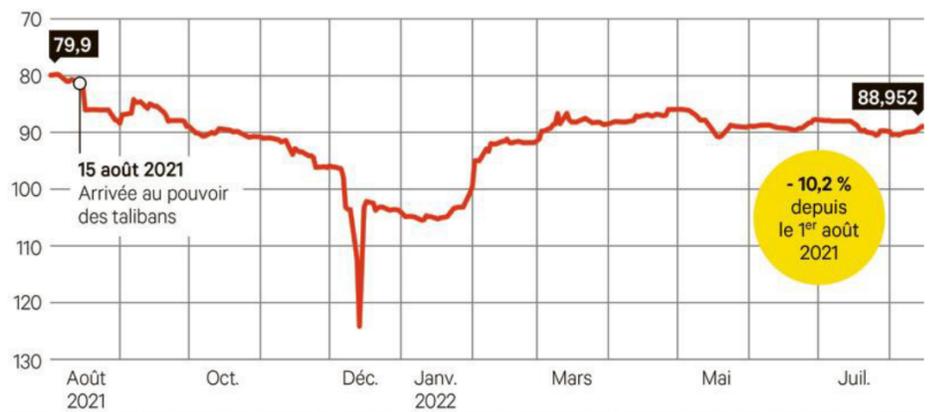
L'ombre du 11-Septembre

En février, l'administration Biden a décidé de bloquer formellement les 7 milliards de dollars, en les dissolvant en deux fonds de taille égale. 3,5 milliards ont été transférés à un compte au nom de la DAB. Mais Washington a prévenu : les Etats-Unis exigeront de sérieuses garanties pour qu'elle puisse récupérer tout ou partie de cet argent. Il doit servir à « bénéficier du peuple afghan » et ne doit pas être destiné au financement d'activités illicites. Une personne ou institution tierce (Nations unies, Banque mondiale) pourra récupérer ces sommes au nom de l'Afghanistan, mais elle devra d'abord obtenir l'aval des Etats-Unis.

L'autre moitié des actifs de la DAB est déposée sur un compte gelé. Des avocats des victimes du 11-Septembre souhaiteraient que cette somme serve à indemniser les familles. Ils se heurtent néanmoins à une difficulté : l'Afghanistan n'est pas sur la liste des états sponsors du terrorisme et les actifs de sa banque centrale sont en théorie protégés. — N. A.-K.

Le changement de régime plonge l'Afghanistan dans la crise financière

Le dollar en afghanis, échelle inversée



* LES ECHOS / SOURCE : BLOOMBERG

annonces judiciaires & légales



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VILLE-D'AVRAY

Par arrêté n°A2022/22, le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Ville-d'Avray, qui se déroulera du **lundi 5 septembre 2022 à 8h30 au mercredi 5 octobre 2022 à 17h30, soit pendant 31 jours consécutifs.**

Caractéristiques principales du projet de modification n°2 :

- Modification de différentes règles afin de favoriser la mise en œuvre de l'OAP centre-ville au travers de ses enjeux d'intérêt général visant la diversification de logements, le renforcement de l'offre de commerces de proximité, de services de santé et la mise en valeur des espaces publics ;
- Clarification générale des règles et définitions identifiées comme étant régulièrement sujettes à interprétation lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- Modification et précision des règles relatives au stationnement ;
- Traduction en format RAL Design du référencement des palettes de couleurs mentionnées dans l'annexe « Recommandations portant sur le nuancier de couleur » ;
- Rectification des erreurs matérielles ;
- Intégration des modifications relatives aux applications des jugements suivants :

o Jugement n°18VE00512 du 21 novembre 2019 rendu par la Cour d'appel de Versailles concernant l'annulation du classement de la parcelle AD250 en tant qu'« espace vert protégé » ;

o Jugement n°2008190 du 28 février 2022 du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise qui annule partiellement la délibération du conseil territorial de Grand Paris Seine Ouest du 18 décembre 2019 en tant qu'elle fixe la hauteur maximale à l'acrotère des constructions à toiture plate.

L'Hôtel de ville de la commune de Ville-d'Avray, situé 13, rue de Saint-Cloud, est le siège de l'enquête publique.

Le Conseil de Territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est l'autorité compétente pour prendre, après l'enquête publique, la décision d'approbation de la modification n°2 du PLU de la commune de Ville-d'Avray.

La personne responsable du projet de modification n°2 du PLU de la commune de Ville-d'Avray est Monsieur le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Des informations relatives à la présente enquête publique peuvent être demandées, par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, 9 route de Vaugirard, CS 90008, 92197 Meudon Cedex.

Ces informations peuvent aussi être demandées à Madame Karine TURRO, directrice de l'urbanisme de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, par téléphone au 01 46 29 55 00 ou par courriel à l'adresse : urbanisme@seineouest.fr.

Monsieur Gérard BONNEVIE a été désigné, par décision n° E2200026/95 du 17 juin 2022 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, commissaire enquêteur.

Le projet de modification n°2 du PLU de la commune de Ville-d'Avray a été dispensé d'évaluation environnementale par la décision n° DKIF-2022-072 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Ile-de-France en date du 24 mai 2022. Cette décision est consultable sur le site de la Mission régionale d'autorité environnementale : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/ile-de-france-r20.html>, rubriques « examen au cas par cas et autres décisions ». Elle est également jointe au dossier d'enquête publique. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont comprises dans le dossier d'enquête publique (note de présentation et partie IV du dossier d'enquête publique).

Le dossier d'enquête sera consultable du lundi 5 septembre 2022 à 8h30 au mercredi 5 octobre 2022 à 17h30 à l'hôtel de ville de Ville-d'Avray, siège de l'enquête situé 13, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray, aux jours et heures d'ouverture suivants :

- Les lundis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30
- Les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Les samedis de 8h30 à 12h30

Outre l'exemplaire papier du dossier consultable au siège de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sous forme dématérialisée :

- Sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant : <http://modification-n2-plu-ville-davray.enquetepublique.net>
- Sur le site internet de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest : <https://www.seineouest.fr>

Un accès au dossier est également garanti au siège de l'enquête via un poste informatique mis gratuitement à disposition du public. Dès l'affichage du présent avis, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en adressant une demande à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, 9 route de Vaugirard, CS 90008, 92197 Meudon Cedex.

Le public devra se conformer aux mesures de protection sanitaire en vigueur sur le lieu d'enquête, notamment lors de la consultation du dossier papier, du poste informatique et du registre d'enquête dans un lieu adapté de l'Hôtel de Ville.

Le public pourra déposer ses observations et propositions sur un registre papier mis à disposition au siège de l'enquête ainsi que

sur un registre dématérialisé, qui sera ouvert du lundi 5 septembre 2022 à 8h30 au mercredi 5 octobre 2022 à 17h30, à l'adresse suivante : <http://modification-n2-plu-ville-davray.enquetepublique.net>

Il pourra également, pendant la durée de l'enquête publique, adresser ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : modification-n2-plu-ville-davray@enquetepublique.net ou par voie postale à l'attention du Commissaire enquêteur, avec la mention « Enquête publique - Modification n°2 du PLU de Ville-d'Avray - Ne pas ouvrir » au siège de l'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Ville-d'Avray, Hôtel de ville, Service urbanisme, 13 rue de Saint-Cloud, 92410 Ville-d'Avray.

Les observations et propositions écrites reçues par voie postale ou lors des permanences du commissaire enquêteur seront consultables sur le registre électronique et au siège de l'enquête. Les observations et propositions formulées par courriels seront consultables sur le registre électronique et une copie en sera faite tous les soirs et insérée dans le registre papier.

Dans le cadre de la présente enquête publique, les observations et propositions déposées sur le registre papier ou électronique ou transmises par voie postale ou par courriel feront l'objet d'un traitement par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest en vue de leur analyse.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à l'Hôtel de ville de Ville-d'Avray, 13, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray, aux jours et heures indiqués ci-après :

- o Le lundi 5 septembre 2022 de 9h00 à 12h00
- o Le samedi 17 septembre 2022 de 9h30 à 12h30
- o Le lundi 26 septembre 2022 de 14h30 à 17h30
- o Le mercredi 5 octobre 2022 de 14h30 à 17h30

Des mesures sanitaires seront prises pour assurer la réception du public (mise à disposition de gel hydro-alcoolique, de gants et de masques).

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public lors d'une permanence téléphonique sur un créneau de trente minutes, au jour et à l'heure indiqués ci-après :

- o Le jeudi 22 septembre 2022 de 9h00 à 12h00

Les rendez-vous pour les échanges téléphoniques sont à réserver, dans les créneaux indiqués ci-dessus, sur le site dédié à l'enquête publique à l'adresse : <http://modification-n2-plu-ville-davray.enquetepublique.net> ou par téléphone au 01 83 62 45 74 (joignable dès l'affichage de l'avis, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

À l'expiration du délai d'enquête, le mercredi 5 octobre 2022 à 17h30, le registre d'enquête papier sera clos et signé par le commissaire enquêteur. A partir de cette même heure, les observations, propositions ou contre-propositions émises via le registre dématérialisé et l'adresse mail ne seront plus prises en compte.

Dès réception des registres papier et dématérialisé et des éventuels documents annexés, le commissaire enquêteur examinera les observations consignées ainsi que celles envoyées à l'adresse électronique, et établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête.

Il rencontrera, sous huitaine, le Président de l'établissement public territorial ou son représentant afin de lui communiquer les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Président de l'établissement public territorial disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinera les observations consignées ou annexées au registre et celles envoyées à l'adresse électronique. Le rapport comportera le rappel de l'objet du projet, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête, une synthèse f des observations du public, une analyse des propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet en réponse aux observations du public. Il consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées et émettra un avis favorable, favorable avec réserves ou défavorable au projet soumis à l'enquête publique.

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées et avis au président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest. Il transmettra également une copie du rapport et des conclusions motivées et avis au président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la direction de l'urbanisme de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest située 2 rue de Paris à Meudon et sur le site internet de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest à l'adresse suivante : www.seineouest.fr. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions dans les conditions prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera également tenue à la disposition du public en Préfecture des Hauts-de-Seine et en Mairie de Ville-d'Avray aux jours et heures d'ouverture au public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Le public pourra également les consulter sur le site internet de la ville de Ville-d'Avray à l'adresse suivante : <https://www.mairie-ville-davray.fr>.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

euronext

SÉANCE DU 16 - 08 - 2022
CAC 40 : 6592,58 (0,34 %) NEXT 20 : 11487,08 (0,07 %)
CAC LARGÉ 60 : 7179,56 (0,32 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5002,36 (0,33 %)
DATE DE PROROGATION : 26 AOUT

CAC 40

Table of stock market data for CAC 40, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

Table of stock market data for various companies, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

SRD

Table of stock market data for SRD (Small and Medium Cap) companies, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

VALEURS FRANÇAISES

Table of stock market data for various French companies, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. BPA : Bénéfice par action. PER : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile.

SRD Suite

Table of stock market data for SRD Suite companies, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

VALEURS FRANÇAISES

SRD Suite

Table of stock market data for SRD Suite companies, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

Table of stock market data for companies in the Eurozone, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

Table of stock market data for international companies, including columns for company name, index, volume, price, and percentage change.

Le métavers est-il l'avenir du web ?

Web 3, NFT, cryptomonnaies... Découvrez votre nouvelle newsletter Les Echos du métavers.



lesechos.fr/newsletters



Les Echos
Prenez un temps d'avance

carnet

ENTREPRISES

ANAXAGO
Chloé Brun
est promue directrice générale d'Anaxago.

Chloé Brun, 31 ans, titulaire d'un master en droit des affaires, a obtenu le Capa ainsi que le Barreau de Paris. Elle dispose d'une connaissance du secteur de la fintech. C'est en 2017 qu'elle est entrée chez Anaxago, plateforme de financement. Elle a d'abord officié au sein du pôle juridique avant d'en assurer la direction en 2020.

VOLKSWAGEN
Valérie Pivert-Diallo
Lahouari Bennaoum
Marc Ouayoun
renforceront le comité de direction de Volkswagen Group France à compter du 1^{er} septembre, respectivement en qualité de directrice des ressources humaines, directeur mobilités et directeur Audi France.

Valérie Pivert-Diallo, 43 ans, juriste de formation, a complété son cursus par le master RH de l'Essec et l'executive coaching de HEC. Elle a exercé les fonctions de directrice des ressources humaines auprès de diverses sociétés comme Ikea et BASF. Elle a également officié chez Danone Waters et Fives.

Lahouari Bennaoum, 49 ans, est diplômé de l'IAE Lyon School of Management. Il a acquis une expérience automobile d'abord chez PSA dans les métiers de l'après-vente et de la vente en Europe et en Chine. Il a ensuite

rejoint Volkswagen Group France pour y être directeur de marque Škoda. Depuis quatre ans, il assure la direction de la marque Audi en France.

Marc Ouayoun, 50 ans, est diplômé de l'EM Lyon. Durant son parcours, il a notamment œuvré chez Daimler-Benz. Il fut directeur général de Porsche France pendant sept ans avant d'assumer les fonctions de président-directeur général de Porsche au Canada dès 2018.

SCHELCHER PRINCE GESTION
Stéphane Dumas
rejoint Schelcher Prince Gestion comme chief risk & information officer.

Stéphane Dumas, 47 ans, ancien élève de l'Ecole Centrale Paris, est titulaire d'un master en mathématiques appliquées à l'économie de l'université Paris-I. D'abord market risk analyst au sein de Crédit Agricole Indosuez, il a travaillé pour Systea Capital Management. Il a ensuite évolué au sein de HSBC Global Asset Management avant d'être head of risk chez Lutetia Capital.

ASSOCIATION

FHER
Isabelle Videlaïne
rejoint la Fédération de l'hygiène et de l'entretien responsable en tant que directrice de projets RSE et développement durable.

Isabelle Videlaïne, 53 ans, est titulaire d'un master en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Dès 2002, elle a œuvré à

la Chambre de commerce et d'industrie de Paris où elle a successivement été chargée d'études, responsable du service environnement et enfin déléguée au développement durable. Entrée au sein de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem) en 2013, elle a eu la charge de l'animation de la commission prospective et développement durable, des affaires publiques et, à partir de 2016, du secrétariat général de l'association Unicem.



Ils sont nés un 17 août

- **Allain Bougrain-Dubourg**, journaliste, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, 74 ans.
- **Robert De Niro**, acteur, 79 ans.
- **Pierre Donnersberg**, président de Siaci Saint Honoré, 75 ans.
- **Stephan Eicher**, chanteur, 62 ans.
- **Larry Ellison**, cofondateur et ex-PDG d'Oracle, 78 ans.
- **Thierry Henry**, ex-footballeur international, 45 ans.
- **Serge Moati**, réalisateur de documentaires, 76 ans.
- **Hervé Morin**, ex-ministre de la Défense, président du Conseil régional de Normandie, 61 ans.
- **Laurence Nobécourt**, écrivaine, 54 ans.
- **Sean Penn**, acteur, 62 ans
- **Marion Rousse**, cycliste et consultante, 31 ans.



Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013341781	2CRSI	Δ	C 3,21	3,32	3,21	3,24	+ 0,94 8597
FR0000076887	A.S.T.GROUPE	Δ	C 3,24	3,26	3,2	3,2	- 0,93 1403
FR0013185857	ABEO	Δ	C 18,8	18,85	18,25	18,8	+ 0,54 1111
FR0012616852	ABIIONYX PHARMA	Δ	B 2,145	2,165	2,065	2,065	- 3,05 102564
FR0000076655	ACTIA GROUP	Δ	C 4,25	4,28	4,2	4,28	+ 0,71 18000
FR0013330777	AFLUENT MEDICAL	B	3,2	3,275	3,12	3,12	- 2,5 3432
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	10,35	11,5	10,35	11,5	+ 11,65 2079
FR0000053837	ALTAMIR	B	25,205	25,205	24,7	25	- 0,79 3768
FR0011992700	ATEME	Δ	B 12,8	12,96	12,5	12,62	- 1,41 1811
FR0000062465	AUREA	Δ	C 9,3	9,3	9,1	9,16	- 1,08 2704
FR0013183589	AURES TECHNO	Δ	C 14,5	14,5	14,25	14,4	720
FR0013529815	AVENIR TELECOM	C	0,01	0,011	0,01	0,011	+ 8,16 45821705
FR0013258399	BALYO	Δ	C 0,8	0,81	0,784	0,79	+ 1,25 31169
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED.	Δ	C 3,81	3,81	3,74	3,8	- 0,26 2254
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	3,1	3,1	3,05	3,1	1953
FR0000072994	CAST	Δ	C 7,54	7,58	7,54	7,56	+ 0,27 2655
FR0000064446	CATERING INTL SCES	Δ	B 9,7	9,72	9,64	9,68	- 0,21 1317
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,66	3,67	3,65	3,67	+ 0,14 3723
FR0000053506	CEGEDIM	B	20,5	21	20,5	20,5	+ 0,49 2348
FR0000054322	CIBOX INTERACTIVE	Δ	C 0,072	0,078	0,07	0,073	+ 4,74 489809
FR0013426004	CLARANOVA SE	Δ	B 3,85	3,88	3,806	3,85	35351
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	18,55	18,696	18,424	18,6	+ 0,27 1341
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	4,66	4,85	4,66	4,66	- 3,32 1172
FR0000185514	CRCAM NORD FR	B	16,598	16,698	16,45	16,482	- 0,71 5171
FR0000737813	CS GROUP	Δ	C 1,11	1,115	1,11	1,11	817
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL	Δ	C 1,16	1,16	1,115	1,155	- 0,86 4012
FR0000072373	EGIDE	Δ	C 0,828	0,832	0,81	0,83	+ 1,1 7326
FR0000120669	ESSO	Δ	C 5,2	5,38	5,2	5,32	+ 2,31 9672

EURONEXT HORS SRD Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000054678	EURO RESSOURCES	C	2,91	2,99	2,91	2,99	2334
FR0000075343	EUROMEDIS GROUPE	C	5,75	5,78	5,75	5,75	1054
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,142	0,143	0,142	0,143	+ 7,52 1503
FR0012176000	FERMENTALG	Δ	C 2,54	2,68	2,522	2,63	+ 4,37 95350
FR0014005583	FORSEE POWER SA	B	4,41	4,41	4,28	4,305	- 1,03 11631
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE	Δ	C 6,3	6,49	6,3	6,47	+ 2,86 10956
FR0010501692	GENERIX	Δ	B 9,6	9,82	9,6	9,72	6691
FR0017199907	GENOMIC VISION	Δ	C 0,092	0,123	0,089	0,106	+ 18,7 1501706
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	119	119,5	115,5	115,5	- 2,94 735
FR0010501692	GENERIX	Δ	B 9,6	9,82	9,6	9,72	6691
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	191	191	189	189	- 1,05 1474
FR0004155000	GROUPE SFPI	Δ	C 2,61	2,65	2,605	2,64	+ 1,93 5785
FR0000066722	GUILLEMOT	Δ	C 14,38	14,58	14,28	14,38	- 0,69 11426
FR0004159473	HEXAOM	B	28,6	29,1	27,8	28,9	+ 2,12 3526
FR0012821916	HIPAY GROUP	Δ	C 10,56	11,36	10,14	11,2	+ 10,24 6036
FR0014003Y4	HYDROGNE FRANCE	▲	B 26,3	26,45	26,25	26,3	1206
FR0000051393	IDI	B	48,3	48,5	47,5	48	- 1,03 1054
FR0013233012	INVENTIVA	Δ	B 5,2	5,27	5,15	5,16	- 0,96 6948
FR001272141	JACQUES BOGART	Δ	C 10,85	10,85	10,7	10,8	- 0,46 1300
FR0000066607	LACROIX GROUP	Δ	C 32,4	32,4	31,3	31,4	- 0,63 2196
FR0000032278	LATECOERE	Δ	C 0,468	0,468	0,44	0,443	- 3,7 425619
FR0014009YQ1	LHYFE	B	8,15	8,3	8,15	8,19	+ 0,74 15843
FR0013233475	LYSOGENE	Δ	C 0,69	0,73	0,667	0,681	- 2,58 220269
FR0000051070	MAUREL ET PROM	Δ	B 4,53	4,61	4,49	4,54	+ 0,11 217228
FR0000060873	MBSWS	Δ	C 2,36	2,44	2,32	2,34	- 2,5 72272
FR001742329	MCPHY ENERGY	Δ	B 14,77	14,945	14,575	14,75	+ 0,03 37039
FR0004056605	MEDINCELL	B	5,34	5,36	5,2	5,29	+ 0,38 36751
FR0010298620	MEMSCAP	Δ	C 1,2	1,23	1,2	1,225	+ 2,08 7360
FR0000077570	MICROPOL	Δ	C 1,24	1,254	1,232	1,24	5377

EURONEXT HORS SRD Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR001277391	MYHOTELMATCH	Δ	C 0,031	0,031	0,028	0,028	- 7,84 943568
FR0013482791	NACOM SAS	B	4,95	5	4,93	4,99	+ 0,3 11539
FR0013018041	NAVYA	Δ	B 0,385	0,436	0,378	0,378	+ 0,27 2538999
FR000400250	NEURONES	B	39,5	39,5	39,1	39,3	1659
FR0012659166	NHOA	Δ	C 12,4	12,42	11,7	12,28	- 1,76 4696
FR0000062680	OENEO	Δ	B 15,6	15,95	15,6	15,9	+ 2,25 10335
FR0014028711	OL GROUPE	Δ	C 2,9	2,91	2,89	2,9	12090
FR0010692026	OREGE	C	0,676	0,73	0,64	0,69	+ 1,77 98532
FR001217273	OSE IMMUNO	Δ	C 7,38	7,63	7,3	7,6	+ 2,98 23612
FR0000053514	PCAS	▲	B 7,88	7,9	7,52	7,88	- 0,25 1027
FR001432516	POXEL	Δ	C 2,48	2,71	2,47	2,575	+ 4,89 323420
FR002163610	PRODWAYS GROUP	Δ	C 3,02	3,165	3,02	3,145	- 5,01 87564
FR001344773	ROCHE BOBOIS SA	▲	B 34	34	33,9	33,9	- 0,29 1284
FR0000064199	S.T. DUPONT	C	0,138	0,139	0,138	0,138	15136
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM.	Δ	B 83	85,9	82,5	85,8	+ 3,37 5155
FR0011950682	SERGEFERRARI GP	Δ	C 14,76	14,78	14,52	14,74	- 0,14 4842
FR0000074122	SII	Δ	C 5,26	5,26	5,1	5,15	- 0,19 4751
FR0000078321	SODITECH	C	1,62	1,62	1,62	1,62	+ 2,53 4718
FR0014000690	SOLOCAL GROUP	B	1,032	1,046	1,005	1,02	- 1,45 118462
FR0014000B7H	TERACT	B	8,26	8,26	8,08	8,12	- 1,7 3219
FR0000033003	TOJAX	Δ	C 8,57	8,57	8,31	8,42	- 1,64 2880
FR0000036816	TOUR EIFFEL	Δ	B 22,3	22,3	22,1	22,2	- 0,45 720
FR0000035784	TRANSIT EVERGREEN	▲	C 2,5	2,56	2,45	2,45	- 2 39951
FR0000034548	UNION FINFRANCE	▲	B 15	15,15	14,9	15,1	1335
FR0000074197	UNION TECHINFOR	Δ	C 0,482	0,488	0,482	0,484	+ 0,42 4310
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	5,38	5,44	5,36	5,44	+ 1,12 3486
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	17,3	17,45	17,3	17,3	- 0,58 943
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	35,3	35,3	33,6	34,7	- 0,86 4615

CHANGES COURS AU COMPTANT

16-08-2022	16-08-2022	COURS BCE	VAR. VIEILLE EN %	VAR. ANNEE EN %
DOLLAR US	1,0774	0,10	-10,55	
LIVRE STERLING	0,8416	-0,18	0,24	
FRANC SUISSE	0,9672	0,58	-6,62	
COURONNE DANOISE	7,4377	0,00	-0,01	
COURONNE NORV.	9,8489	0,14	-1,77	
COURONNE SUEDOISE	10,5253	0,16	2,25	
DOLLAR CANADIEN	1,3097	-0,10	-8,81	
YEN JAPONAIS	136,7165	0,95	4,42	
DOLLAR AUSTRALIEN	1,4511	0,26	-7,23	
ROUBLE RUSSE	62,154	-0,56	-26,91	
ROUPIE INDIENNE	80,686	-0,20	-4,73	
FORINT HONGROIS	403,466	1,06	9,22	
ZLOTY POLONAIS	4,6753	0,00	1,84	
DOLLAR HONG-KONG	7,978	0,15	-10,1	
WON SUD COREEN	1334,98	0,00	-1,24	
PESO MEXICAIN	20,2656	0,55	-13,03	
REAL	5,234	1,02	-17,37	
DOLLAR SINGAPOUR	1,4032	0,12	-8,46	
LIVRE TURQUE	18,2353	-0,08	20,40	
RENMBI YUAN	6,9051	0,31	-4,45	

AVIS D'APPELS D'OFFRES

FOURNITURES

93 VILLE DE LIVRY-GARGAN



AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE FITNESS AU PARC LEFÈVRE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Livry-Gargan
 Reyndat Isabelle, 3 place François-Mittrand 93800 Livry-Gargan cedex tél. : 01-41-70-98-00 Courriel : isabelle.reyndat@livry-gargan.fr
 Adresse internet : https://www.livrygargan.fr
 Profil d'acheteur : https://www.livrygargan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_25871_882012.html
 Objet du marché : Aménagement d'une aire de fitness au parc Lefèvre
Caractéristiques principales : La présente procédure concerne la fourniture, la livraison, et la pose de modules/agrès d'une aire de fitness/workout sur une plateforme existante.
Refus des variantes :
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 07 Septembre 2022 à 12:00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires : Une visite du site est obligatoire pour les candidats avant la remise de leur offre. Le lieu de rendez-vous est fixé devant le château du parc Lefèvre au 62 avenue du Consul-Général-Nordling. Deux dates au choix des candidats : Mercredi 24 août 2022 à 14h00 OU Mardi 30 août 2022 à 14h00
Conditions de remise des offres ou des candidatures :
 Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, les candidats doivent obligatoirement présenter leur offre sous forme dématérialisée. La signature électronique des documents n'est pas obligatoire pour la remise des offres. Les modalités sont indiquées à l'article 14 du règlement de la consultation
Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 Août 2022.
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : https://livrygargan.e-marchespublics.com
Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : https://livrygargan.e-marchespublics.com
Adresse à laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus : https://livrygargan.e-marchespublics.com

SERVICES

95 VILLE DE L'ISLE ADAM



VÉRIFICATIONS ET MAINTENANCE DES ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE-ADAM
 M. Sébastien PONIATOWSKI - Maire
 45 Grande Rue
 95290 L'Isle-Adam
 Tél : 01 34 08 19 55
 mël : s.lacombe@ville-isle-adam.fr
 web : http://www.ville-isle-adam.fr/
 SIRET 21950313300015
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Vérification périodiques réglementaires et maintenance des ascenseurs et monte-charge dans les bâtiments communaux de L'Isle-Adam
Référence acheteur : ASCENSEURS
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 95290 L'ISLE-ADAM
Durée : 12 mois.
Description : Vérification périodique et la maintenance préventive et la réparation ou le remplacement de petites pièces lorsque celles-ci sont défectueuses ou usées, des ascenseurs et monte-charge dans les bâtiments communaux de L'Isle-Adam, conformément aux normes et réglementations en vigueur.
Classification CPV :
 Principale : 50750000 - Services d'entretien d'ascenseurs
 Complémentaires : 42416100 - Ascenseurs
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation :
 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
 Liste et description succincte des conditions :
 - Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
 - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de

laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
 - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
 - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
 - En cas de marché public ou d'accord-cadre passé pour les besoins de la défense, renseignements relatifs à la nationalité du candidat
 - Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.
Formulaire DC1, Lettre de candidature
 Habilitation du mandataire par ses co-traitants, (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe, (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
 - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 et D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
 - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
 - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
 - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
Capacité économique et financière :
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Référence professionnelle et capacité technique :
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
Marché réservé : NON
 La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
Réduction du nombre de candidats : Non
 La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
 Voir article 5.3 du RC
 Pour une parfaite connaissance de la consultation les candidats devront obligatoirement effectuer une visite des sites prévue :
 LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE à 14h00
 RDV devant le CASTELROSE (1 avenue de Paris 95290 L'ISLE-ADAM)
Critères d'attribution :
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 40% Valeur technique de l'offre
 60% Prix
Renseignements administratifs :
 Question via plateforme
 Tél : 01 34 08 19 00
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 19/09/22 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 12/08/22
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info

TRAVAUX

75 EPMO

Museés d'Orsay et de l'Orangerie

TRAVAUX PRÉALABLES À L'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU CAFÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
 Nom complet de l'acheteur : Etablissement public du musée d'Orsay et de l'Orangerie

Type de Numéro national d'identification : SIREN
N° National d'identification : 18009244700010
 Ville : Paris
 Code Postal : 75007
Groupement de commandes : Non
SECTION 2 : COMMUNICATION
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvanced-Search&AllCons&id=2082605&orgAcronyme=51
Identifiant interne de la consultation : 2022-462-463
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Juridique@musee-orsay.fr
SECTION 3 : PROCÉDURE
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux ;
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 12 septembre 2022 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Critère 1 - Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique (notation de 0 à 5) (60 %) Critère 2 - Prix des prestations (40 %)
SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ
Intitulé du marché : Travaux préalables à l'aménagement du nouveau café au R-1 du musée d'Orsay
Code CPV principal
Descripteur principal : 45000000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux préalables à l'aménagement du nouveau Café au R-1 du Musée d'Orsay. Le marché est divisé en deux lots : un lot agencement et un lot serrurerie.
Mots descripteurs : Démolition, Serrurerie, Cloison, faux plafond,
Lieu principal d'exécution du marché : Paris
Adresse : Esplanade Valéry Giscard d'Estaing, 75007 Paris
Durée du marché (en mois) : 4
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché allé : Oui
SECTION 5 : LOTS
Description du lot : Le présent marché a pour objet les Travaux préalables à l'aménagement du nouveau Café au R-1 du Musée d'Orsay - LOT 1 : Agencement
Code CPV principal : 45000000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : Esplanade Valéry Giscard d'Estaing 75343 Paris Cedex 07
Description du lot : Le présent marché a pour objet les Travaux préalables à l'aménagement du nouveau Café au R-1 du Musée d'Orsay - LOT 2 : Serrurerie
Code CPV principal : 44316500
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : Esplanade Valéry Giscard d'Estaing 75007 Paris
SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Une visite facultative sera organisée à l'adresse suivante :
 Musée d'Orsay
 Esplanade Valéry Giscard d'Estaing 75343 Paris CEDEX 07
 Tous les candidats souhaitant se présenter lors de cette visite sont invités se faire connaître au plus tard le 29 août 2022 avant 16 heures auprès de : contact précisés dans le règlement de consultation
Date d'envoi du présent avis : 12/08/2022

91 VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE



TRAVAUX DE REPRISE DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
 Nom complet de l'acheteur : Mairie de Savigny sur Orge
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21910589700017
 Code Postal : 91600
 Ville : Savigny-sur-Orge
Groupement de commandes : Non
SECTION 2 : COMMUNICATION
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Oui
Lien vers le profil d'acheteur : https://savigny.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_143_882963.html
Identifiant interne de la consultation : 22.18
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : commande publique
 email : commande-publique@savigny.org
 Ville : Paris
 Code Postal : 91600
SECTION 3 : PROCÉDURE
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Sans objet ne seront pas retenus les candidats qui ne sont pas en mesure de soumissionner au regard des articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique, ceux qui n'ont pas fourni les pièces mentionnées à l'article L2142-1 du code susvisé, précisées à l'article 5 du rc, ou enfin ceux qui ne présentent pas de garanties professionnelles, techniques, économiques ou financières suffisantes, appréciées au regard de l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Il est demandé aux candidats de transmettre une attestation sur l'honneur et/ou un DC1 afin de justifier de leur autorisation à concourir.
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : SUFFISANTES au regard des besoins de la Ville pour ce marché et analysées au vu de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du présent marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, si besoin en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité professionnelle de l'opérateur économique
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : SUFFISANTES au regard des besoins de la Ville pour ce marché et analysées au vu de la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, la déclaration indiquant une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, la déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; Le pouvoir adjudicataire précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 12 Septembre 2022 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.
SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ
Intitulé du marché : Travaux de reprise de concessions funéraires
Code CPV principal : 45215400.
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux de reprise de concessions funéraires
Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Savigny-sur-Orge
Durée du marché (en mois) : 12
Valeur estimée hors taxes du besoin : 200000 Euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché allé : Non
Mots descripteurs : Cimetière, Gros oeuvre.
SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de recourir aux dispositions de l'article R2122-7 du code de la commande publique, pour la conclusion de marchés complémentaires, en cas de groupement conjoint, la ville impose que le mandataire soit solidaire, marché reconductible 3 fois

92 VILLE DE LEVALLOIS



AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN ÉCOLOGIQUE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

VILLE DE LEVALLOIS
 Mme le Maire
 Hôtel de Ville
 Place de la République
 92300 Levallois
 Tél : 01 49 68 30 00 - Fax : 01 47 59 03 96
 mël : marches@ville-levallois.fr
 web : http://www.ville-levallois.fr
 SIRET 21920044100018
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN ÉCOLOGIQUE
Référence acheteur : ST2228
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : Parc de la Planchette
 92300 Levallois
Durée : 5 mois.
Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'un bassin d'agrément à filtration biologique au Parc de la Planchette. Les travaux consistent en la réalisation d'un bassin, constituée de deux chambres distinctes, une dédiée à l'agrément paysager, l'autre dédiée à la mise en place du complexe de traitement de l'eau via l'action des plantes épuratrices plantées en

surface et celle des bactéries présentes dans l'eau. Elle constitue à elle seule la chambre de traitement de l'eau par les plantes. La superficie totale occupée par cet espace est de 55 m².
 Le marché prend effet à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux et s'achève à l'issue de la période de garantie de parfait achèvement. La date prévisionnelle d'en-trée en exécution est le mois d'octobre 2022. La durée des travaux est estimée à 5 mois, hors période de préparation.
Classification CPV :
 Principale : 45240000 - Travaux de construction d'ouvrages hydrauliques
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation :
 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
 Un DC1, ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois derniers exercices. La capacité financière du candidat pourra être prouvée par tout autre moyen équivalent.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 - Déclaration indiquant les effectifs du candidat ;
 - Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. La liste précitée doit attester de la capacité du candidat à exécuter des prestations de même nature que celles objet du présent marché.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
La date de visite est fixée au 5 septembre 2022 à 10h00.
Lieu de rendez-vous :
 Parc de la Planchette, Entrée rue des Maronniers - 92300 Levallois
Se référer à l'article 10 du RC.
Critères d'attribution :
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 40% Valeur technique de l'offre
 40% Délais
 5% Prise en compte d'objectifs de développement durable
 45% Prix
Renseignements administratifs :
 marches@ville-levallois.fr
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 21/09/22 à 12h00 au plus tard.
Renseignements complémentaires :
 Une visite obligatoire des lieux est organisée le 9 septembre 2022 à 10h00. Se reporter à l'article 10 du RC.
 Les candidats peuvent télécharger gratuitement les documents de la consultation aux adresses suivantes :
 - www.ville-levallois.fr rubrique marchés publics.
 - www.marches-publics.info
 Les candidats qui souhaitent retirer le dossier de consultation de façon dématérialisée en anonyme sont informés que la Ville ne pourra leur transmettre les éventuelles modifications ou précisions qui pourraient affecter les documents en cours de consultation.
 Toutes les questions doivent être posées par le biais de la plateforme de dématérialisation, après téléchargement identifié du DCE, via la rubrique « Poser une nouvelle question ».
Date limite pour poser les questions : 12/09/2022 à 12h00
 Les entreprises pourront soumissionner soit en qualité de candidats individuels soit en tant que membres d'un groupement, solidaire ou conjoint.
 Les critères de jugement des offres comportent des sous-critères, se reporter au chapitre 4 du RC.
 En cas de présentation sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.
 Le présent marché ne fait pas l'objet de prestations supplémentaires éventuelles ni de tranches optionnelles. Il pourra faire l'objet de marchés de prestations similaires (article R.2122-7 du Code).
Instance chargée des procédures de recours :
 Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
 2-4 bd de l'Hautill
 BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex
 Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59
 greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
 http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/
Précisions concernant le(s) délai(s) d'induction des recours :
 Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure

de passa-tion jusqu'à la signature du marché ; Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses qui en sont divisibles, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution. Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les 31 jours sui- vant la publication de l'avis d'attribution. S'il n'y a pas eu de publication d'un tel avis, la juridiction pourra être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.
 Envoi à la publication le : 12/08/22
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.ville-levallois.fr

AVIS D'ATTRIBUTION

91 VILLE DE DRAVEIL



LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NUMÉRIQUES

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE DRAVEIL
 M. LE MAIRE
 3 avenue de Villiers
 BP 50
 91211 DRAVEIL - Cedex
 Tél : 01 69 52 78 78 - Fax : 01 69 83 01 20
 mël : bal-smp@mairie-draveil.fr
 web : http://www.marches-publics.info
 SIRET 21910201900011
Le pouvoir adjudicataire n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un Accord-Cadre
Objet : LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NUMÉRIQUES
Référence acheteur : 10/22
Nature du marché : Fournitures
Procédure adaptée
Classification CPV :
 Principale : 30121100 - Photocopieurs
Critères d'attribution :
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles
 Tél : 0139205400 - Fax : 0139205487
 greffe.ta-versailles@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles - Cedex
 Tél : 0139205400 - Fax : 0139205487
 greffe.ta-versailles@juradm.fr
Attribution du marché
LOT N° 1 - Location et maintenance de photocopieurs numériques neufs
 Le lot n°1 concerne la location et la maintenance de photocopieurs numériques neufs.
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 30/06/22
Marché n° : 2022DC2206002A
 KOESIO CENTRE-EST, 514 rue Jean Bertin, 45770 Saran
 Montant HT : 150 000,00 Euros
 Sous-traitance : non
LOT N° 2 - Maintenance du parc de photocopieurs existants
 Le lot n°2 concerne la maintenance du parc de photocopieurs existants.
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 27/06/22
Marché n° : 2022DC2206002B
 KOESIO CENTRE-EST, 514 rue Jean Bertin, 45770 Saran
 Montant HT : 30 000,00 Euros
 Sous-traitance : non.
Renseignements complémentaires :
 L'accord-cadre est conclué pour une durée de trois ans ferme à compter du 1er juillet 2022. Les montants mentionnés sont valables pour la durée totale de l'accord-cadre.
Envoi le 09/08/22 à la publication
 Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

Dématérialisez vos actes réglementaires et budgétaires
 (solution homologuée)
 Tél. 01 72 36 55 48
 legalite.com

COMMENT PUBLIER VOS ANNONCES //

► Thomas BARRE : 01 87 39 84 40
 tbarre@lesechos.fr

► Par E-mail : marchespublics@lesechos.fr

► Par courrier au :
 Dematis - 10 bd de Grenelle CS 10817 - 75738 PARIS CEDEX 15
 Date limite de réception : le lundi midi pour une parution le mercredi suivant dans Les Echos Entreprises et Collectivités.

RESPONSABLES D'INFORMATIONS MARCHÉS

► Jenyfer BEFORT (01 55 80 73 22)
 ► Guillaume DESHOULIÈRES (01 55 80 73 21)
 ► Jean-François VINOLO (07 86 15 41 80)

Les Echos Entreprises & Collectivités

► Directeur : Frédéric CRAND
 ► Directrice de Production & Logistique : Catherine MASSABUAU

Retrouvez l'ensemble de nos appels d'offres et attributions de marchés sur marches-publics.lesechos.fr

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

69 • RHÔNE

SOCIÉTÉS

ALP00502875

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 9 Août 2022; il a été constitué une Société par Actions Simplifiée ayant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION: DAMANA PUB

CAPITAL: 2.000 Euros

SIÈGE SOCIAL: 2, Grande rue des Feuillants - 69001 LYON

OBJET:

L'exploitation de tout fonds de commerce de café, bar, pub, licence IV, petite restauration ». Toutes activités connexes et/ou complémentaires.

DURÉE: 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des Sociétés.

PRÉSIDENT: Monsieur Dan MANDAS, demeurant à GENAY (69730), 811 C route de Reyrieux.

DIRECTEUR GENERAL: Monsieur Marc MANDAS, demeurant à QUINCIEUX (69650), 130 route de Varennes.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE: Chaque action donne droit au vote et à la représentation lors des déci-

sions collectives dans les mêmes conditions que celles prévues par le Code de commerce concernant les sociétés anonymes.

TRANSMISSION DES ACTIONS: Les actions se transmettent librement entre associés. Toute Transmission au profit de tiers, y compris entre ascendants, descendants et conjoints est soumise à une procédure d'agrément.

La société sera immatriculée au **RCS de LYON**.

Pour avis.

Le Président.

ALPI000039082

Par acte SSP du 09/08/2022 il a été constitué une SASU dénommée: FLEMING'S Siège social: 296 cours emile zola 69100 VILLEURBANNE Capital: 1.000€ Objet: RESTAURATION RAPIDE Président: M. MEHAOUCHA Abou amar 296 cours emile zola 69100 VILLEURBANNE Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LYON

ALPI000039175

Par acte SSP du 08/08/2022 il a été constitué une SAS dénommée: BELLECOMBE STRATÉGIES Sigle: BCS Nom commercial: BELLECOMBE STRATÉGIES Siège social: 69 rue bellecombe 69006 LYON Capital: 500€ Objet: Conseil stratégique aux professionnels, conseil en gestion de patrimoine, intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, courtage et mandataire d'assurances, transactions immobilières et commerciales sans détention de fonds, toutes autres activités connexes se rattachant à l'activité principale Président: M. PERRUCHON Matthieu 69 rue bellecombe 69006 LYON Transmission des actions: Actions cessibles sur agrément de la collectivité des associés. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LYON

ALP00503846

Par acte SSP du 11/08/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination:

COMPTOIR COIFFURE

Objet social: Coiffure, achat, vente, import/export de produits capillaires, produits afférents aux soins du corps et du visage, accessoires et parfums.

Siège social:

7 RUE PAUL BERT 69200 Vénissieux.

Capital: 1000€

Durée: 99 ans

Président: Mme PITHERBOTH CHERRAZZE, demeurant 22D RUE DE GENEVE 74100 Annemasse

Immatriculation au RCS de Lyon

ALPI000039129

Par acte SSP du 08/08/2022 il a été constitué une SARL dénommée: ALBIGNY DISTRIBUTION Nom commercial: ALBIGNY DISTRIBUTION Siège social: 4 rue jean chirat 69250 ALBIGNY SUR SAONE Capital: 12.000€ Objet: Achat, vente d'articles régionaux, nationaux, internationaux d'alimentation générale Gérant: M. THEVENET Frederic 73 Bis Rue PASTEUR 69300 CALUIRE ET CUIRE Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LYON

ALPI000037784

Constitution SSP du 03/07/2022 de TATSWA, SARL à capital variable. Capital minimum: 3000 euros. Maximum: 300000 euros. Siège: 39 Rue Saint Simon, 69009 Lyon. Durée: 99 ans. Gérance: M Naruka Bharat Allée d 2^e Étage, 33 Rue Pasteur, 69300 Caluire Et Cuire. Objet: Vente en ligne de détail de meubles, décoration, de textiles et tissus. RCS: LYON.

ALP00498976

FINANCIERE SLGL SARL au capital de 50.000€ 3 bis Chemin de la Fonderie 69530 Brignais R.C.S LYON 845 215 656 Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 27/07/2022, l'associé unique a décidé de rajouter de modifier l'objet social de la société afin de rajouter les activités de pisciniste et de location de véhicules légers de courte durée sans chauffeur à compter de ce jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis

ALP00489377

Auto gmg,sarl au cap. de 7774,90€26 ch. des balmes 69390 vourles.Rcs n°399440411.L'age du 01/06/2022 a nommé gérant rodolphe fratella,26 ch. des balmes 69390 vourles à la place de giovanni fratella

ALPI000039145

BPDA Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000€ sise 9 Rue des Gâtes Ceps 92210 ST CLOUD 819933599 RCS de NANTERRE, Par décision de l'AGE du 01/08/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 36A Chemin de la Guillère 69570 DARDILLY. Président: M. PERRIN D'ARLOZ Benoit 36A chemin de la Guillère 69570 DARDILLY Radiation au RCS de NANTERRE et ré-immatriculation au RCS de LYON.

ALP00498200

L'Associée Unique de la Société « PRIGARO », en cours de liquidation amiable, au capital de 2.000€, ayant son siège social à BLACE (69460) - 148 Montée de la Source, immatriculée au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE sous le N° 853.941.110, a, par décisions du 28 Juillet 2022, approuvé les comptes de la liquidation et prononcé la clôture desopérations de cette dernière. Les comptes de la liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de VILLEFRANCHE-TARARE.

ALPI000039106

ASA SARL à associé unique au capital de 1.500€ sise 45 RUE LEON BLUM 69100 VILLEURBANNE 833338346 RCS de LYON, Par décision de l'AGE du 30/07/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme AMMOURI ASMA 45 RUE LÉON BLUM, 69100 VILLEURBANNE , et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de LYON.

VENTE DE FONDS - GERANCE

ALP00504722

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/08/2022, enregistré au SDE de LYON, le 08/08/2022, dossier 2022 00041456, référence 6904P61 2022 A 10236, la SARL « SECOND OPEN » au capital de 187.000€, sise 10 rue Jean de Tournes - 69002 LYON, 497 593 871 RCS LYON A CEDE A la SAS « HAST PARIS », au capital de 50.000€, sise 8 rue du Chevalier de Saint George - 75001 PARIS, 793 590 159 RCS PARIS, un fonds de commerce de « Vente au détail de prêt-à-porter pour hommes, femmes, enfants et vente d'accessoires » sis et exploité au 10 rue Jean de Tournes - 69002 LYON. L'entrée en jouissance a été fixée au 02/08/2022 moyennant le prix principal de 180.000€. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et la correspondance chez Maître GILLES BAZAILLE, Avocat de la SELARL AKLEA sise 29 rue de Bonnel - 69003 LYON.

Les Échos Sociétés

Directeur Délégué : Laurent LEBRUN

Par arrêté des préfets des départements concernés, Les Échos est habilité à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de Paris (75), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95) et Rhône (69).

Le site LesEchos.fr est habilité dans ces mêmes départements, ainsi que dans les suivants :

Côte-d'Or (21), Gard (30), Maine-et-Loire (49), Morbihan (56), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Saône-et-Loire (71), Vendée (85).

COMMENT PUBLIER VOS ANNONCES //

Annonces et formalités légales

Service clients : 01 44 88 42 00 jal-pro@annonces-legales.fr

TARIFS HT 2022 DES ANNONCES, HORS CONSTITUTION, NOMINATION DES LIQUIDATEURS, CLÔTURE DE LA LIQUIDATION, JUGEMENTS D'OUVREURE ET CLÔTURE DES PROCÉDURES COLLECTIVES DES SOCIÉTÉS //

MODALITÉS DE PUBLICATION (Arrêté du 19 novembre 2021)

Le tarif d'une annonce est obtenu en multipliant le nombre total de caractères qu'elle comporte, espaces inclus et à l'exclusion de tout élément de présentation, par le tarif du caractère fixé à l'article 2. Le tarif ainsi obtenu est arrondi au centime d'euro le plus proche.

0,183 € : 21 Côte-d'Or / 30 Gard / 49 Maine-et-Loire / 56 Morbihan / 67 Bas-Rhin / 68 Haut-Rhin / 71 Saône-et-Loire / 85 Vendée // 0,193 € : 69 Rhône // 0,226 € : 78 Yvelines / 91 Essonne / 95 Val-d'Oise // 0,237 € : 75 Paris / 92 Hauts-de-Seine / 93 Seine-Saint-Denis / 94 Val-de-Marne

TARIFS FORFAITAIRES HT 2022 // ANNONCES DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Arrêté du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2020 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

Forme juridique	Tous dpts sauf 974 et 976	Dpts 974 et 976	Forme juridique	Tous dpts sauf 974 et 976	Dpts 974 et 976
SASU	138 €	165 €	SCI	185 €	222 €
SAS	193 €	231 €	Société civile	216 €	260 €
EUURL	121 €	146 €	SA	387 €	463 €
SARL	144 €	172 €	SNC	214 €	257 €

TARIFS FORFAITAIRES HT 2022

Arrêté du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2020 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

// ANNONCES DE NOMINATION DES LIQUIDATEURS

Tous dpts sauf 974 et 976 149 € Dpts 974 et 976 149 €

// ANNONCES DE CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

Tous dpts sauf 974 et 976 108 € Dpts 974 et 976 128 €

// ANNONCES DE JUGEMENTS D'OUVREURE DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Tous dpts sauf 974 et 976 64 € Dpts 974 et 976 77 €

// ANNONCES DE JUGEMENTS DE CLÔTURE DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Tous dpts sauf 974 et 976 64 € Dpts 974 et 976 77 €



ESTELLE & PIERRE
Experts-Comptables associés

"Simple, rapide, avec un service client toujours réactif, JAL-Pro nous facilite au quotidien la publication de nos annonces légales."

A vos côtés pour publier vos annonces légales

Notre solution sur-mesure pour les professionnels du Chiffre et du Droit

- Attestation de parution immédiate gratuite
- Couverture nationale
- Service client dédié



Nous contacter
01 87 39 70 08
decouvrir-jal-pro.com

Un service proposé par

Les Echos
Le Parisien
ANNONCES



★ Les chiffres de l'économie

// Budget de l'Etat et PSR 2022 : 454,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2022) // PIB 2021 : 2.452,3 milliards d'euros
 // Plafond Sécurité sociale : 3.428 euros/mois à partir du 01-01-2022 // SMIC horaire : 10,57 euros à partir du 01-01-2022
 // Capitalisation boursière de Paris : 1.904,7 milliards d'euros (au 04-07-2022)
 // Indice des prix (base 100 en 2015) : 111,72 en mai 2022 // Taux de chômage (BIT) : 7,3 % au 1^{er} trimestre 2022
 // Dette publique : 2.901,8 milliards d'euros (1^{er} trimestre 2022)

crible

EN VUE

William Ruto



Son élection de justesse à la présidence du Kenya a provoqué une vague de contestations et des violences dans les quartiers dès que ses concitoyens, qui l'ont surnommé le « débrouilleur en chef », prirent connaissance du verdict des urnes. Ce cinquantenaire madré est un habitué de ce genre de situation, lui qui avait profité des heurts engendrés par un autre scrutin présidentiel, faisant plus de mille morts en 2007, pour s'approprier une ferme de 40 hectares. Les exactions de ses soutiens à cette occasion lui avaient valu de comparaître devant la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Orateur doué, à l'aise dans le contact direct comme dans l'usage des réseaux sociaux, William Ruto semble n'avoir eu pour seule boussole dans sa sinieuse carrière politique que la volonté de faire fortune. Fils d'une famille pauvre de la vallée du Rift, il vendait des poulets et des arachides au bord de la route pour survivre – du moins est-ce le leitmotiv de ce roi du « story telling » –, avant de créer un mouvement politique pour les jeunes. La fonction de trésorier qu'il s'y était attribué contribua fortement à l'édification de sa richesse, faite de vastes terres cultivables à l'ouest du pays et d'investissements dans l'industrie hôtelière. D'innombrables retournements de veste ont servi l'ascension de ce politicien, tour à tour ministre de l'Agriculture, bonne façon de cultiver surtout les conflits d'intérêts, puis ministre de l'Intérieur. Il occupait le poste de vice-président auprès du chef de l'Etat sortant, Uhuru Kenyatta. S'agissant de sa personne, ce défenseur d'une « économie du bas vers le haut » parle d'or.

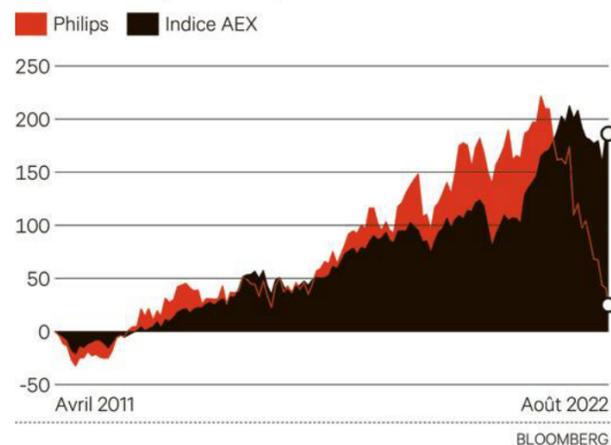
Le tablier de Frans

Frans van Houten ne fera pas de quatrième mandat chez Philips.

« L'architecture, c'est ce qui fait les belles ruines. » Philips n'en est pas là, bien sûr, mais son directeur général Frans van Houten s'en va par la petite porte. La Bourse d'Amsterdam respire mieux (+2,1 % pour l'action) en apprenant que l'ingénieur en chef du recentrage sur la santé de son ex-grand conglomérat rend son tablier. Les difficultés d'approvisionnement provoquées par le Covid et surtout l'ombre de la justice américaine ont assombri l'histoire boursière l'année dernière, au moment même où les investisseurs mondiaux espéraient fêter la réception du long chantier. Leur rêve de création de valeur a tourné au cauchemar à cause du rappel de respirateurs défectueux, les DreamStation contre l'apnée du sommeil. La légère avance sur l'indice néerlandais accumulée depuis début avril 2011, quand le patron sortant avait pris les manettes, s'est muée en gros retard (+27 % contre +184 %). Et l'écart avec Siemens Healthineers depuis mars 2018, date de la cotation séparée du rival allemand, est encore plus cuisant (-28 % contre +96 %), sans rendre pour autant l'action bon marché. Même si le choix du successeur en interne – Roy Jakobs – joue la continuité, le « board » peut quand même espérer consolider les fondations ébranlées de sa communication financière. Le volontarisme inoxydable du CEO remplacé, qui lui a permis de mener ses travaux d'Hercule, devenait en effet contre-productif. Non seulement les experts les plus friands de medtech ne comptaient plus ses avertissements successifs sur les résultats, mais ils se disaient qu'il n'y en aurait d'autres. Celui de fin juillet n'a pas fait exception.

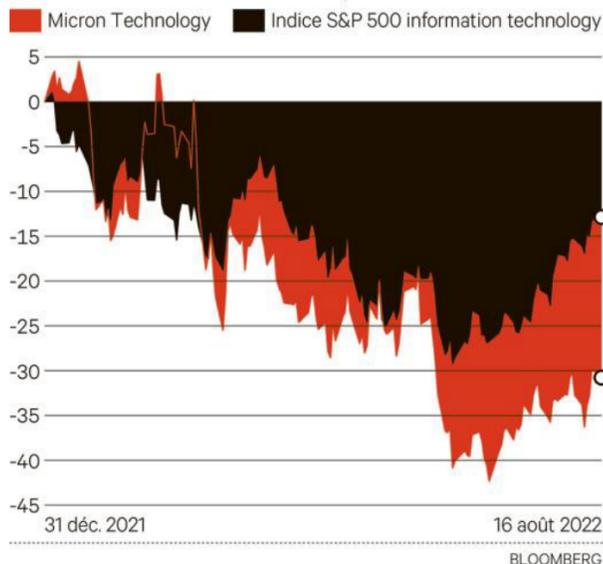
Philips face à la Bourse d'Amsterdam

Variation en % depuis avril 2011, dividendes réinvestis



Micron Technology face aux valeurs technologiques américaines

Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 31 décembre 2021

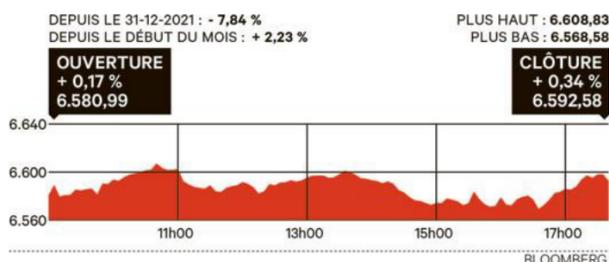


Les nouveaux semis

Wall Street actualise son supercycle des semi-conducteurs.

« Les déceptions ne tuent pas et les espérances font vivre. » C'est particulièrement vrai pour les investisseurs d'un secteur cyclique comme les semi-conducteurs. Ils sont capables de surmonter les mauvaises surprises des publications trimestrielles, bien conscients de la volatilité de la demande. Comme la révision en baisse des perspectives vieilles de six semaines seulement de Micron Technology – le pro des cartes mémoire qui va investir 40 milliards de dollars aux Etats Unis – a fait écho à celles d'autres leaders (AMD, Intel, Nvidia, Qualcomm...), elle n'a pas paru particulièrement alarmante. La situation des actionnaires de Walmart, le grand distributeur qui adoucit des perspectives très récentes, est apparemment plus confortable, mais leur tolérance à la volatilité de leur investissement est, par définition, bien moindre. Les « semis » sont déjà tellement à la remorque de Wall Street et de la tech depuis le début de 2022 que les experts du secteur peuvent garder leur sang-froid. Ils doivent surtout redoubler de vigilance pour s'y retrouver à moyen terme, dans les « supercycles », en fonction de la montée en puissance des usages et des capacités. Ces tendances lourdes ont toujours existé mais les tensions entre la Chine et les Etats-Unis compliquent leur tâche. La loi CHIPS and Science Act for 2022, promulguée le 9 août par le président Biden pour développer les capacités nationales, est venue à point pour le rappeler. L'importance stratégique de Taïwan ne va pas disparaître rapidement, mais les investisseurs financiers doivent se forger de nouvelles primes de risque.

La Bourse de Paris en légère hausse



La Bourse de Paris a terminé dans le vert mardi. Le CAC 40 a clôturé en hausse de 0,34 % à 6.592,58 points, au plus haut depuis fin avril, après une cinquième séance de hausse d'affilée. Les marchés restent optimistes malgré une conjoncture économique inquiétante. Lundi, la banque centrale chinoise a annoncé une baisse des taux pour soutenir la croissance économique. En Europe, le sentiment des investisseurs allemands s'est dégradé tandis que le marché du travail commence à décélérer au Royaume-Uni. L'estimation de la crois-

sance de la zone euro au deuxième trimestre est attendue ce mercredi. Du côté des valeurs, les secteurs défensifs ont été les plus performants. Sanofi a pris 1,73 % et Engie 1,01 %. Dans l'agroalimentaire et la grande distribution, Danone a gagné 0,86 % et Carrefour 0,76 %. Les matières premières ont tiré l'indice. Total Energies a terminé en hausse de 1,56 %. L'industrie a elle aussi été avantagée. Arcelor-Mittal a fini en tête du CAC 40, gagnant 3,13 %, suivi par Thales, en hausse de 2,55 %. Airbus a pris 1,60 %.

Décodez le monde d'après

30%
de crédit d'impôt
pour tout
1^{er} abonnement
d'un an*



Les Echos
Prenez un temps d'avance

abonnement.lesechos.fr/credit-impot